



Téléphone
027 / 23 30 51
Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027 / 21 21 11

Le no 70 ct.

Meubles Furrer

Sion av. de Tourbillon
027 / 23 33 93
Centre des meubles
Viège Route cantonale
028 / 6 11 12

**Les
«ingérences»
américaines**

Le cortège des œillères

La mise en garde américaine contre la participation des communistes aux gouvernements d'Europe occidentale, et d'Italie en particulier, n'a pas manqué de susciter de « vives réactions », voire de « violentes protestations ». Du côté des partis et de la presse de gauche surtout, communiqués et commentaires ne cessent de s'indigner. Cette « ingérence » américaine est « inadmissible », « intolérable »...

Je ne veux pas discuter ici de l'ingérence, puisqu'elle est évidente. Sans aucun doute, le président Carter intervient ainsi dans les affaires intérieures d'un pays, et ne facilite pas la recherche d'une solution à la crise italienne. Car, il faut bien l'admettre, plus rien ne saurait s'envisager actuellement en Italie sans négociations avec le parti communiste de M. Berlinguer. C'est peut-être regrettable, mais c'est d'abord arithmétique. Le rapport des forces électorales est tel qu'il exclut toute autre formule, même magique. L'Italie d'aujourd'hui ne doit plus composer avec le souhaitable, mais avec le possible. Or, il est malheureusement impossible dans ce pays de prévoir une quelconque possibilité de gouverner, en tenant le parti communiste à l'écart de toute responsabilité. A moins d'installer les carabinieri au pouvoir, ou l'émeute dans la rue... Dans ce contexte, le président Jimmy Carter a-t-il commis un impair ? En toute franchise, j'ignore trop d'éléments du dossier pour répondre à cette question.

Et j'en viens maintenant à un autre aspect de la déclaration de Jimmy Carter...

Une fois de plus, je tiens à souligner combien les « ingérences » américaines sont aussitôt dénoncées, alors que les « ingérences » soviétiques ne le sont guère, ou jamais. Et pourtant, elles existent aussi, et se manifestent parfois avec plus de brutalité.

Si je suis d'accord avec le principe de « non-ingéren-

ce » dans les affaires intérieures d'un pays, je dois l'être constamment, et non seulement lorsqu'il répond à mes sympathies. La violation d'un principe fondamental ne saurait s'accommoder de considérations particulières. Ce qui est « inadmissible » de la part des Américains ne saurait être tolérable de la part des Soviétiques. Or, je constate que ceux-ci bénéficieraient volontiers de circonstances atténuantes, au nom d'un sens de l'histoire qui

par Roger Germanier

changerait aussi le sens de l'ingérence !

Des « ingérences intolérables »... il s'en produit et s'en prépare des kyrielles, tout au long de l'an et des latitudes. Et elles ne sont pas exclusivement américaines ! Sans me référer à l'Europe de l'Est, où les ingérences soviétiques sont devenues chose ordinaire, je pourrais citer bien des pays d'Afrique ou d'Asie, promis à l'inévitable mise en garde de Moscou, s'ils s'avisent soudainement de signer un « compromis historique ». Mais ces mises en garde, comme par hasard, passent presque inaperçues, tandis que celles de Washington occupent

longuement la « une » des journaux et les comités d'indignation. Face à cette attitude de la presse et de l'élite engagées, je me dis qu'il y a trop de conditionnement dans l'air et dans les œillères. C'est pourquoi, je ne me lasse pas de la relever, cette attitude, d'autant qu'elle n'en finit plus de se répéter...

Je devine que certains me taxeront déjà d'« anticommunisme viscéral », parce que je m'obstine à signaler ces anomalies, ou ces hypocrisies. Cette appréciation, qui pourrait être portée sur mon compte, ne me gêne guère, ni ne me chicane, car je préfère rester un « viscéral » plutôt que d'être un « cérébral », qui retourne l'« intolérable » comme l'opportuniste retourne sa veste. Je le rappelle, je ne sais si la déclaration de Jimmy Carter est heureuse ou maladroite, je me contente d'enregistrer qu'elle provoque de « violentes protestations », alors qu'une égale déclaration de Leonid Brejnev aurait à peine entraîné un accusé de réception.

Que tout un cortège d'indignation s'organise dès qu'il y a une flagrante ingérence dans les affaires intérieures d'un pays, d'accord !, mais que ce cortège ne se mette pas systématiquement des œillères.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE VIETNAM DEPUIS SA « LIBÉRATION » LE SUD OUTRAGEUSEMENT ASSERVI

On a beaucoup parlé ces temps-ci du conflit opposant le Vietnam au Cambodge, soulignant à juste titre que ses origines remontent bien avant l'époque coloniale. En fait, la lutte entre forces cambodgiennes et vietnamiennes a commencé peu après la chute de Saigon et les duels d'artillerie n'ont pas cessé depuis deux ans dans une région que le Cambodge a toujours revendiquée. Mais on a omis de rappeler la Charte du parti communiste indochinois publiée en 1945, portant la griffe de Ho-Chi Minh, qui proclamait la volonté de s'emparer totalement du pouvoir au Vietnam et d'exercer une hégémonie complète dans toute l'Indochine tout en participant à la Révolution mondiale.

C'est dans cette perspective-là qu'il faut juger les événements d'aujourd'hui. En 1954, la défaite française à Dien-Bien-Phu permettait aux communistes de contrôler tout le Nord-Vietnam, prélude nécessaire aux vingt années de guerre qui suivirent jusqu'à la chute de Saigon, en 1975. En

par P.-E. Dentan

1958, Le Politburo avait décidé de lancer une « guerre populaire » contre le Sud-Vietnam et ses protecteurs américains. Quand cette guerre échoua, ce fut un Nord-Vietnamien presque à genoux qui vint signer à Paris l'année suivante des accords qui auraient dû garantir la liberté d'autodétermination du Sud, mais qui fournirent en réalité le bon prétexte aux Américains pour se retirer des combats.

Pendant même que ses di-

plomates discutaient à Paris, le gouvernement de Hanoi ne perdait pas de temps sur le terrain, rééquipant ses troupes avec du matériel soviétique ultra-moderne, renforçant ses divisions en vue d'une guerre classique. Avec 2000 chars et 10 000 canons, les troupes du général Giap se ruèrent à l'assaut de Saigon. Elles disposaient en plus d'une logistique sans faille, amenée près du front, à 80 kilomètres de Saigon, par la piste Ho-chi-Minh qui était en réalité une large route recouverte de plaques métalliques traversant le territoire laotien sur 900 kilomètres. Les B-52 américains, stationnés en Thaïlande, ne bougèrent pas, et les Etats-Unis assistèrent dans les tourments de la fin de la présidence Nixon à la violation des accords de Paris.

Aujourd'hui, le Vietnam réu-

Suite page 3

Croix-de-Cœur

Une pétition
à majorité
non valaisanne

Voir page 17



Groupe agricole
du Grand Conseil
Oui
à l'autoroute

Voir page 22



Grosse
avalanche
au-dessus
de Zermatt

Voir page 30



Carrosserie
en feu à Steg
400 000 francs
de dégâts

Voir page 30



TVA à 8 %
Votation
cette année ?

Voir page 31

FRANCE Nouvelle division dans la majorité

Le déjeuner qui a réuni hier à l'Élysée 80 personnalités politiques ayant soutenu l'action de M. Valéry Giscard d'Estaing ne restera pas dans les annales de la V^e République comme celui de l'unité retrouvée à la veille du scrutin décisif de mars. C'était pourtant bien l'intention du chef de l'Etat d'afficher l'unité de la majorité face à la désunion de l'opposition. En fait, la France apparaît plus que jamais divisée en quatre fractions rivales : communistes et socialistes à gauche, giscardiens-centristes et gaullistes à droite. Car le climat tendu pendant le repas s'est brutalement alourdi à la fin lorsque MM. Jacques Chirac, président du RPR et Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, se sont vivement heurtés et que le président de la République a dû les rappeler à plus de mesure...

Les difficultés ont donc rebondi soudainement au sein de la majorité depuis la dernière réunion du comité de liaison mercredi dernier et l'annonce par M. Yves Guena, délégué politique du RPR, de la rupture du pacte majoritaire sur un point tout au moins : l'organisation de primaires pour le

premier tour, les accords de désistement jouant automatiquement pour le second, ainsi qu'un code de bonne conduite entre formations majoritaires. La responsabilité de la crise incombe selon le RPR à ses alliés qui, le 3 janvier dernier, ont provoqué un arbitrage du premier ministre pour la dési-

gnation de candidats uniques des formations non gaullistes et le 13 ont publié une liste de 363 noms...

Les gaullistes ont vu là une manœuvre tournante destinée à les isoler et à les affaiblir au soir du premier tour pour réduire leur représentation parlementaire. Dénonçant la cons-

Suite page 32

P. S.

De l'économie
et des hommes
par Edgar Bavarel

Nous sommes tombés d'accord notamment sur un point : contrairement à l'avis de certains économistes,

EN VERTU DU REALISME

tels que Roepke, il apparaît souhaitable, dans l'intérêt bien compris des hommes de ce temps, de maîtriser le veau d'or plutôt que de le briser. Par quoi nous entendons, vous vous en souvenez, qu'il était préférable de chercher à tirer tous les fruits possibles de l'arbre de la science - les fruits harmoniques, bien sûr, concrétisés à travers les prodigieuses conquêtes de la techno-

Suite page 3

DES PRIVILÉGIÉS

RAVOIRE. - Depuis quelques années, trois à quatre fois au plus sur les 365 journées du calendrier, Octodure en particulier, la plaine du Rhône en général, prennent les allures des bords de la Tamise et se plongent dans un épais brouillard. Certains spécialistes prétendent qu'il s'agit d'un effet provoqué par les nombreux barrages et bassins de compensation qui occupent les hauteurs de la région, notamment les barrages de Mauvoisin et Emosson, les bassins de compensation de Fionnay et des Esserts, etc. Fort heureusement, le « fog » ne persiste pas bien longtemps, mais son passage suffit largement pour faire apprécier le rayonnant soleil qui ne se cache pas bien loin sur les hauteurs de Ravoire (notre photo) ou encore de Chemin, et permet, en même temps, au photographe de saisir une fois dans son objectif la « mer de brouillard » de la plaine du Rhône.

Photo NF



Après la mort de M. Albert de Wolff, conservateur des musées cantonaux

À UN AMI

La mort de M. Albert de Wolff a suscité une vive émotion dans tout le canton et il n'est pas étonnant que de nombreux Valaisans lui rendent un hommage mérité. Certains d'entre eux le font par la plume pour que ceux qui n'ont pas eu le bonheur de connaître M. de Wolff puissent apprécier aujourd'hui ses qualités. Après les témoignages que nous avons publiés ces derniers jours, dont notamment celui de M. Grégoire Ghika, directeur des archives cantonales, voici celui d'un autre ami du défunt, M. Michel de Preux.

Une fée veille sur chaque berceau et distribue ses cartes aux nouveau-nés. Nous ne les connaissons jamais toutes, car seule la mort les déploie à l'instant même où nous ne sommes plus. Mais il serait injuste et irréaliste de ne pas tenir compte de cette donne du destin, à laquelle nous ne pouvons rien, contre qui ne valent ni mérites, ni talents, qui domine l'existence de son mystérieux arbitraire et lui impose son jeu.

Il semble que pour Albert de Wolff la fée qui lui donna ses cartes se soit trompée de siècle, ou qu'elle ait voulu se distraire en faisant naître en terre campagnarde, au XX^e siècle, un homme que tout prédestinait au monde des salons du XVIII^e et à la vie citadine: l'esprit, le goût de la conversation, l'oisiveté studieuse, l'indépendance morale et l'insatiable curiosité, l'éveil incessant de toutes les facultés, le dilettantisme, la désinvolture parfois superbe, le cosmopolitisme aristocratique. Au temps des sciences exactes, des techniques de pointe et de l'histoire sociologique, un tel être apparaît de toute évidence comme un anachronisme. Mais voici que la fortune intervient à nouveau pour corriger ce premier dessein trop sommaire et partiel. Elle va donner à ces qualités d'un autre âge le moyen de s'exercer et de s'épanouir dans un aujourd'hui bien réel.

Le Valais se déleste brusquement de son immobilisme conservateur et prend résolument en main son avenir au diapason de la modernité. Cela ne va pas sans quelques maladroites, sans erreurs plus ou moins excusables, sans un certain regret aussi des valeurs perdues ou émoussées, sans nostalgie enfin d'un passé peu à peu mythifié, mais combien rassurant. Et parmi ce peuple valaisan, bousculé par l'histoire, les mouvements économiques et les transformations de mœurs, Albert de Wolff se sent tout à fait à son aise, libre de composer jour après jour son chant personnel, dont la complexité tient à son caractère à la fois traditionnel et infiniment moderne. Loin des horizons politiques et des options partisans, il réhabilite, restaure, récupère les œuvres d'une culture locale anonyme, rassemble les souvenirs égarés

d'un patrimoine naguère déprécié, crée et enrichit au profit de l'Etat et du peuple valaisan les musées cantonaux, aménage et favorise les conditions d'une vie culturelle et artistique par des expositions permanentes. Mais, il y a plus: son métier faisait corps avec son existence, chose infiniment rare, où se trouvait sans doute le secret de sa joie communicative, et il nous donnait jusqu'en ses demeures successives l'exemple du plus parfait bon goût, d'un art de vivre délicat et simple.

Tous ses amis connaissaient et appréciaient son hospitalité, ses largesses de grand seigneur, son urbanité naturelle, et l'harmonie de toutes ces qualités avec celles de son épouse, née Charlotte Schnyder de Wartensee, fut pour eux un constant objet d'admiration, comme nous étions, parfois, les sautes d'humeur d'une personnalité très affirmée.

Albert de Wolff était né non pour vivre, mais pour bien vivre, en marge des aléas de la fortune, ignorant les tracasseries de l'existence bourgeoise. Jusqu'à cette date fatale du 28 décembre 1977, où fut subitement rompu l'enchantement qui nimbait cette existence privilégiée. Ce fut toutefois pour la replonger aussitôt dans l'inconscience des premiers âges de la vie. Le face à face avec la douleur lui fut épargné jusqu'au bout. Récompense absurde, puisque le prix en fut la vie elle-même; signe pourtant d'une douce complicité avec l'ineffable, dans lequel il est, désormais et toujours, l'ami aérien.

Michel de Preux
Voir également page 22

HIER SUR LE PETIT CRAN

L'Histoire en jugement

— MacArthur peut-il être condamné aux yeux de l'Histoire pour la manière dont il a mené les opérations en Corée? Quatre non, une abstention.

— Sa suggestion d'utiliser la bombe atomique est-elle condamnable? Trois oui, deux non.

— Le président Truman a-t-il eu raison de limoger le général MacArthur? Trois oui, deux abstentions.

Le verdict du procès MacArthur était donné par un jury composé de F. Gigon, B. Valéry, J. Lartéguy, N. Gun et I. Kawasaki. Des personnalités qui ont connu la longue tranche de l'Histoire du temps de MacArthur. La nouvelle série d'émissions produites par TF1 et la SSR, L'Histoire en jugement, sur la base de ce premier procès, semble passionnante. Nous avons passé deux excellentes heures à nous pencher sur l'Histoire, non sans crainte, au début, que l'émission risquait de comporter des longueurs. La suite — après la première demi-heure — nous donnait tort, même si l'on peut trouver l'une ou l'autre faiblesse, notamment dans la très difficile présentation des rôles joués simultanément par la France, l'Angleterre et l'ONU en une brève minute. Ajoutons qu'au début, le style de ce procès «artificiel» (avec ces témoignages des films d'actualités de l'époque et des interviews extérieures à la salle d'audience, nous semblaient un peu lourds. Mais, après avoir suivi le tout avec attention, nous ne pouvons qu'applaudir à cette réalisation.

Et la seconde partie — les délibérations du jury — fut aussi passionnante que l'instruction elle-même. On se serait cru à une table ronde le dimanche, les appels des téléspectateurs en moins. Et le jury, que dirigeait fort bien Roland Jay, avait une fort intéressante composition de personnalités respectueuses les unes des autres tout en ayant des avis divergents sur plusieurs points.

Même si l'émission n'a pas un caractère typiquement télévisuel (avec quelques retouches, elle ferait un grand succès sur les ondes radiophoniques), elle a sans doute passionné les téléspectateurs.

Il est vrai que ces «documentaires» historiques semblent s'attirer de plus en plus les faveurs des téléspectateurs. Au vu du succès, il faut donc en donner. Mais en les présentant de façon originale, comme c'est le cas pour cette série dont nous espérons vivement ne pas nous lasser trop rapidement.

Il est bon que ces émissions intéressent les gens, tant il est vrai que le passé servira toujours de références au présent pour préparer l'avenir. N'en déplaise aux nombreux théoriciens détracteurs, j'entends ceux qui veulent donner des leçons sans en apprendre! Reste évidemment, dans ce genre de jugement, toujours réservé le problème du temps. En effet, avec le temps, les critères sociaux, politiques et moraux évoluent pour s'adapter aux nouvelles pensées apparaissant à mesure que passent les années. Ces critères d'interprétation évoluent, écrivons-nous, même si les principes fondamentaux demeurent.

Ceci était déjà clairement apparu lors d'une récente émission sur le procès «S».

Mais hier, la qualité des personnalités présentes a su de son mieux faire appel à une analyse objective. Et nous avons eu droit à une passionnante émission qui, à elle seule, nous valut une intéressante soirée à la TVR.

N. Lagger

La commission du district de Laufon informe

A cinq mois à peine de la consultation populaire sur l'initiative du district de Laufon demandant que des pourparlers soient entrepris par les autorités de ce district en vue d'un rattachement éventuel à un canton voisin, la commission du district de Laufon entreprend une tâche d'information des citoyens, en publiant des articles dans la presse régionale et en faisant parvenir des explications aux citoyens. Dans une première phase, la commission de district fait état du résultat de la seconde lecture, par le Grand Conseil bernois, de la loi sur les droits de consultation et de coopération consentie par Berne aux Laufonnais. Le comité de district ne fournit aucune appréciation sur ce texte de loi dont il se contente de donner l'essentiel. Dans des articles subséquents, il donnera connaissance des résultats des négociations entretenues avec les cantons voisins, et des décisions prises par les parlements cantonaux en cause.

Pour entamer des négociations

En revanche, la commission de district de Laufon prend clairement position sur la question des négociations à mener avec les cantons voisins. Dans un long article signé par dix-sept des vingt-six membres de la commission de district — on notera que les treize communes du district sont représentées par les signataires de cet article — la commission démontre à l'évidence que dire «oui» le 18 juin prochain, à l'initiative demandant d'entamer des pourparlers ne revient pas du tout à décider de se séparer de Berne. Cela consiste simplement à demander que soient poursuivis les pourparlers. Une décision logique, pense la commission de district, puisque les premiers résultats des discussions sont encourageants et qu'il a été démontré qu'un rattachement du Laufonnais à un des trois cantons voisins était possible, voire même souhaitable. La commission rappelle en outre que le Parlement du canton de Bâle-Ville a accepté par cent voix sans opposition un rapport intermédiaire établi par le Gouvernement bâlois sur les contacts noués avec les Laufonnais et donné mandat à l'exécutif bâlois de pour-

suivre les discussions. Dans ces conditions, puisque les partenaires sont prêts à discuter, il serait incompréhensible de refuser la discussion, aucun préalable n'étant mis à de telles rencontres. La commission ajoute encore que les pourparlers pourraient durer quatre à cinq années et que, en définitive, un vote final négatif rendrait tout accord caduc et entraînerait, ipso facto, le maintien du district de Laufon dans le canton de Berne. Par conséquent, les Laufonnais ne courent aucun risque et n'hypothèquent nullement leur avenir en se prononçant, aujourd'hui, pour entamer officiellement des pourparlers avec les cantons voisins.

La commission de district se dit d'ailleurs persuadée que, pour toutes ces raisons, la majorité des citoyens laufonnais partagera l'avis que tout milite en faveur d'une étude approfondie de toutes les solutions possibles. D'ailleurs, le morcellement de tout le nord-ouest de la Suisse en plusieurs territoires cantonaux représente indiscutablement un obstacle à une bonne utilisation rationnelle de l'infrastructure et des institutions étatiques existantes. Le ralliement de Laufon à un canton voisin contribuerait à atténuer les effets de ce morcellement excessif. Cet élément justifie à lui seul de poursuivre les premières investigations entreprises.

Il reste bien sûr à savoir si la majorité des citoyens suivra la majorité de ses députés. Si 60% des citoyens avaient signé l'initiative en novembre dernier, on constate que la proportion de députés favorables à la poursuite des contacts intercantonaux est de 65% (17 sur 26). Mais d'autres éléments peuvent entrer en ligne de compte et notamment les questions de personnes, bien davantage que les problèmes politiques. Force est de dire à ce sujet que rien n'est en faveur d'un rattachement à un canton voisin, la peur du changement étant sans aucun doute l'obstacle majeur à franchir. L'analyse politique supplantera-t-elle le réflexe conservateur traditionnel? Toute la question de l'avenir du Laufon réside dans la réponse à cette interrogation.

Victor Giordano

Succès de la foire suisse de Singapour

BÂLE. — La première foire-exposition industrielle suisse, organisée à Singapour du 12 au 15 janvier, a fermé ses portes dimanche. En quatre jours, «Swissasean» a accueilli plus de 10.000 visiteurs en provenance de tous les Etats de l'Asean (Singapour, Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Philippines). En outre de nombreux Japonais, Coréens, Formosans, Australiens et Pakistanaï ont parcouru les stands. De l'avis des exposants, la foire a été fort bien organisée par la firme bâloise Exim-Index.

D'après une enquête effectuée par les organisateurs, les objectifs établis avec Swissasean ont été atteints par 96% des exposants. Ces derniers sont des exportateurs suisses de taille petite ou moyenne qui

ne sont guère en mesure de participer, soit pour des raisons financières, soit pour d'autres raisons, à des foires-expositions industrielles organisées à l'extérieur de la Suisse. Pour la plupart d'entre eux, l'objectif visé est d'entrer en contact sur les lieux de l'exposition avec des agents commerciaux.

Le représentant de l'Agence télégraphique suisse a pu constater, en interrogeant sur place les exposants, que l'optimisme des organisateurs était partagé; rares ont été les réflexions déabusées du genre: «Les promesses ne comptent guère dans cette partie du monde». L'ambassadeur Bettschard de la division du commerce était à Singapour où il a salué cette tentative de l'économie privée d'organiser de telles expositions.

Notre concours «La chasse au mot»

Comment jouer ?

- Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
- Les mots peuvent se former :
 - horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche ;
 - verticalement : de bas en haut ou de haut en bas ;

- diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.
- ③ Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
- ④ Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
- ⑤ Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

Au fil de ma plume

par Michèle Savary

Val de Loire

On a tellement dit aux Français que la civilisation commence en 1789, qu'ils finissent par le croire, semble-t-il. Récemment, on a détourné cinq petites rivières côtières pour assécher partiellement la baie du Mont-Saint-Michel, et en faire un parking... On a eu l'idée géniale de construire une centrale atomique à quelques kilomètres du château de Chambord... Chaque jour, la pioche détruit de purs chefs-d'œuvre qui n'étaient pas «classés», par la faute d'une bureaucratie aussi inefficace que préventive.

Il faut donc se dépêcher de voir les paysages français pendant qu'ils existent. Coincés entre l'empire du Goulag et l'épaisse vulgarité américaine, nous ne pouvons même pas aimer une civilisation, mais le souvenir de cette civilisation.

Le Val de Loire est un lieu privilégié, pour quelques années encore. Il faut visiter d'abord la Gâtinais et l'Orléanaise. En amont d'Orléans, la Loire est déjà un fleuve royal, qui reflète des ciels immenses, et qui s'alanguit entre les sables. La célèbre abbaye bénédictine de Saint-Benoît-sur-Loire élève au loin l'immense vaisseau de son église romane, blanche et bleu ardoise au-dessus des eaux dorées. Non loin d'ici, la minuscule église de Germigny-des-Prés porte le titre d'«église

la plus ancienne de France.» On y voit une mosaïque du IX^e siècle, byzantine, aux extraordinaires tons d'eau profonde, sombre émeraude, bleu paon, vieil or.

Mais la «vraie Loire», c'est, plus en aval, celle des châteaux, dont les noms seuls sont déjà un voyage hors du prosaïsme contemporain: Chenonceaux, Chambord, Azay, le Lude, Amboise, Villandry.

Chambord n'est pas un château, mais une vision fantastique, très différente suivant les saisons et les heures. Alfred de Vigny s'écrie: «On conçoit à peine comment les plans en furent tracés, et dans quels termes les ordres furent expliqués aux ouvriers; cela semble une pensée fugitive, une rêverie brillante qui aurait pris tout à coup un corps durable; c'est un songe réalisé.»

Tour-lanterne, pignons, tourelles, arabesques, fenêtres à meneaux, escaliers compliqués, toute cette exubérance croît sur un plan massif, quasi féodal. Chambord vous apparaît dans la buée bleuâtre de l'autonne, parmi les odeurs forestières, ou dans l'or tamisé de mars, sur un ciel blanchissant.

C'est un lourd joyau, ciselé, guilloché et serti, posé au milieu des grandes forêts pleines de légendes, dont la mythologie peuple la terre et les eaux.

Michèle Savary

Habillement en 10 lettres

Grille N° 210

CUMIN	LEURRER
CHAMEAU	QUADRILLE
COMPROMIS	QUILLON
CHAPELLE	QUITTE
CRUCHE	
CHAMBRE	
DARNE	SACRILEGE
DARDE	SENTINELLE
DEMELANT	SUILLE
DIAGNOSTIC	SORT
ELASTOMERE	REBUS
EMBELLIE	RUCHE
	RUMEN
	RAMER
HISTOLOGIE	ZONA
HONTEUSE	ZOECIE
HANCHE	ZESTER
HELANT	ZIRCONIUM
HAUTIN	
LAMPADAIRE	ZINGUE
LUMINISTE	ZOZOTE

Le mot caché de notre dernière grille est

AERODROME

Nous avons reçu 70 réponses exactes.
Dernier délai: vendredi

C	E	D	R	A	D	M	U	I	N	O	C	R	I	Z
H	I	S	T	O	L	O	G	I	E	R	U	C	H	E
G	N	T	S	A	C	R	I	L	E	G	E	E	H	E
O	O	H	S	O	U	I	L	L	E	L	L	C	T	U
M	L	A	E	O	R	E	A	S	L	A	N	O	E	E
P	L	U	S	N	N	T	M	E	N	A	Z	C	L	E
R	I	T	A	I	R	G	P	T	H	O	E	H	L	H
O	U	I	T	M	C	A	S	Z	U	C	A	I	O	
M	Q	N	M	V	H	A	D	I	G	H	S	M	R	N
I	E	Z	A	C	A	N	A	N	D	T	N	E	D	T
S	T	E	L	R	M	O	I	O	E	M	A	R	E	
U	T	S	E	V	B	Z	R	M	A	T	U	U	U	
B	I	T	M	C	R	L	E	U	R	R	E	R	Q	S
E	V	E	H	E	R	R	L	Z	O	E	C	I	E	
R	Q	R	D	E	F	E	M	B	E	L	L	I	E	T

LE VIETNAM DEPUIS SA « LIBERATION » LE SUD OUTRAGEUSEMENT ASSERVI

Suite de la première page

nifié par la force, est devenu la troisième puissance militaire de l'Asie. Il possède une armée permanente qui est la quatrième du monde, mais dont le rôle est devenu plus politique. Il lui faut « maintenir l'ordre » à Saigon, assurer le déplacement échelonné sur quatre ans de quatre millions de Sud-Vietnamiens urbanisés vers les campagnes, contrôler les camps de travail où sont détenus dans des conditions fort pénibles quelque 200 000 personnes ayant occupé des fonctions politiques, militaires ou administratives sous l'ancien régime.

Le contrôle de la population à Saigon est total. La ville est divisée en plusieurs districts sous commandement militaire. Chaque district est ensuite divisé en six zones, et chaque zone en six unités (khom). Un « comité révolutionnaire » de cinq personnes est responsable d'un khom, soit environ 25 maisons. La dernière mainmise est effectuée sur la population par le biais de la médecine : tout traitement médical doit être approuvé par le parti. Grâce à ce quadrillage total, déjà expérimenté au Nord-Vietnam après 1954, les autorités communistes décident du sort de ceux qui doivent être déplacés dans les « nouvelles zones économiques » où les rations alimentaires seront quelque peu supérieures à ce qu'elles sont à Saigon. L'objectif final de ces opérations est double : faire du Sud-Vietnam un ensemble de provinces agricoles, alors que toute l'industrie sera concentrée au Nord, et ramener le niveau de vie des Sud-Vietnamiens à celui, bien plus bas, des gens du Nord.

Autre moyen de contrôle : la monnaie. En septembre 1975, tous les habitants du Sud reçurent 200 nouvelles piastres, cependant que tous les comptes libellés en « anciennes piastres » étaient confisqués. Mais la monnaie nouvelle ne possède aucune valeur sur les marchés internationaux et l'on vit bientôt se développer un marché parallèle avec les anciennes piastres, seules valables pour l'achat de carburant par exemple. Le prix officiel du litre d'essence était en septembre 1976 de 250 anciennes piastres et de 3500 au marché noir.

Le manque de carburant a porté un coup terrible à l'économie. Les pompes d'irrigation des rizières s'étant arrêtées, la disette alimentaire règne depuis 1975, alors que le Sud-Vietnam venait d'engranger

une de ses plus belles récoltes et qu'il exportait du riz dans d'autres pays asiatiques. La production d'électricité a diminué à un point tel qu'elle est rationnée depuis plus d'un an : chaque famille a droit à un maximum de 100 Kw par mois. Après une première remise à l'ordre, les officiels du régime viennent confisquer le compteur. La consommation d'électricité a ainsi baissé de 60 % à Saigon, avec toutes les conséquences que l'on imagine sur les activités industrielles et commerciales, rejetant cette ville qui fut l'une des métropoles de l'Asie dans un état voisin du sous-développement précolonial.

Le Sud-Vietnam était connu pour ses belles plantations d'hévéas, dont la résine sert à fabriquer le caoutchouc. Les cadres français furent vite remplacés par des « comités révolutionnaires d'ouvriers » sans formation. Les camions et l'équipement lourd des plantations furent emmenés au Nord, et faute de pièces de rechange, les usines s'arrêtèrent. Dans les statistiques internationales de production de caoutchouc, la production sud-vietnamienne a passé de 22 millions de tonnes par an à zéro en

l'espace d'une année.

Incapable de faire face à une situation économique désastreuse, Hanoi montre maintenant patte blanche à la porte des institutions internationales pour tenter d'obtenir des crédits occidentaux. Au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale, aux Nations unies et ailleurs, les marxistes vietnamiens viennent crier misère et implorer pitié pour leur programme de développement. Aux Etats-Unis, ils réclament les quatre milliards de dollars promis lors des accords de Paris pour dommages de guerre. Mais en mai dernier, le Congrès a heureusement bloqué toute négociation avec les représentants de Hanoi sur ce sujet. Henry Kissinger lui-même affirma devant une commission de la Chambre des représentants, le 20 juillet 1977 : « La violation des accords de Paris a enlevé aux Etats-Unis toute responsabilité d'honorer ses promesses. Nous ne leur devons strictement rien. »

On peut se réjouir de cette tardive détermination de ne plus rien faire pour aider à la consolidation d'une dictature marxiste-léniniste

au Vietnam. Car il y va aussi du sort d'autres pays d'Asie du Sud-Est. L'armée vietnamienne n'a-t-elle pas déjà entraîné plus de 2500 maquisards thaïlandais, et ne leur fournit-elle pas du matériel ultramoderne pour des actions de sabotages le long des frontières thaï ? N'aide-t-elle pas aussi les rebelles de Malaisie, n'envoie-t-elle pas des missions militaires en Corée, au Sud-Yémen et ailleurs, agissant au nom de ses maîtres soviétiques ! Où sont les anciens dirigeants du FLN, M^{me} Binh et ses collègues, dont on avait fait croire à une bonne partie de la presse occidentale qu'ils représentaient le camp de la liberté face au régime corrompu de Saigon ?

A lire les déclarations du secrétaire général du parti communiste vietnamien Le Duan, les événements actuels du Sud-Vietnam sont hélas trop clairement expliqués. L'objectif de Hanoi est d'être un « élément du pouvoir internationaliste prolétarien », ce qui veut dire en termes non marxistes un foyer d'agitation permanente télégué par Moscou. Que l'Occident en prenne bonne note.

P.-E. Dentan

En vertu du réalisme (1)

Suite de la première page

logie - plutôt que de faire dépendre le bonheur du retour à la petite paysannerie et au petit artisanat.

Mais, parfaitement conscient des exigences de cette démarche, nous indiquons aussitôt qu'elle était subordonnée à deux conditions :

- la première consistant en ceci que l'homme-individu doit « dompter ses appétits matériels », tandis que

- la seconde concernait la nécessité, sur le plan global, de la planification démocratique et de la concertation.

Depuis quelques semaines, nos entretiens ont été consacrés à explorer la première voie, la plus importante puisqu'elle se réfère à l'homme, raison d'être de l'ensemble du système. Cette exploration fondamentale n'est pas achevée. Il s'en faut de tant de réflexion encore, qu'à notre habitude, et pour ne pas nous laisser enfermer malgré nous dans la monotonie ou une gratuite complexité, nous nous ménagerons quelques variations sur d'autres thèmes, sans jamais toutefois nous laisser distraire de notre grande entreprise de démythification.

Pour aujourd'hui, je voudrais commencer à éclaircir directement l'une des significations premières de l'impératif individuel :

« Dompter ses appétits matériels », disions-nous.

Et les esprits chagrins de voir immédiatement se profiler les transferts tant reprochés des solides satisfactions matérielles aux fluides nourritures spirituelles.

Eh bien non ! Ce n'est pas du tout ainsi qu'il faut l'entendre.

Car cette exigence de mesure ne découle pas de considérations de haute philosophie, mais du plus simple réalisme.

Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler que « les besoins sont illimités alors que les biens pour les satisfaire sont limités ».

C'est vrai ! direz-vous.

Mais alors le problème est insoluble.

C'est la quadrature du cercle !

Pas si vite.

Car les besoins matériels fondamentaux, ceux qui conditionnent vraiment la vie de l'homme, sont, eux, limités aus-

si. Les moments dramatiques de l'Histoire ont démontré que sous l'empire de la nécessité le seuil de survie pouvait être abaissé dans des proportions incroyables. Cette démonstration, au reste, continue d'être effectuée quotidiennement, sous nos yeux indifférents, par les multitudes de mal nourris du tiers ou du quart monde.

Il ne s'agit pas de rappeler cette compressibilité des besoins pour en conclure que nos populations ont bien de la chance ou que les foules d'Orient ou d'Afrique ont, au contraire, bien de la malchance. Mais pour en déduire ceci : dès que l'on s'éloigne des exigences matérielles primaires, la notion de besoin revêt un caractère de plus en plus relatif et subjectif, au point d'avoiser assez rapidement l'arbitraire et l'illusoire.

C'est d'ailleurs à ces artifices et à ces illusions que tendent à recourir certains responsables de la production et de la distribution, en usant, et surtout en abusant, des techniques modernes de conditionnement des masses.

Et c'est à lutter contre ces abus que doivent s'employer les centres de décisions de nos grandes économies industrialisées.

Leurs raisons d'agir, et d'agir vite, sont évidentes.

En premier lieu, ils doivent veiller à l'utilisation rationnelle et mesurée de quantité de matières premières irremplaçables dans nombre de processus industriels fondamentaux, et que les surconsommations actuelles condamneraient, en l'absence de sévères limitations, à un rapide et catastrophique épuisement.

L'exemple du pétrole, que l'on gaspille inconsidérément dans des usages énergétiques de pure commodité alors qu'il devrait être réservé à des fins infiniment plus utiles à la cité - notamment en chimie de synthèse - est présent à tous les esprits.

Et l'on ne saurait trop féliciter à cet égard l'intelligence avec laquelle les autorités de notre pays - à l'instar de celles des Etats-Unis d'Amérique - ont entrepris, sous l'énergique impulsion du conseiller fédéral Ritschard (doté, soit dit en passant, d'un rare sens de l'image), de résoudre ce grave problème.

Mais nous sommes contraint de nous arrêter ici pour aujourd'hui, car le pétrole n'est pas seul en cause, et la préservation des matières premières ne constitue que l'une des raisons de cette lutte, comme nous pourrions le constater la semaine prochaine. Edgar Bavarel

Le parti socialiste valaisan communique

Votations fédérales et cantonale du 26 février

Réuni en comité cantonal le jeudi 12 janvier dernier, le parti socialiste valaisan a arrêté ses mots d'ordre pour les votations fédérales et cantonales du 26 février prochain.

A l'unanimité, il a décidé de recommander l'acceptation de l'article conjoncturel et de la 9^e révision de l'AVS, de laisser la liberté de vote en ce qui concerne l'initiative populaire « Démocratie dans la construction des routes nationales ». Puis, après un débat fort nourri et un vote serré (16 voix pour le non et 14 voix pour la liberté de vote), il s'est prononcé pour le rejet de l'initiative populaire « visant à abaisser l'âge donnant droit aux prestations AVS ».

Quant à la loi cantonale sur la police du feu, le PSV s'est prononcé pour son rejet par 16 voix contre 7.

Le refus d'une nomination sévèrement critiqué

Dans cette même séance, le PSV a également condamné énergiquement l'attitude du Conseil d'Etat qui a refusé de nommer Stefan Niklaus au poste de psychologue à « La Castalie », centre pour enfants gravement handicapés à Monthey.

Le PSV considère la décision du Conseil d'Etat comme une grave atteinte à la liberté d'expression. Car, dans ce cas, les compétences professionnelles de Stefan Niklaus ont été reconnues tant par l'université catholique de Fribourg que par la directrice de « La Castalie », M^{me} Reichenbach.

Le refus du Conseil d'Etat est inqualifiable. Nos autorités préfèrent laisser sans soins des enfants malades plutôt que d'engager un citoyen dont les opinions ne sont pas celles de certains dirigeants. Car il faut savoir que personne d'autre ne

s'est intéressé à ce poste à temps partiel.

Ainsi, l'Etat qui exige des impôts de tout le monde écarte arbitrairement certains de l'exercice d'une fonction publique. Cette affaire est d'autant plus inquiétante qu'il ne s'agit pas d'un cas unique. Allons-nous au-devant d'un système de démocratie autoritaire à la Pinochet ou d'une chasse aux sorcières style KGB ?

Le PSV engage toutes les personnes attachées aux valeurs démocratiques à résister à cette intolérance et à protester contre de semblables méthodes.

(Les titres sont de la rédaction)

● BERLIN (ATS/AFP). - Les autorités est-allemandes ont refusé, hier, l'entrée à Berlin-Est à deux députés de la CSU, parti chrétien-démocrate bavarois (opposition). L'un des parlementaires a indiqué à Berlin-Ouest qu'un officier est-allemand leur a déclaré qu'une visite de leur part « n'était pas souhaitée pour l'instant ».

LE JOURNAL DE VOTRE FAMILLE...



Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

BULLETIN D'ABONNEMENT

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» dès ce jour, au prix de

Fr. 98.-

Prix abonnement annuel Fr. 112.- moins un mois gratuit à tout nouvel abonné

Nom :

Prénom :

Fils (fille) de :

Profession :

Adresse exacte :

Lieu :

Date :

Signature :

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.

Si vous êtes déjà abonné, veuillez avoir la gentillesse de transmettre ce bulletin à un membre de votre famille ou à une connaissance. Nous saurons vous témoigner notre reconnaissance de manière tangible si vous nous procurez un ou plusieurs nouveaux abonnés.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.
Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing la Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Aide familiale. - Tél. 57 11 71. Responsable: Mlle Michelle Fasnacht.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Sport.
Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
 Mardi 17, Buchs, tél. 22 10 30 et 22 34 08. Mercredi 18 et jeudi 19, Duc, tél. 22 18 64. Vendredi 20, Gindre, tél. 22 58 08. Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures. Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: téléphoner au N° 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours sédunois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Frey, du 13 au 20 janvier, téléphone 22 98 98.
Service de dépannage du 0,8^h. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vostfray 22 28 30.
Gardiérie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion. Avenue de la Gare, 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation des nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue St-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare, 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.
Consommateur-information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Bleusy-Dilic (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.
Nendaz-Station. - Dancing-discothèque « Lapin Vert ». Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.
Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Patinoire. - 8 h.-11 h. 45 et 14 h.-16 h. 30, public et écoles; 20 h. 15, match JE Coupe valaisanne.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fêtes. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Dépannage. - Du 16 au 23 janvier, Jean-Bernard Frassa, tél. 2 43 43 et 2 47 83.
Patinoire. - 8 h., écoles; 17 h. 30, novices HCM; 20 h. 15, Martigny - Monthey.

D' CLAUDETTE



Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.
Groupe Alcoolistes anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny; réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.
AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les lles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.
CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie City, téléphone 3 62 63.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.
Alcoolistes anonymes. - Les réunions ont lieu le jeudi à 20 h. 15 au café des Cheminots. tél. 3 62 46, 2 20 42 et 3 43 53.

LOÛCHE-LES-BAINS
Médecin de service. - Rheumaklinik, téléphone, 61 12 52.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Assiette anglaise
 Salade
 Tomates farcies
 Salade d'oranges

Tout le monde peut sympathiser avec les malheurs de ses amis, il faut une nature vraiment exceptionnelle pour sympathiser avec leurs succès.
 (Oscar Wilde)

Le plat du jour

Tomates farcies
 Pour quatre personnes: 500 g de viande hachée, deux œufs, une tranche de pain rassis, deux gousses d'ail, un oignon, persil, paprika, une pointe de muscade, farine, un demi-verre de lait, matière grasse.

Faites tremper le pain dans le lait, essorez-le. Mélangez bien ce pain et la viande, ajoutez les épices, sel et poivre, et le très fin hachis de persil, ail, oignons. Formez de petites galettes, passez-les dans la farine, et faites-les dorer dans la matière grasse.

A propos des œufs, quelques conseils

Sortez à l'avance du réfrigérateur les œufs que vous allez utiliser (une demi-heure environ). Pour réussir une mayonnaise, le jaune d'œuf doit être à la température de la pièce et de l'huile. Si vous souhaitez les faire cuire dans leurs coquilles, ils risqueraient d'éclater lorsque vous les plongeriez dans l'eau bouillante.

Utilisez toujours deux récipients pour casser une série d'œufs destinés à une omelette ou un gâteau. Cassez chaque œuf à part dans le premier puis après avoir contrôlé sa fraîcheur, versez-le dans le second. Vous éviterez ainsi de perdre plusieurs œufs gâtés par un seul douteux.

Le blanc d'œuf cru des œufs gobés est difficile à digérer, même s'ils sont très frais.

Rappelez-vous la règle des trois-six-neuf: trois minutes de cuisson pour un œuf à la coque, six minutes pour un œuf mollet, neuf minutes pour un œuf dur en les mettant dans l'eau amenée à ébullition. Cuit plus de dix minutes, un œuf dur devient caoutchouteux.

Pour éplucher facilement les œufs durs, mettez-les dans l'eau froide au sortir de l'eau bouillante.

Pour que les blancs montent facilement en neige, ajoutez-leur une pincée de sel avant de commencer à les battre.

Votre beauté

Pour corriger...

Une bouche trop charnue: la redessiner au crayon pour la diminuer en trichant de un à deux millimètres. La lèvre supérieure doit être maquillée de rouge plus soutenu que la lèvre inférieure.

Une bouche trop petite: tracez une lèvre inférieure plus carrée, atténuez le cœur de la lèvre supérieure et relevez les coins. La lèvre supérieure sera maquillée de rouge plus soutenu que la lèvre inférieure.

Une bouche trop mince: « gonflez » la lèvre supérieure au crayon et atténuez légèrement le cœur. Débordez la lèvre inférieure de un ou deux millimètres en la traçant plus carrée. Dessinez les nouveaux contours au rouge foncé, remplissez de rouge plus clair.

Une bouche boudeuse: supprimez le cœur. Redessinez la lèvre inférieure à un millimètre en retrait. Mettez l'éclat sur la lèvre supérieure en appliquant sur le rouge du blanc et du brillant.

L'amour c'est...



...jouer avec vos enfants un jour de pluie.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved
 1976 Los Angeles Times

PARTICIPEZ AU TIERCÈ GRATUIT



BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	180
dont traités en hausse	112
en baisse	63
inchangés	29
cours payés	20
	300

Tendance générale	légèrement meilleure
bancaires	à peine soutenues
financières	bien soutenues
assurances	meilleures
industrielles	meilleures
chimiques	irrégulières
obligations suisses	bien soutenues
obligations étrangères	bien soutenues

CHANGE - BILLETS

France	40.50	43.25
Angleterre	3.70	3.95
USA	1.92	2.05
Belgique	5.85	6.10
Hollande	85.75	88.25
Italie	20.25	22.25
Allemagne	91.50	94.25
Autriche	12.80	13.10
Espagne	2.20	2.45
Grèce	4.25	5.75
Canada	1.72	1.84

Pour cette première séance de la semaine, la bourse s'est bien comportée. Les actions à rendement élevé ont eu les faveurs du grand public. Cette dernière considération est logique si l'on se réfère à la baisse des taux d'intérêt dans le marché des obligations. Les bancaires ont évolué irrégulièrement. Dans le secteur bien disposé des financières, notons le bon comportement des Elektrowatt, Forbo, Landis & Gyr et des Pirelli. Les assurances ont aussi clôturé sur une note très optimiste et gagnent passablement de terrain. Le gain le plus intéressant a été réalisé par la Réassurances porteur, qui avance de 175 francs en une seule séance. Les échanges ont été moins nombreux chez les industrielles. Dans ce dernier groupe, on enregistre aussi des résultats satisfaisants. Les favorites sont les Ciba-Geigy nominatives, KW Laufenburg ainsi que les Sandoz porteur.

Dans la partie étrangère de la cote, les certificats américains sont traités à la parité de 1 fr. 97 pour un dollar.

PRIX DE L'OR

Lingot	11100.—	11150.—
Plaquette (100 g)	1100.—	1135.—
Vreneli	97.—	107.—
Napoléon	105.—	115.—
Souverain (Elisabeth)	100.—	110.—
20 dollars or	495.—	515.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	131.78	161.78
Brigue-Viège-Zermatt	88 d	
Gonergratbahn	810 d	
Swissair port.	800	
Swissair nom.	740	
UBS	3250	
SBS	429	
Crédit Suisse	2210	
BPS	2230	
Elektrowatt	1580	
Holderbank port.	450	
Interfood port.	3325	
Juvena port.	183	
Motor-Columbus	670	
Örlikon-Bührlé	2450	
Cie Réassurances port.	4900	
Winterthur-Ass. port.	2250	
Zurich-Ass. port.	11225	
Brown, Boveri port.	1595	
Ciba-Geigy port.	1105	
Ciba-Geigy nom.	610	
Fischer port.	720	
Jelmoli	1440	
Héro	2860 d	
Landis & Gyr	1185	
Losinger	680	
Globus port.	2400	
Nestlé port.	3610	
Nestlé nom.	2210	
Sandoz port.	3975	
Sandoz nom.	1675	
Alusuisse port.	1290	
Alusuisse nom.	551	
Sulzer nom.	2770	

Bourses européennes

Air Liquide	F	151.78	161.78
Au Printemps		252 1/2	
Rhône-Poulenc		40 1/2	
Saint-Gobain		53.6	
Finsider	Lit.	123 1/2	
Montedison		70	
Olivetti priv.		128	
Pirelli		727	
1005			
Daimler-Benz	DM	320.1	
Karstadt		331	
Commerzbank		222.9	
Deutsche Bank		307	
Dresdner Bank		245.2	
Gevaert	b. Fr.	1202	
Hoogovens	fl.	25.2	

USA et Canada	131.78	161.78
Alcan Alumin.	48	
Amaz	68	
Beatrice Foods	46	
Burroughs	133 1/2	
Caterpillar	103	
Dow Chemical	50 3/4	
Mobil Oil	119	
Allemagne		
AEG	86	
BASF	126	
Bayer	123 1/2	
Demag	140 d	
Hoechst	117	
Siemens	274 1/2	
VW	205 1/2	
Divers		
AKZO	20	
Machines Bull	10 d	
Courtaulds	4.45 d	
De Beers port.	9.8	
ICI	13.5	
Pechiney	30.5	
Philips Gléil	23	
Royal Dutch	111.5	
Unilever	105.5	

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	319	329
Anfos 1	141	142
Anfos 2	129.50	130
Foncipars 1	2160	—
Foncipars 2	1205	—
Intervalor	48	49
Japan Portfolio	338	348
Swissvalor	223	225
Universal Fund	70.75	71.75
Universal Bond	72.50	73.50

Bourse de New York		131.78	161.78
American Brands	40 3/4	40 5/8	
American Cyanam.	24 3/4	24 3/8	
American Tel & Tel	59	58 3/4	
Bethlehem Steel	20 1/2	20 3/4	
Canadian Pacific	15	15 1/8	
Chrysler Corporatio.	13 1/2	13 1/8	
Dupont de Nemours	109	108 1/2	
Eastman Kodak	48 1/2	48 1/8	
Exxon	44 1/2	44 1/4	
Ford Motor	41 3/8	41 7/8	
General Dynamics	41 3/4	41 1/4	
General Electric	46 1/2	46 1/2	
General Motors	58 1/2	58 1/4	
Gulf Oil Corporation	25 1/2	25 1/8	
IBM	266	267 1/2	
Inco Ltd	16 1/4	16 1/8	
Int. Tel & Tel	30 1/8	29 7/8	
Kennecott Cooper	24 3/8	25 1/4	

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - Dernière séance - 16 ans
Une superproduction de Sergio Leone
LE COLOSSE DE RHODES
Avec Léa Massari et Georges Marchal

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
10 000 km de suspense et d'action
ON M'APPELLE DOLLARS
Avec Terence Hill, une cible humaine en or massif.

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 16 h. 30
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA
Soirée à 21 heures
LA DENTELLIÈRE
Le grand succès de Claude Goretta avec la révélation Isabelle Huppert

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 h., soirée à 21 h. et nocturne à 23 h.
LE PASSÉ SIMPLE
de Michel Drach avec Marie-José Nat et Victor Lanoux.
Une merveilleuse histoire d'amour

HAUTE-NENDA Cinalpin

Soirée à 21 heures
L'HERÉTIQUE - EXORCISTE II
de John Boorman avec Richard Burton, Linda Blair.
Quatre ans ont passé

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS
Un film d'Yves Robert avec Jean Rochefort

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
AU-DELÀ DU BIEN ET DU MAL...
Un film de Liliana Cavani avec Dominique Sanda

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES PASSAGERS
Un film de Serge Leroy avec Mireille Darc

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir: RELACHE
Vendredi, samedi
M. KLEIN

LOTÉRIE A NUMEROS

1 g. avec 6 n^{os} Fr. 426 355.90
5 g. avec 5 n^{os} + n^o c. 20 000.—
157 g. avec 5 n^{os} 2 715.65
8 603 g. avec 4 n^{os} 49.55
126 041 g. avec 3 n^{os} 4.—

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated fund	D	6.99	7.54
Chemical fund	D	6.59	7.20
Technology fund	D	6.68	7.30
Europafonds	DM	26.35	27.70
Unifonds	DM	18.15	19.10
Unirenta	DM	41.20	42.50
Unispecial 1	DM	60.65	63.80
Crossbow fund		3.87	3.95
CSF-Fund		17.59	18.—
Intern. Tech. fund		7.19	7.33

FULLY Michel

Aujourd'hui: RELACHE
Jeudi 19 - 18 ans
DETECTIVE PRIVÉ
Dès vendredi 20 - 18 ans
NEVADA SMITH

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 18 ans
Un « policier » avec Paul Newman
DETECTIVE PRIVÉ
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 14 ans
Victor Mature et Hedy Lamarr dans
SAMSON ET DALILA

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Alain Delon et Mireille Darc dans
L'HOMME PRESSÉ
Pierre Niex vit à cent à l'heure et tout lui réussit, jusqu'au jour où...

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 12 ans
Film d'art et d'essai
DERSOU OUZALA (L'aigle de la taïga)
Un film russo-japonais d'Akira Kurosawa

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Glenda Jackson, Michaël Caine, Helmut Berger
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE
Du grand metteur en scène Joseph Losey

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir: RELACHE
Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
OBSESSION
Le célèbre film à suspense de Brian de Palma

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus
Le grand succès de David Hamilton
BILITIS
Musique de Francis Lai
Strictement pour adultes

à MAGRO Ouvrier:

Multi Niaxa
4,5 kg 12.50

Fendant
Germanier litre 4.95

La lettre de gage: une obligation sûre

21 21 11

TELEVISION

Émissions en noir et blanc

tv Suisse romande

14.50 Point de mire
15.00 TV-Contacts
15.00 Heureux comme un bébé dans l'eau
Un film de Marc-Henri et Alexandre Wajnberg. (Reprise de « Ouvertures » du 14.12.77).
16.00 « L'âme des violons »
en compagnie de Sidney Weiss, violoniste et luthier (Reprise de « Des yeux pour entendre » du 1.12.77).
16.55 Les gardes-frontière à l'école de la haute montagne
(Reprise de « Chroniques montagne » du 10.11.77)
17.30 Téléjournal
17.40 La récré du mardi
Une émission du Service jeunesse
- Basile et Pécora
- La main à la pâte
- Antivol, l'oiseau au sol
- Une chanson avec Henri Dès
18.05 Courrier romand
18.30 Oui-Oui
18.40 Système D
Le jeu des incollables.
19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2^e partie
20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables. Avec la participation de Jacques Bergier
20.20 Tell quel
Magazine suisse d'information politique, économique et sociale.
- Le coureur de fonds: portrait d'un conseiller fédéral en campagne
- La base se rebiffe: comment et pourquoi des mouvements populaires, se dressent contre l'autorité
- La page grinçante de Lova Golovtchiner.
- Portrait-robot du Suisse de 20 ans: le professeur Girod donne les résultats d'une grande enquête qui a porté sur 29 000 jeunes gens.
21.10 Fat City
Un film de John Huston, interprété par Stacy Keach, Jeff Bridges, Susan Tyrell. Version originale sous-titrée français.
22.40 Téléjournal

tv Suisse alémanique

9.10 Télévision scolaire
Science de l'univers: 4. Les centrales thermiques. Reprise à 9.50
10.30-11.40 Télévision scolaire
Les hommes du conflit du Proche-Orient: 3. Les camps de réfugiés. Reprise à 11.10
15.00-16.45 Da capo
Programme pour les personnes âgées.
17.00 Pour les petits
La maison où l'on joue
17.30-17.45 Télévision scolaire
La tentative de suicide
18.00 Horticulture
3. Les cactus
18.15 Mon chef et moi...
8. Mon chef, une femme
18.45 Fin de journée
18.55 Téléjournal
19.05 Paradis des animaux
La faune des marécages. Série
19.35 Point chaud
Les programmes
20.00 Téléjournal
20.25 CH magazine
Analyses et commentaires
21.10 Columbo
Un soupçon de meurtre. série policière, avec Peter Falk
22.20 Téléjournal
22.40-23.25 Il Balcon tort

tv France 1

20.45 La Strada
Film dramatique de Federico Fellini (1954), avec Anthony Quinn et Giulietta Masina (sous-titré en allemand et en français)
22.25 Aujourd'hui aux Chambres fédérales
22.30 De choses et d'autres
Enquêtes et débats. Pour un portrait de la Suisse italienne: 1. Comment nous voient les Tessinois d'outre-Alpes
23.35 Nouvelles sportives
23.40-23.50 Téléjournal

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
Avec André Claveau
13.00 TF1 actualités
13.45 Restez donc avec nous...
13.50 Starstory. 14.05 Loisirs des uns, loisirs des autres. 14.25 Variétés. 14.30 L'homme invisible. 15.17 Variétés. 15.20 Les secrets d'Annick. 15.35 Variétés. 15.40 D'un mardi à l'autre. 15.55 Variétés 16.00 Télé-décoration. 16.30 Variétés: Mort Shuman. 16.35 Lissons ensemble
18.02 A la bonne heure
L'énergie solaire: c'est sérieux
18.27 Gédéon
18.32 L'île aux enfants
18.55 L'accusée (7)
Feuilleton de Pierre Goutas. Avec: Anne Saint-Mor: Carol
19.15 Une minute pour les femmes
Informez-vous sur la ménopause, au lieu de souffrir vous la maîtrisez
19.20 Actualités régionales
19.43 Eh bien raconte!
Avec: Jean-Claude Michot, Arlette Didier, etc.
20.00 TF1 actualités
20.30 Arouapaka
Variétés, avec: Patrick Raynal, Enrico Macias, etc.
21.32 L'échappée belle, ou les sports nouveaux
22.30 Pleine page
Interview de: Louis Pauwels, Anne Philippe, Pierre Goubert, Jean Guehenno, Pierre Clarac.
23.30 TF1 actualités

tv Antenne 2

13.05 CNDP
13.35 Magazine régional
13.50 Des lauriers pour Lila (12)
Feuilleton de Claude Grinberg. Avec: Brigitte Ariol, Lila
14.03 Aujourd'hui madame
Invité: Jean Guehenno, pour son livre « Dernières lumières, derniers plaisirs »
15.05 Rediffusion à chaud
Magazine médical. Les difficultés scolaires: 1. L'apprentissage
15.59 Aujourd'hui magazine
Objectif sur le salon nautique. Variétés. Jeux
17.55 Fenêtre sur...
Le temps retrouvé: l'archéologie vue par les archéologues (2)
18.25 Dorothee et ses amis
18.40 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Les six jours d'A2
20.00 Journal de l'A2
Les dossiers de l'écran
20.35 Les Français et les partis politiques.
En direct du Sénat. Invités: M. André Diligent, M. Claude Estier, M. Robert Fabre, etc.
23.30 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

18.35 FR3 jeunesse
19.05 La télévision régionale
Caractères: la dynastie des créateurs
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
La CFDT
19.55 FR3 actualités
20.00 Les Jeux de 20 heures
20.30 Rio Bravo
Un film de Howard Hawks
Avec: John Wayne, Dean Martin, Ricky Nelson, Angie Dickinson, etc.
22.45 FR3 actualités
23.00 Réussite

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
6.00 Le journal du matin
Musique variée et informations générales
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
La séquence du consommateur
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin
10.05 Quel temps fait-il à Paris?
par Antoine Livio
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
De A jusqu'à Z
Un jeu de Michel Dénériaz
Mardi les gars!
par Emile Gardaz et Michel Dénériaz

12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 Rétro 33-45-78
par Pierre Grandjean
14.05 Des ronds dans l'eau
Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean
16.05 Feuilleton Malevil (12)
16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
17.05 En questions
par Jacques Bofford
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.30 Le journal du soir
19.00 Actualité littérale
par Francis Boder et Albert Zbinden
19.15 Radio-actifs
20.05 Aux avant-scènes radiophoniques
Mister Blake
Comédie policière en 3 actes de Frank Lauder et Sydney Gilliat
Avec: Jane Savigny, Jacques Barillet, Armand Abplanalp etc.
22.05 Baise un peu l'abat-jour...
ou comment refaire le monde en bavardant le soir, chez soi, par Janry Varrel
23.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
Les après-midi culturels de la Radio suisse romande avec:
A vues humaines
Suisse-musique
Production: Radio suisse italienne
G. Verdi, G. Puccini
L. van Beethoven
G. Fauré, J. Brahms
F. Liszt
17.00 Rhythm'n pop
17.30 Anthologie du Jazz
par Demètre Ioakimidis
Ruby Braff
18.00 Informations
18.05 Redilemele
Le rendez-vous des jeunes avec Gérard Suter
19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
Informations en romanche
19.40 Nouveautés du jazz
par Raymond Colbert
20.00 Informations
20.05 Musique... au pluriel
En suivant les chemins de l'opéra avec
Franz Schubert
20.30 Vient de paraître
par Demètre Ioakimidis
W.-A. Mozart
L. van Beethoven
A.-I. Khatchaturian
22.00 Musiques au futur
Les journées mondiales de la musique. Cologne 1977
J. von Bose
N.-A. Huber
22.30 Chrono-rythmes
par Demètre Ioakimidis
23.00 Informations

6.00 Espresso
9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui
10.00 Le pays et les gens
11.05 Musique militaire
11.30 Mélodies populaires
12.00 La chronique verte
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
Informations et musique
14.05 Magazine féminin
14.45 Lecture
15.00 De l'ouverture au final
Opéras polonais
16.05 Causerie
17.00 Onde légère
18.20 Musique de danse
18.45 Sport
19.00 Actualités
19.05 Théâtre en dialecte
20.40 Musique populaire
22.05 Just the blues
23.05-24.00 Top class classic

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 18.30, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 Musique et Informations
8.45 Radio-scolaire
9.00 Radio-matin
11.50 Les programmes du jour
12.00 Informations
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chantons à mi-voix
14.05 Radio 2-4
Musique légère
16.05 Après-midi musical
18.05 Cinéma et théâtre
18.35 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Troisième page
Ch. Perrault et ses fables
20.30 Discothèque des jeunes
23.05-24.00 Nocturne musical

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
G. Verdi, A. Dvorak
F. Couperin
F. Mendelssohn
F. Berwald, D. Buxtehude
Cl. Debussy
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'italien
9.20 Domaine italien
9.30 La Suisse et l'éducation
Un magazine de Jacques Zanetta
10.00 Les concerts du jour
10.05 L'école des parents vous propose...
Toujours à côté de la question...
10.30 Initiation musicale
Les quatre Grands de la musique tchèque (3), par Jean Meylan
11.00 Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
C. Frank, G. Fauré
C. Debussy
12.00 Midi-musique
Production: Radio suisse romande
E. Bloc, F. Martin
J. Sibelius, J.-S. Bach
R. Oboussier

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00

SANS MENAGEMENT, LE CAPORAL JETTE JACOB BENEDECK DANS UNE CELLULE.

1317

© COSMOPRESS, GENÈVE

Enfin de la compagnie! Mon nom est Salvatore.

Salvatore? Je vous cherchais.

Je vais vous tuer!

Copyright A.N.C. Ltd Mondial Presse
Tous droits réservés.

Rip KIRBY

MERCI.

ALORS, TEMPER? RIP KIRBY A-T-IL DIT QU'IL NOUS AIDERAIT CONTRE JOHNNY?

NON, ONCLE FRANK! ILS SONT SI BONS AMIS QUE JE LES IMAGINE TRÈS BIEN POUR AINSI DIRE DANS LES BRAS L'UN DE L'AUTRE...

POUR UN « DÉBUTANT », J'AI OBSERVÉ VOUS CONNAISSEZ PARFAITEMENT LA TECHNIQUE DU CORPS À CORPS, JOHNNY.

J'AI OBSERVÉ SOIGNEUSEMENT UNE PIEUVRE, RIP.

TEMPER FAIT UNE TRISTE VISITE A LA PRISON...

71029

Publié par opera mundi

météo

Nébulosité changeante

Régions alpines: la nébulosité sera changeante, devenant parfois forte sur l'ouest et la crête des Alpes, avec quelques précipitations. Vents faibles en plaine, modérés du sud en altitude. Température comprise entre -1 et +3 degrés.

Evolution pour mercredi et jeudi: pas de changement important.

A Sion hier à 13 heures: très nuageux, foehn, 6 degrés. Ailleurs en Suisse: Berne: couvert, -2; Zurich: couvert, -1; Genève: très nuageux, +2; Locarno: couvert, pluie, +3; Bâle-Mulhouse: nuageux, +4; Saentis: très nuageux, -7 (mer de brouillard jusqu'à 800 mètres).

Soldes - Rabais - Action

Ventes spéciales autorisées du 16 au 31 janvier

**Grand choix de tapis d'Orient
toutes provenances**

**Profitez des rabais
10% - 20% - 30%**



Venez et comparez!

gamgoum

Le grand spécialiste du tapis d'Orient

Sion

Av. de la Gare 32
Tél. 027/22 33 48

Sierre

Rue du Bourg
Tél. 027/55 72 16

ANNONCES DIVERSES

HAZYLAND

Dancing au Pavillon
Montreux
Tél. 021/62 56 46
★★★★★★★★★
Du 16 au 31 janvier
le quartette suisse

Pichi Palinoff

Showtime western avec
Freddy Frindt

Tous les hit-parades
avec le DJ Safi

Le Hazyland
vous offre toujours
les meilleurs orchestres

Air conditionné

HAZYLAND

Tous aux
soldes

chez

**MOX
POUR
MOI**

La Croisée - SION
(Vente spéc. aut. du 16 au 31.1)

**Entreprise moderne
de nettoyage**

entreprind tous travaux de nettoyage
de bureaux, appartements, chalets,
usines, hôtels, restaurants.
Nettoyage moquettes

Tél. 026/8 16 39 36-20293

Renault 12
Gordini, 1972

Renault 10
blanche, 1971

Renault 16
bleue, 1971

NSU 1200 C
blanche, 1970

**GARAGE
DES ALPES**
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Pour vos réparations
Des pièces d'occasion!

**Autorec
Villeneuve**
Auto-démolition

Tél. 021/60 28 30

Vous nous trouvez en zone indus-
trielle, en passant à angle droit sous
l'autoroute.

Renault 4 TL
expertisée
Fr. 2900.-

Tél. 025/4 65 15
4 19 15
143.010.204

Echange

ma Lancia Fulvia
Coupé 5 vit., 1974

contre
bus-camping

Tél. 025/4 16 41

**PATINOIRE COUVERTE
DE VILLARS**

Mardi 17 janvier
à 20 h. 30

**HC Villars -
HC Forward Morges**

Championnat suisse LNB

Location et renseignements:
tél. 025/3 27 22

**Pour toutes
vos réparations**

Machines à laver, cuisinières, lave-vaisselle de n'importe quelles marques ou provenances.
une seule centrale suisse romande!
Tél. 021/62 49 84 - 61 33 74

Superménagier - Dep'Service-Valais
Déplacement fixe à forfait, minimum partout le même. Monteurs régionaux rapides, compétents et souriants.

22-169

A vendre, importation directe, du stock

boilers
électriques **NEUFS** avec garantie; 100; 150, 200 litres dès Fr. 645.-

Orbatec SA, 1350 Orbe
Tél. 024/41 29 55 22-3360

027/21 21 11

La nouvelle Passat. Un beau progrès en styling, technique et confort.



La catégorie moyenne s'est enrichie d'une voiture de haut rang: la nouvelle Passat.

Elle s'est embellie. Avec son capot étiré bien à plat, sa calandre affinée et son spoiler avant élargi vers le bas. Les problèmes techniques ont été résolus de façon optimale. Les améliorations apportées au confort routier et au maniement des instruments de bord sont sensibles. La beauté de l'habitacle a été rehaussée.

Profitez de tous ces perfectionnements. En essayant par exemple la nouvelle Passat.

Comme toute VW neuve, nous dotons la Passat d'une garantie de 1 an sans limite de kilométrage. Prestations d'assurance Intertours-Winterthur, pendant 2 ans.

Coupon information. Veuillez m'envoyer le prospectus Passat.

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

Découpez et envoyez à: AMAG, Agence générale, 5116 Schinznach-Bad.

Réduction de prix
Informez-vous auprès de votre agent VW/AUDI!

Renseignements:
AMAG-Leasing pour
commerces et entreprises.
tél. 056/43 01 01.



VW. No 1 en Suisse.

FOOTBALL

Les équipes se préparent pour le Mondial 78

● **La France**

L'équipe de France disputera deux nouveaux matches de préparation à domicile contre l'Iran et la Tunisie, respectivement les 11 et 19 mai dans des villes qui restent à déterminer, juste avant son départ pour l'Argentine, ont annoncé à Buenos Aires, le président de la Fédération française, Fernand Sastre et le sélectionneur Michel Hidalgo.

Le programme des Français, avant d'entamer la phase finale du « Mondial » dans le groupe 1 avec l'Argentine, l'Italie et la Hongrie, comportera les rencontres suivantes :

8 février : Italie - France à Naples. 8 mars : France - Portugal à Paris. 1^{er} avril : France - Brésil à Paris. 11 mai : France - Iran, et 19 mai : France - Tunisie.

● **L'Espagne**

L'équipe d'Espagne disputera trois rencontres amicales en Europe et deux en Uruguay avant le début de la prochaine coupe du monde.

Le 25 janvier à Madrid, l'Espagne rencontrera l'Italie et le 26 avril, toujours à Madrid, elle accueillera le Mexique. Une dernière rencontre, également en Espagne, à une date indéterminée, sera organisée contre la Norvège ou la Tchécoslovaquie. La sélection espagnole sera réunie le 10 mai et s'envolera à destination de Montevideo le 22. Le 24 mai, elle rencontrera l'Uruguay et le 27, elle disputera un dernier match d'entraînement à huis-clos, contre une équipe uruguayenne de deuxième plan.

La délégation espagnole comprendra trente personnes au total : 22 joueurs, le sélectionneur-entraîneur et un assistant, un médecin, deux masseurs, le chef du matériel, un délégué de presse et un délégué de l'équipe. La délégation sera logée aux abords de Buenos Aires. Pour sa rencontre avec le Brésil, l'Espagne partira à Mar del Plata en avion; la veille du match et rentrera le soir même à Buenos Aires.

● **Satisfaction en Pologne**

Toute la presse polonaise ne cache pas sa « vive satisfaction » du tirage au sort du « Mondial » et ses titres sont élogieux : « La roue de la fortune nous sourit », « Le sort nous a été très favorable », « Un grand poids nous a été enlevé de dessus le cœur ».

Cette satisfaction est d'autant plus grande que de nombreux commentateurs, comme l'homme de la rue d'ailleurs, estiment que la désignation des têtes de série n'a pas été inspirée par « les règles du fair-play », mais bien par des « tergiversations en coulisses ». Certains supporters, interviewés par la télévision, ont exprimé leur « étonnement » devant le cas de l'Italie qui, ont-ils dit, a été « punie par où elle a péché ».

En général, les Polonais appréhendaient de se retrouver face à l'Autriche et plus encore la France, en « net progrès », qu'ils estiment être la « bête noire » de la coupe du monde. L'un des commentateurs de la télévision s'est déclaré convaincu que ces deux pays se qualifieraient pour les quarts de finale.

● **BELGIQUE : LE FOOTBALLEUR DE L'ANNÉE**

Julien Cools a été désigné comme meilleur footballeur belge de l'année 1977. Le demi du FC Brugesois s'est vu attribuer 64 points de vote par Jean-Marie Pfaff, le jeune gardien de Beveren, et 178 de plus que Robbie Rensenbrink, l'aïllier hollandais d'Anderslecht.

Maier et Muller décorés

Le gardien de but de l'équipe nationale ouest-allemande, Sepp Maier, et son camarade de club, le « bombardier » Gerd Muller, ont été décorés à Munich de la croix d'officier de l'ordre du Mérite de la RFA, par le ministre bavarois de la culture, M. Hans Maier.

La croix leur a été décernée par le président de la République, M. Walter Scheel, pour leur contribution aux succès de leur club, le Bayern de Munich, triple champion d'Europe, et de l'équipe nationale, championne du monde en titre.

ATHLÉTISME

Défaite de John Walker

Le recordman du monde du mile, le Néo-Zélandais John Walker, a subi une défaite à Sydney, sur le mile, face à l'Irlandais Eamonn Coghlan. A l'issue de la course, Walker a déclaré qu'il devrait se soumettre à une nouvelle opération à la jambe. Voici les résultats d'une réunion disputée sous une pluie battante : 100 m : Don Quarrie (Jam) 10"3. - 200 m : Quarrie 21"6. - 800 m : John Higham (Aus) 1'52"2. - Mile : Eamonn Coghlan (Irl) 4'01"1. - 5000 m : Rod Dixon (NZ) 13'59"9. - Poids : Wladyslaw Komar (Pol) 19 m 10.

Wengen: après l'annulation de la descente du Lauberhorn Une décision intervenue trop tôt?

De notre envoyé spécial Jacques Mariéthoz

L FAUT REMONTER à 1972, l'année des Jeux olympiques de Sapporo, pour retomber dans une situation similaire à celle qui s'est présentée hier aux 48^{es} courses internationales du Lauberhorn, l'annulation de la fameuse descente. En 1972, à trois jours du départ pour le Japon, la course avait également été transférée du samedi au dimanche à la suite de conditions atmosphériques défavorables avant d'être supprimée. Cependant, cette année-là la décision de supprimer l'épreuve n'était intervenue qu'au tout dernier moment, soit aux environs de 14 heures, dimanche. Or, hier à Wengen, le jury, composé de MM. Krecek (RFA), Kahr (Aut), Cotelli (It) et des Suisses Fuchs, Wenger et Hillbrunner, se prononçait déjà à 9 heures sur l'annulation pure et simple de la descente du Lauberhorn.

Il ne fait aucun doute que durant les premières heures « skiables » de ce lundi, cette solution s'imposait, car sur les hauteurs de Wengen il faisait un temps à ne pas mettre un skieur dehors. Mario Cotelli déclarait après avoir pris connaissance par radio des conditions dans la région du Rubenstaende, du Hundschoep et de la « bosse à Minsch » : « Actuellement, le vent souffle avec une telle violence qu'il n'est pas possible de courir. Mais il me paraît arbitraire de prendre la décision de l'annulation si tôt. »

● **LES « OUBLIS » DE COTELLI**

Le PDG de la « Squadra azzura » s'est cependant bien gardé de préciser qu'à 8 h. 32, il n'était pas présent à la gare de Wengen pour se diriger sur les hauteurs en compagnie de MM. Krecek, Kahr et Fuchs. Arrivé sur place, c'est ce trio qui prit la décision de l'annulation de la descente du Lauberhorn. Mario Cotelli, qui mise tout sur son poulaïn Plank, ne craignait pas de se mesurer même dans des conditions impossibles.

A ce propos, l'avis de Rolf Hefli, responsable de l'équipe suisse, doit être retenu : « La décision est sage et juste. La piste était détériorée par le vent et la tempête à un degré tel entre le départ et la Wasserstation qu'elle n'aurait pas pu être réparée jusqu'à l'heure de la course, à 12 h. 30, ni même pour le lendemain. La neige et les pierres encombraient la piste sur plusieurs centaines de mètres. »

● **PERTE COMPENSÉE**

Les organisateurs de la descente du Lauberhorn s'étaient assurés auprès de la Lloyds en cas d'annulation de la descente. A cet effet, ils avaient payé une prime de 18 500 francs pour une couverture de 180 000 francs. C'était une sage précaution. On peut en effet penser que si normalement la descente du Lauberhorn attire le samedi entre 15 à 20 000 spectateurs, elle n'aurait jamais connu ce même succès populaire un lundi. Si la course s'était déroulée, hier, on peut supposer que les organisateurs auraient enregistré une perte avoisinant les 100 000 francs. Tout est donc bien qui finit bien sur le plan financier.

● **SUR LE PLAN SPORTIF : DES PROBLÈMES**

L'annulation de la descente du Lauberhorn signifie que les deux épreuves de Kitzbuehl prendront une importance extraordinaire, pour la plupart des grandes nations qui doivent sélectionner leurs descendeurs pour les championnats du monde de Garmisch. Par ailleurs, Franz Klammer, le champion olympique de la spécialité, devra régler à domicile une question de suprématie face à l'Italien Herbert Plank, l'homme qui s'est permis de le battre deux fois successivement à Val Gardena et à Cortina. Le champion autrichien attendait comme personne le rendez-vous du Lauberhorn : « Si Plank me bat encore, c'est que ses qualités sont grandes. Cela signifiera, peut-être également qu'il possède un ski super rapide et un fartage miracle que nous ne connaissons pas encore ». Côté helvétique, personne n'ignore les conséquen-



Frédy Fuchs, chef technique, et le délégué FIS, Heinz Krecek (à droite) ont pris une sage décision.

ces de cette annulation. Seuls Bernhard Russi, légèrement malade ou Erwin Josi, tous deux pratiquement qualifiés pour Garmisch, n'éprouveront pas d'éternels regrets... et encore.

On peut se demander si les responsables de la coupe du monde trouveront une date de remplacement pour la descente du Lauberhorn. La possibilité existe après Garmisch de faire disputer deux descentes à Chamonix ou à Arosa, où une telle épreuve figure déjà au programme.

● **DOMMAGE POUR PHILIPPE ROUX**

Dans ce cadre existant de la descente du Lauberhorn, où plusieurs Suisses jouaient une partie de leur billet pour Garmisch, tous les regards valaisans étaient tournés vers Philippe Roux et Sepp Buercher. Pour le second, l'exploit n'était pas exclu après les promesses de Cortina. Toutefois, le skieur de Verbier jouait une carte plus importante encore. Il en était conscient et confiant : « Je me suis bien préparé durant la pause des fêtes de fin d'année sur les pistes de Verbier et j'attendais plein d'espoir cette descente qui me convient et sur laquelle je me sens à l'aise. Je ne tiens pas compte des deux derniers entraînements durant lesquels j'ai testé une nouvelle combinaison pour le compte des responsables helvétiques. »

Philippe Roux avait des raisons de croire en cette descente du Lauberhorn sur laquelle en 1975 il devenait champion suisse et surtout où en 1976 il obtenait un deuxième rang derrière Klammer (à 2'22) et une quatrième place derrière Plank (sur la même longueur envisagée hier) sur la seconde descente de 1976 qui remplaçait celle de Garmisch. Les deux Valaisans, comme les frères Berthod, Vestli, Tresch, Müller, Cathomen ou Lutz, devront donc reporter leurs espoirs sur les deux descentes de Kitzbuehl, à la fin de cette semaine. Une concentration qui risque de mettre les nerfs à fleur de peau à quelques jours du rendez-vous mondial de Garmisch.

La décision est-elle intervenue trop tôt hier à Wengen ? En toute objectivité, il faut reconnaître que si à 9 heures elle provoquait l'étonnement, elle se justifiait à 11 h. 30, puisque le vent, en plus des dégâts enregistrés, soufflait toujours à une vitesse de 120 km/h, sur le tronçon initial de la descente. J.M.

Aujourd'hui au « géant » d'Adelboden La Suisse sans Muller mais avec Heini Hemmi

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL : JACQUES MARIÉTHOZ)

Dès ce matin, sur les hauteurs de Tschentenalp, les « géantistes » de la coupe du monde parviendront-ils à remettre un peu de baume sur toutes les contrariétés subies à Wengen ? La réponse leur appartient, mais il ne fait aucun doute que le Suédois Ingemar Stenmark, comme dimanche dans le « spécial » de Wengen, sera au centre des débats de ce quatrième slalom géant de la coupe du monde de la saison. On peut être certain que l'exemple fourni par Klaus Heidegger servira de motif à plus d'un concurrent pour se dresser face au monument suédois.

Parmi les principaux candidats à une succession momentanée tout au moins à la tête des « géantistes » figurent notamment le Suisse Heini Hemmi, qui ne ressent plus ses douleurs au dos, l'Américain Phil Mahre, A. Wenzel, K. Heidegger, L. Stock et J.-L. Fournier. Tous ces coureurs se sont approchés d'Ingemar Stenmark durant les trois premiers « géants ». Heini Hemmi surtout, deux fois le second du Suédois, à Val-d'Isère et à Madonna di Campiglio avant sa blessure, s'affiche comme l'adversaire le plus coriace. Le champion olympique de Churwalden, aimerait bien rééditer sa victoire de la saison dernière, ici à Adelboden, même si le champ d'action ne sera pas le même. Ce qui ne change pas : la présence de Stenmark. C'est sur les hauteurs de Tschentenalp que cette année aura lieu la grande lutte que l'on est en droit d'attendre de la part de tous les témoins du géant mondial.

LUTHY POUR MUELLER

Au moment où Heini Hemmi revient dans le circuit, Peter Mueller reste indisponible, il ne figure pas parmi les dix Suisses engagés à Adelboden pour cause de blessure. Son forfait réduira le pre-

mier groupe à 15 unités et il sera remplacé au sein de l'équipe suisse par Jacques Luthy (19 ans), de Charmey. Aux côtés des frères Hemmi, de Good, Luescher, Aellig, Schwendener, Eggen (qui se remet lui aussi de ses douleurs dorsales) et de Luthy, on trouve le duo valaisan Fournier-Bonvin.

A Adelboden, ce slalom géant a été préparé avec tout le sérieux habituel. Quelque 400 000 litres d'eau ont été transportés par télésiège de la station sur la piste de Tschentenalp. De cette manière, les parties à forte déclivité ont été arrosées. La première manche, piquetée par le Suisse Willy Lamprecht, comprend 51 portes et une longueur de 1100 mètres. Ce matin, le premier départ

du slalom géant d'Adelboden est prévu pour 10 heures (2^e manche 13 h. 30).

ORDRE DES DÉPARTS

1. Piero Gros (It), 2. Ernst Good (S), 3. Hans Hinterseer (Aut), 4. Christian Hemmi (S), 5. Cary Adgate (EU), 6. Jean-Luc Fournier (S), 7. Manfred Brunner (Aut), 8. Gustavo Thoeni (It), 9. Phil Mahre (EU), 10. Willi Frommelt (Lie), 11. Ingemar Stenmark (Su), 12. Erwin Stricker (It), 13. Klaus Heidegger (Aut), 14. Andreas Wenzel (Lie), 15. Heini Hemmi (S), 16. Didier Bonvin (S), 17. Peter Luescher (S), 18. Peter Aellig (S), 19. Peter Schwendener (S), 20. Karl Eggen (S), 21. Jacques Luthy (S).

PROGRAMME DES ÉPREUVES DE BADGASTEIN NADIG, LA PLUS RAPIDE À L'ENTRAÎNEMENT

Les courses de coupe du monde féminines de Badgastein ont été réduites au programme initial, car les organisateurs de la station salzbourgeoise n'ont pas été en mesure d'assurer le déroulement de la descente féminine supplémentaire qui devait, aujourd'hui, se substituer à la compétition annulée le 20 décembre à Saalbach. Le redoux intervenu depuis plusieurs jours et la pluie du week-end dernier ont conduit, hier, les organisateurs à appliquer le programme suivant :

Aujourd'hui : entraînement chronométré de la descente. - Demain : descente sur une piste raccourcie. - Jeudi : slalom spécial.

LES PREMIERS ENTRAÎNEMENTS

1. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'32"53 ; 2.

Elena Matous (Iran) 1'33"54 ; 3. Cindy Nelson (EU) 1'33"69 ; 4. Monika Kaserer (Aut) 1'34"00 ; 5. Elfi Deufl (Aut) 1'34"27 ; 6. Brigitte Habersatter (Aut) 1'34"32 ; 7. Kathy Kreiner (Ca) 1'34"67 ; 8. Bernadette Zur-

brigen (S) 1'34"80 ; 9. Irmgard Lukasser (Aut) 1'34"97 ; 10. Evelyn Dirren (S) 1'35"36. Puis : 17. Marlies Oberholzer (S) 1'36"86 ; 19. Doris De Agostini (S) 1'37"10 ; 20. Annemarie Bischofberger (S) 1'37"65.

Communiqué AVCS

Course FIS de la semaine gruyérienne

Les coureurs suivants sont convoqués par la FSS : Patrick Pralong, Pascal Beney, Régis Fournier, Markus Murmann, Gilles Müller, Patrick Rey, Marcel Kuonen, Hans et Jörg Seiler. Les autres membres de l'équipe valaisanne doivent se tenir prêts à la maison. Ils seront convoqués par téléphone aujourd'hui, mardi, entre 18 et 19 h. 30. Déplacement selon indication par téléphone. Logement : hôtel Rallye, Bulle. Prendre matériel pour les trois disciplines, casque, licence, équipement de l'équipe. Prix : Fr. 250.-, comprenant également la descente de confrontation du Moléson.

Le chef alpin : P.-H. Francey

CYCLISME

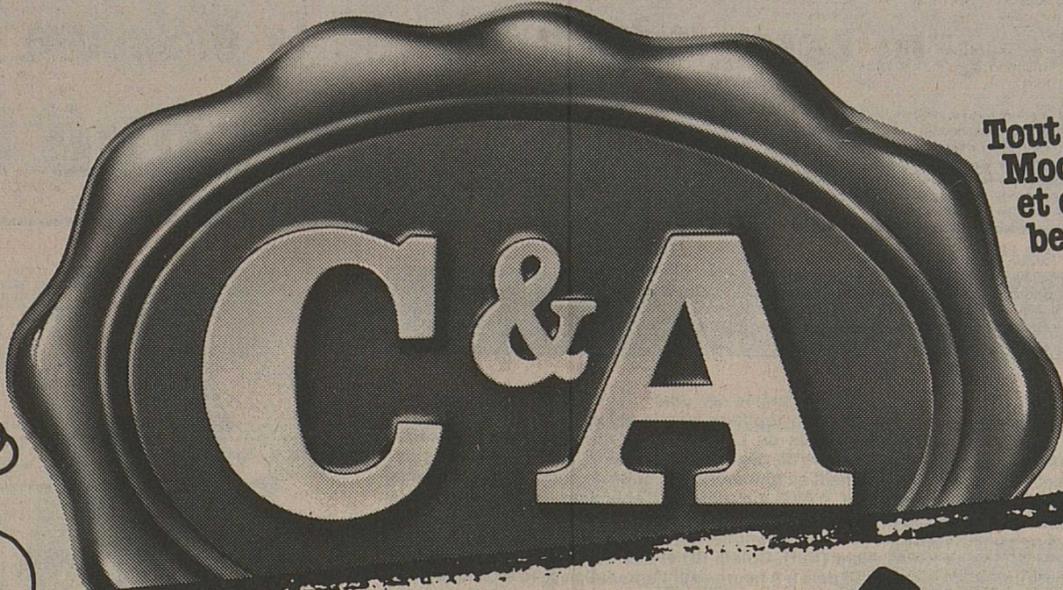
Eddy Merckx renonce aux Six Jours

Eddy Merckx ne participera plus, cette saison, à des réunions cyclistes d'hiver. Le Belge a informé l'organisateur des Six Jours de Rotterdam, le Hollandais Peter Post, qu'il a dû renoncer non seulement à son contrat pour cette épreuve, mais aussi à sa participation aux Six Jours d'Anvers et de Milan.

Les Six Jours de Copenhague

Les 20^e Six Jours de Copenhague jouent de malheur. Au 4^e jour, après la défection de Patrick Sercu et d'Albert Fritz, une maladie contagieuse (vomissements et diarrhée) a frappé dimanche sept coureurs qui, tous ont passé la journée au lit. Ce sont René Pijnen, Gerben Karstens, Roy Schuiten, Klaus Bugdahl, Bernt Johansson, Ole Ritter et Finn Clausen. Ritter et Pijnen tenteront bien de se remettre en selle dimanche soir, mais tous deux durent peu après retourner au lit. Par contre, Karstens, Schuiten et Clausen réussissent à reprendre la course dans la soirée.

Vente spéciale autorisée du 16 au 31 janvier 1978



Tout de la Mode Contis et encore beaucoup plus!

Soldes C&A comme ça!

Blanc

10% de rabais sur tous les articles de blanc non démarqués.

Drap housse

en coton-jersey, avec élastique incorporé.
En coloris unis soutenus:
140 x 200 cm 40.50
90 x 190 cm 29.70
En blanc et coloris pastel:
140 x 200 cm 29.70
90 x 190 cm seulement

1980

Parure de lit

en coton imprimé.
Garniture à 4 pièces:
2 draps de lit, 240 x 280 cm, et 2 taies d'oreiller, 60 x 60 cm, maintenant seulement

3150

Couvre-pieds piqués luxueux!

Dessus en satin imprimé, dessous en tricot, intérieur pure laine de mouton.
150 x 220 cm, avant 140.— maintenant

75.-

Couverture,

en acryl-velours, moelleuse, d'entretien facile, en 6 coloris unis. Une suggestion particulièrement favorable de C & A!
220 x 240 cm 59.40
180 x 220 cm

3960

Articles plumes de qualité

maintenant soldés avec 20% de rabais.

Duvets souples remplis de soie sauvage,

piqués avec boutons. Idéal pour toutes saisons. Maintenant vraiment à des conditions sensationnelles.
200 x 200 cm 260.—
155 x 200 cm

19360

Garnitures éponge

de robuste qualité de marque, partiellement avec de petits défauts, maintenant à prix fortement réduits:
Linge de bain, 90 x 160 cm 19.—
Essuie-main, 50 x 100 cm 7.— et 5.—
Lavette seulement

1.-

Garnitures salle de bain

en 7 coloris unis, lavage à la machine, 3 éléments: tapis 50 x 70 cm, entourage et dessus de WC. Avant 28.— maintenant

18.-

Serviettes

en coton damassé blanc seulement

-90

Tissu éponge uni

en nombreux coloris. Largeur 90 cm, avant 8.— maintenant

5.-

Tissus rideaux

10% de rabais sur tous les tissus rideaux non démarqués.

Shantung uni,

le rideau classique, 100% dralon. De belle souplesse, nombreux coloris actuels. Largeur 120 cm, avant 17.— maintenant

9.-

Rideaux velours,

magnifique qualité d'acryl, facile d'entretien, tons de velours somptueux. Largeur 120 cm, avant 29.— maintenant

19.-

Tissus rideaux imprimés,

grand choix de dessins et coloris, des qualités exceptionnelles, pour tous les goûts. Largeur 120 cm, avant 12.— maintenant

5.-

Store terylène,

belle et fine qualité unie avec ourlet plomb. Hauteur 150 cm, avant 5.— maintenant

3.-

Tulle Bobinet,

motifs spécialement plaisants dans le style «grand-mère», pour rideaux, jets de lit et nappages. Largeur 180 cm, avant 12.— maintenant

7.-

Rideaux douche

de première qualité, rayures modernes ou fleurs. 180 x 180 cm, œillets et anneaux inclus. Avant 15.— et 12.— maintenant

9.-

Voile terylène brodé

de dessins magnifiquement travaillés sur le voile le plus fin. Hauteur 265 cm, avant 45.— maintenant

25.-

Décor studio, uni,

qualité d'acryl cossue, entretien sans problème, tissages variés, en 5 coloris modernes. Largeur 120 cm, avant 15.— maintenant

9.-

Tissus

Tissus pour articles de soirée,

dentelles idéales pour blouses ou robes. Qualité sans problèmes. Largeur 140 cm seulement

4.-

Jersey-polyester

pour robes, d'entretien facile. Dessins divers sur fond beige. Largeur 140 cm seulement

6.-

Carreaux laine,

très actuels pour jupes et pantalons. Qualité résistante de laine et polyester. Largeur 150 cm seulement

8.-

Imprimé jersey

pour robes, souple et agréable au porter, adorables dessins. 100% polyacryl. Largeur 140 cm seulement

8.-

Flanelle unie,

qualité rêvée pour jupes et pantalons, en laine et polyester, divers coloris mode. Largeur 150 cm seulement

9.-

Panneaux,

imprimés main, en jersey-polyester, recommandés pour la robe d'après-midi ou du soir. Largeur 140 cm seulement

15.-

Tissus pour capes,

parfaite et souple qualité de lainage pour manteaux et capes. Largeur 150 cm seulement

19.-

Chaque jour de 14 à 15 heures
Heure miracle

Mardi 17 janvier
Tissus rideaux, imprimés et jacquard ou

Vitrages pour cuisines, blanc et couleurs, durant l'heure

Mercredi 18 janvier
Tissus nouveautés, unis et imprimés, largeur 90 et 140 cm, durant l'heure

Jeudi 19 janvier
Draps housses, 90 - 190 cm, ou **Draps de dessus,** 170 - 260 cm, durant l'heure

Vendredi 20 janvier
Tissus rideaux, imprimés et jacquard ou

Vitrages pour cuisines, blanc et couleurs, durant l'heure

Jusqu'à épuisement du stock!

C&A ça vous va!

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

Biathlon Victoire norvégienne à Ruhpolding

Le Norvégien Sigleif Johansen a remporté la course des dix kilomètres, deuxième épreuve de la coupe internationale de biathlon de Ruhpolding. Le classement :

1. Sigleif Johansen (No) 35'38"5; 2. Eberhard Roesch (RDA) 35'53"9; 3. Frank Ullrich (RDA) 36'03"0; 4. Erkki Antila (Fin) 36'10"9; 5. Heikki Ikola (Fin) 36'26"4.

La RDA a nettement dominé la cinquième coupe de biathlon de Ruhpolding, principale revue des effectifs avant les championnats du monde de Hochfilzen (Aut). Vainqueurs dans les 20 kilomètres, aux places d'honneur sur 10 kilomètres, les Allemands de l'Est ont encore remporté le relais. Résultats :

Relais 4 x 7,500 km : 1. RDA (Manfred Beer, Klaus Siebert, Frank Ullrich, Eberhard Roesch) 1 h. 58'26"6; 2. Norvège (Odd Lirhus, Terje Krokstad, Svein Engen, Sigleif Johansen) 1 h. 58'36"9; 3. Finlande (Erkki Antila, Juhani Suutari, Raimo Seppänen, Heikki Ikola) 2 h. 17"0.

Eliminatoire OJ du Valais central 22 janvier 1978

Programme
Organisation: Ski-Club Anzère/Ayant. Date: 22 janvier 1978. Disciplines: slalom spécial (2 manches). Catégories: I et II garçons et filles. Inscriptions: jusqu'au 19 janvier sur formule FSS N° 4 auprès de M. Fardel A. Office du tourisme (027/382519), 1972 Anzère. Tirage des dossards: le samedi 21 janvier 1978. Bureau des courses: bureau de Novagence. Distribution des dossards: restaurant de la Télécabine à Anzère, dès 8 heures dimanche matin. Finance d'inscription: Fr. 15.- par coureur. Abonnement journalier compris. 1^{er} départ: slalom spécial à 9 h. 30. Distribution des prix: place du village à 16 heures.

Une victoire de Hunter

Le Canadien Jim Hunter s'est adjugé l'épreuve de descente de Stowe (Vermont), comptant pour le championnat du monde des professionnels. Hunter (24 ans), grand spécialiste de la descente, a touché 5400 dollars pour sa victoire, et il a devancé le Suisse Engelhard Pargaetz et l'Autrichien André Arnold. Bien qu'éliminé de la phase finale de cette descente, le Suisse Josef Odermatt conserve la première place du classement provisoire du championnat du monde.

Le slalom parallèle de la Vue-des-Alpes maintenu

Malgré les modifications de programme intervenues en coupe du monde à Wengen et Adelboden, les organisateurs du slalom parallèle en nocturne de la Vue-des-Alpes ont maintenu leur manifestation au mardi 17 janvier. Ils ont reçu confirmation de la participation des nations invitées. Ce slalom «FI» se disputera donc selon l'horaire suivant: 17 heures: qualifications. 20 heures: slalom parallèle. 21 heures: finales.

Les épreuves nordiques d'Oberhof

Les Allemands de l'Est ont comme prévu dominé toutes les épreuves nordiques d'Oberhof (RDA) où la participation internationale était réduite. Résultats :

Combiné nordique : 1. Ulrich Wehling (RDA), 439,265 p.; 2. Guenter Schmieder (RDA) 430,835 p. Saut. 1. Schmieder; 2. Wehling. Fond, 15 km : 1. Andreas Langer (RDA) 47'14"; 3. Wehling.

Fond, 30 km : 1. Alf-Gerd Deckert (RDA) 1 h. 28'51"71, puis : 7. Harstad (Nor) 1 h. 31'43"45.

Saut spécial (90 m) : 1. Henny Glass (RDA) 251,1 p. (107/112 m); 2. Bernd Eckstein (RDA) 230,0 (101/106,5).

L'espoir Klaus Ostwald (19 ans) a battu le record du tremplin avec un saut de 121 m. Il a amélioré de 2 m la précédente performance de Jochen Danneberg, qui a assisté au concours en spectateur.

« Disque d'Or » au cap Horn aujourd'hui ou demain

Vendredi 13 janvier, à 19 heures GMT, «Disque d'Or» se trouvait par 57,3 degrés sud et 100 degrés ouest. Selon les organisateurs, il serait 7 en temps compensé et entre 3^e et 5^e en temps réel.

Il passera vraisemblablement le cap Horn aujourd'hui 17 ou demain 18 janvier. «Tabarly» aurait passé le cap Horn dimanche 15 janvier.

Il semble que «Disque d'Or» a emprunté la même route que Tabarly, qui elle, est beaucoup plus payante que celle suivie par les bateaux qui sont descendus très au sud.

Ils ont actuellement du portant force 8 à 9, alors que ceux du sud sont au pré. Salutations «Disque d'Or»

Triathlon international CISM à Haute-Nendaz L'équipe suisse sur tous les plans

Par suite des mauvaises conditions, l'épreuve du tir a dû être annulée, si bien que cette rencontre internationale de triathlon CISM s'est résumée à deux épreuves, le fond et le slalom géant. Très bien organisée par les sociétés sportives de Haute-Nendaz, cette rencontre a permis de faire le point sur les qualités des membres de l'équipe suisse. Aussi bien dans l'épreuve de fond (longueur 14 km avec 500 m de dénivellation) qu'au slalom géant (1500 m, 400 m de dénivellation et 45 portes), le Bernois de La Lenk, Toni Siegfried s'est imposé, devançant Arnold Naepflin et le Valaisan Beat Burgener. Au classement par équipes, l'équipe nationale s'impose très nettement à la France, qui est suivie de l'équipe de la police cantonale valaisanne. Nous donnons ci-après les principaux résultats :

Classement général individuel : 1. Sdt Siegfried Toni, Lenk, 21.54; 2. app Naepflin Arnold, Wolfenschiessen, 32.05; 3. sdt Burgener Beat, Saas-Grund, 75.36; 4. app Conrad Gabriel, Ulrichen, 89.15; 5. sgt Cartier Guy, France, 90.12; 6. sgt Moretti David, France, 110.38; 7. adj Parillat Claude, France, 138.51; 8. plt Zraggen Georg, Schönegg, 152.91; 9. gdm Senggen Walter, Sion, 173.11; 10. sgt Fagou Nicolas, France, 184.35.

Classement par équipes : 1. Suisse (Siegfried Toni, Naepflin Arnold, Burgener Beat), 128.95; 2. France 385.35; 3. Police cantonale valaisanne (Senggen Walter, Fort Robert, Michellod Patrice), 759.47.

Résultats du fond individuel : 1. Siegfried Toni, Lenk, 59'45"36; 2. Burgener Beat, Saas-Grund, 1 h. 1'20"40; 3. Naepflin Arnold, Wolfen., 1 h. 2'45"70; 4. Moretti David, France, 1 h. 3'45"70; 5. Grandclément Daniel, France 1 h. 4'6"36; 6. Senggen Walter, Sion, 1 h. 6'42"36; 7. Zraggen Georg, Schönegg, 1 h. 6'54"53; 8. Cartier Guy, France, 1 h. 7'5"86; 9. Conrad Gabriel, Ulrichen, 1 h. 8'19"36; 10. Parillat Claude, France, 1 h. 9'45"54.

Résultats du fond par équipes : 1. Suisse, 3 h. 3'51"46; 2. France, 3 h. 14'57"92; 3. Police cantonale valaisanne, 3 h. 39'46"8.



Résultats du slalom géant individuel : 1. Naepflin Arnold, Wolfenschiessen, 1'13"26; 2. Conrad Gabriel, Ulrichen, 1'13"85; 3. Cartier Guy, France, 1'15"33; 4. Siegfried Toni, Lenk, 1'15"81; 5. Parillat Claude, France, 1'18"35; 6. Burgener Beat, Saas-Grund, 1'20"40; 7. Tauxe Gabriel, Vevey, 1'20"40; 8. Moretti David, France, 1'21"66; 9. Fagou Nicolas, France, 1'22"20; 10. Zraggen Georg, Schönegg, 1'23"90.

Classement par équipe du slalom géant : 1. Suisse, 3'42"92; 2. France, 3'59"19; 3. Police cantonale valaisanne, 4'21"52.

Le capitaine et président du CO, Gérard Bornet félicite l'équipe suisse. On reconnaît de g. à dr. Arnold Naepflin (2^e), Tony Siegfried (1^{er}) et Beat Burgener (3^e).

Photo Guillermin.

Confrontations OJ interrégions Des victoires valaisannes à la Vue-des-Alpes

La deuxième épreuve de confrontation interrégions s'est disputée dimanche à la Vue-des-Alpes, sous la forme d'un slalom spécial en deux manches. Les conditions (brouillard) ne permirent pas de réaliser des temps exceptionnels. Néanmoins, les représentants valaisans se sont fort bien comportés, en remportant trois victoires sur quatre dans les différentes catégories. Voici les principaux résultats :

Filles, catégories I : 1. Studer Marielle, Visperterminen, 74"86; 2. Heinzmann Pierrette, Visperterminen, 77"76; 3. Bovier Sandra, Sion, 78"80; 4. Gillioz Denise, Nendaz, 80"49; 5. Bressoud Nathalie, Torgon, 81"93; 6. Wicki Marina, Onex, 84"84; 7. Gillioz Françoise, Haute-Nendaz, 85"16; 8. Chappalloy Sabine, Charmey, 87"78; 9. Meylan Claudine, Lausanne, 88"88; 10. Vernez Catherine, Malleray, 90"69.

Filles, catégories II : 1. Robin Véronique, Châtel-St. Denis, 73"67; 2. Guinard Françoise, Verbier, 74"85; 3. Possa Josiane, Leukerbad, 74"81; 4. Exquis Nicole, Liddes, 75"77; 5. Duc Claudine, Isérables, 76"84; 6. Avanthey Evelyne, Champéry, 77"25; 7. Darbellay Raphaëlle, Champex-Ferret, 70"02; 8. D'Allessandri Corinne, Hautes Cimes GE, 80"20; 9. Walzer Martine, La Chau-de-Fonds, 82"43; 10. Schider Elisabeth, Erschmatt, 83"93; 11. Aufranc Sylvie, Bienne, 84"01.

Garçons, catégorie I : 1. Berra Christophe, Champéry, 74"57; 2. Kelly Sean, Sion, 74"73; 3. Grichting Philippe, Leukerbad, 78"66; 4. Schnidrig Mathias, Visp, 78"68; 5. Bourban Frédéric, Arpettaz/Nendaz, 78"89; 6. Stoffel Mario, Saas-Grund, 79"03; 7. Dubosson Eric, Val-d'Illiez, 79"14; 8. Lochmather Killian, Naters, 79"26; 9. Viret Eric, Chevroux/Lausanne, 79"91; 10. Lenain Vincent, Lausanne, 81"68.

Garçons, catégorie II : 1. Genolet Luc, Hérémanche, 71"45; 2. Claret Joël, Morgins, 73"15; 3. Roduit Stéphane, Ovronnaz, 73"25; 4. Moeschler Renaud, Nods/Chasseral, 73"45; 5. Berchtold Kurt, Riederalp, 73"71; 6. Bussard Gérald, Epagny/Vudallaz, 74"96; 7. Riva Mario, Isérables, 75"46; 8. Schmidhalter Claude-Alain, Brigue, 75"60; 9. Charpillod Stéphane, Malleray, 75"73; 10. Bouchatay Nicolas, Les Marécottes, 75"16.

PATINAGE ARTISTIQUE

Le championnat suisse cat. B

A Berne, les championnats suisse de cat. B, qui réunissaient 20 concurrents et concurrentes, ont été d'un bon niveau. Chez les dames, la victoire est revenue à Salomé Brunner (Effretikon) qui, dans son programme court, fut la seule à présenter une combinaison de sauts avec un double lutz. Chez les messieurs, le titre a été remporté

Les championnats de RDA

Anett Potzsch et Jan Hoffmann, champions d'Europe, ont défendu victorieusement leur titre national, à Karl-Marx Stadt. Anett Potzsch a toutefois fait une chute dans une figure qui ne semble pas au point. Pareille mésaventure était déjà arrivée dans le programme court. Jan Hoffmann, en revanche, a été éblouissant. Il a reçu deux fois la note de 6 pour une présentation qui comprenait notamment quatre triples sauts. Sélection de la RDA pour les championnats d'Europe de Strasbourg: dames: Anett Potzsch et Carola Weissenberg. Messieurs: Jan Hoffmann et Mario Liebers. Coupes: Manuela Mager - Uwe Bewersdorff, Sabine Baess - Tassilo Thierbach et Kerstin Stolfig - Veit Kempe.

par Olivier Hoener, âgé de 11 ans et demi. Les classements :

Dames : 1. Salomé Brunner (Effretikon); 2. Ann-Kathrin Gottschall (Winterthour); Heidi Meyer (Olten); 4. Franziska Hofer (Berthoud); 5. Sonia Scheidegger (Berne); 6. Noëlle Nehrenheim (Zurich).

Messieurs : 1. Olivier Hoener (Zurich); 2. Marco Scheibler (Lausanne).

Couples (sans titre) : 1. Isabelle Reber - Stefan Soder (Berne); Pascale Bucher - Rudolf Erzinger (Effretikon).

ESCRIME

Cedric Vuille 2^e à Londres

Le Suisse Cedric Vuille a pris la deuxième place d'un tournoi international juniors au fleuret, qui réunissait 78 concurrents de cinq nations à Londres. - Le classement final : 1. Bill Gosbee (GB) 4 v.; 2. Cédric Vuille (S); 3. Glen Jones (GB) 2; 4. Tony McKenzie (GB) 2; 5. John Trojano (GB) 1; 6. Jacques Bloch (Be) 1. Puis : 8. Christian Duss (S); 13. Olivier Fischer (S).

TENNIS

Championnats romands juniors LE VALAISAN MEYER ÉLIMINÉ EN FINALE

Les concurrents genevois ont dominé les championnats romands, à Genève. Ils ont récolté 4 titres sur 6. Dans la catégorie 1, Serge Wieland, grâce à son expérience, a battu le Neuchâtelois Dupasquier, qui s'entraîne avec l'équipe suisse 1 à Zurich et qui a paru en progrès, comme d'ailleurs dans la catégorie 2 René Goetz. Ce dernier est trop avancé pour ses «contemporains» (il s'entraîne aussi avec Stojan à Zurich).

Sur le plan valaisan, les sept joueurs et joueuses inscrits ont été éliminés soit en quarts de finale soit en demi-finale. Seul le jeune Viégeois Meyer est arrivé en finale. Il concède la défaite face au Fribourgeois Lorf. Il en a été ainsi de Michèle Pralong, de Sion, éliminée (6-0 6-0), en quarts de finale par la future gagnante Karin Huldi; Eric Pfefferli (Sion) a lui aussi été éliminé au stade des quarts de finale par Muller et du Viégeois Tysyrière. Brigitte de Quay (Sion), Carole Zermatten (Sion) et Stocker

(Viège) ont atteint, eux, les demi-finales. Brigitte de Quay a dû subir la loi d'Alexandra Frei (6-4 6-7 2-6) en catégorie 1, après avoir failli remporter le match au 2^e set. Carole Zermatten a été battue par Magali Berla en catégorie 2 et Stocker a dû s'incliner, toujours au stade des demi-finales, devant Dupasquier (6-1 7-5).

Résultats. - Garçons. Catégorie 1 (1960-61): Wieland (Genève) bat Dupasquier (Neuchâtel) 6-4 6-2. **Catégorie 2 (1962-63):** Goetz (Genève/1965) bat Sieckenberg (Vaud) 6-2 7-6. **Catégorie 2 (1964 et plus jeunes):** Lorf (Fribourg) bat Meyer (Valais) 6-4 7-6.

Filles. Catégorie 1 (1960-61): Sylvie Cohen (Genève) bat Alexandra Frei (Genève) 6-4 6-0. **Catégorie 2 (1962-63):** Karin Huldi (Neuchâtel) bat Magali Berla (Genève) 6-4 7-5. **Catégorie 3 (1964 et plus jeunes):** Astrid Etter (Genève) bat Maria Perugini (Genève) 6-0 6-0.

Quelques surprises en coupe du roi

Quelques surprises ont été enregistrées lors du quatrième tour de la première division en Coupe du Roi 1978. Vainqueur à l'aller, l'Autriche a été battue chez elle par l'Espagne. La France de son côté est allé gagner en Hongrie. Seule la Suède est encore invaincue. **Les résultats du quatrième tour :**

Groupe A à Vienne: Autriche - Espagne 1-2. Soler bat Feigl 6-4 7-6. Higuera bat Kary 6-2 6-3. Kary/Feigl battent Higuera/Soler 6-3 6-2. A Kalmaar: Suède - Grande-Bretagne 2-1. Svensson bat Feaver 6-4 6-1. Bengtsson bat John Lloyd 3-6 7-5 6-4. John Lloyd/John Lloyd battent Svensson/Bengtsson 6-3 6-2. **Le classement :** 1. Suède 4 matches/4 victoires (9-3 sets); 2. Autriche 4/2 (7-5); 3. Grande-Bretagne 4/1 (6/6); 4. Espagne 4/1 (2-10).

Groupe B à Sindelfingen: RFA - Yougoslavie 3-0. Probst bat Ilin 6-4 6-4. Pinner bat Savic 4-6 6-2 6-3. Gehring/Probst battent Tomovic/Ilin 6-3 6-2. A Miskolc: Hongrie - France 1-2. Dominguez bat Szoeké 6-3 6-4. Taroczy bat Jauffret 6-2 6-3. Proisy/Dominguez battent Taroczy/Szoeké 6-4 6-7 7-5. **Le classement :** 1. RFA 4/3 (10-2); 2. Hongrie 4/3 (8-4); 3. France 4/2 (6-6); 4. Yougoslavie 4/0 (0-12).

Deuxième division. Groupe A à Oslo: Norvège - Finlande 1-2 à Poznan: Pologne - Danemark 2-1. **Le classement :** 1. Pologne 2/2 (4-2); 2. Danemark et Finlande 2/1 (3-3); 4. Norvège 2/0 (2-4).

Groupe B à Brasov: Roumanie - Monaco 3-0. A Lisbonne: Portugal - Hollande 0-3. **Le classement :** 1. Hollande Kyap. 2. Roumanie 2/1 (3-3); 3. Monaco 2/1 (2-4); 4. Portugal 2/0 (1-5).

Deuxième défaite suisse

La Suisse a été battue nettement (3-0) par la Tchécoslovaquie, à Chrudim, dans le cadre du premier tour de la Coupe du Roi (2^e division). Après cette seconde défaite, elle occupe la dernière place du groupe C.

Tchécoslovaquie - Suisse 3-0. Granat bat Burgener 6-4 2-6 7-6. Smid bat Manta 6-1 7-6. Smid/Sziloz battent Gramegna/Manta 6-4 5-7 6-1.

A Sofia, Bulgarie - Italie 3-0. **Classement du groupe C après 2 matches :** 1. Tchécoslovaquie 2 victoires (6-0); 2. Bulgarie 2 (5-1); 3. Suisse 0 (1-5); 4. Italie 0 (0-6).

De la graine de champions à Evolène

Durant les deux jours des championnats valaisans nordiques qui se sont disputés à Evolène-Les Haudères, nous avons constaté avec plaisir les énormes progrès des jeunes. Nous nous sommes également entretenus avec le chef cantonal OJ, Fernand Jordan, afin de connaître son point de vue sur l'évolution du ski nordique en Valais. « Il y a fort longtemps que nous n'avons pas assisté à des championnats aussi intéressants. Les jeunes m'ont fait un énorme plaisir. La quantité est là, reste à savoir en tirer profit pour assurer la relève. Il est évident que le Valais connaîtra un « trou » de quelques années lorsque les Hauser et Kreuzer se retireront de la compétition, mais ensuite, je suis persuadé que nous retrouverons très vite des places dans nos équipes nationales. » Effectivement sur le parcours évolénard, les jeunes ont bataillé avec la rage de vaincre. Non seulement, nous avons vu à l'œuvre tous les éléments du SC Obergoms, pépinière du ski nordique, mais nous avons constaté que Zermatt, Vercorin et Trient avaient formé des noyaux de jeunes coureurs pétris de qualités. Il faut relever encore une fois les excellentes prestations des jeunes Salamin de Grimentz, et tout spécialement celles d'Aurèle, le champion valaisan juniors, meilleur temps absolu des deux classements.

Nous nous permettons tout de même une suggestion avant de refermer le livre des championnats valaisans. Il faut absolument revoir la formule. Scinder une nouvelle fois les championnats OJ de ceux des seniors. Pour un club organisateur, la charge est trop lourde. De plus, des problèmes de chronométrage, de calculs, viennent se greffer qui ne facilitent surtout pas la tâche des organisateurs. A Messieurs les responsables techniques de l'AVCS d'y trouver une meilleure solution. Quant aux organisateurs d'Evolène-Les Haudères, ils ont fait le maximum pour donner satisfaction à chacun.

Nous donnons ci-après les résultats complets de l'épreuve individuelle des OJ:

OJ filles I: 1. Anthamatten Carmen, Hohsaas, 24'31". 2. Bruchez Edith, Grand-Combin, 24'42". 3. Jordan Patricia, Daviaz, 25'19". 4. Zumtaugwald Ingrid, Zermatt, 28'03". 5. Fellay Véronique, Grand-Combin, 30'59". 6. Huther Doris, Zermatt, 31'48". 7. Perreten Anne, Zermatt, 31'50". 8. Deslarzes Anne-Marie, Grand-Combin, 32'09".

OJ filles II: 1. Furrer Béatrice, Zermatt, 22'55". 2. Bacher Antonia, Obergoms, 23'39". 3. Anderegg Brigitte, Obergoms, 23'47". 4. Biner Régula, Zermatt, 23'59". 5. Favre Geneviève, Vercorin, 26'05". 6. Fuchs Daniela, Zermatt, 26'58". 7. Biner Eveline, Zermatt, 28'20". 8. Furrer Cornelia, Gspon, 28'39". 9. Herren Sabine, Vercorin, 30'10".

OJ filles III: 1. Spoegler Irène, Zermatt, 20'16". 2. Willisch Fabiola, Täschalp, 20'41". 3. Biderbost Pia, Obergoms, 23'47". 4. Mayor Annie, Saint-Martin, 30'34".

OJ garçons I: 1. Kreuzer Christian, Obergoms, 21'02". 2. Epiney Sébastien, Zinal, 22'36". 3. Lovisa Alain, Val Ferret, 23'37". 4. Kippel Gervas, Susten-Leuk, 23'38". 5. Henzen Paul, Lauchern, 23'45". 6. Kippel Flavian, Susten-Leuk, 23'58". 7. Cappel Alexandre, Trient, 24'04". 8. Davoli Marius, Val Ferret, 24'36". 9. Mieville Pascal, Salvan, 24'43". 10. Perren Frédéric, Zermatt, 25'07". 11. Richard Dominique, Daviaz, 25'47". 12. Viatti Patrick, Zermatt, 26'06". 13. Pitteloud Jacques, Arpetaz-Nendaz, 26'58". 14. Portmann Erwin, Saint-Jean, 29'05". 15. Fournier Fabrice, Salvan, 29'09". 16. Pott Marcel, Pionniers, 41'05".

OJ garçons II: 1. Willisch Germann, Täschalp, 18'31". 2. Getaz Martial, Trient, 19'16". 3. Gruber Pius, St-Niklaus, 20'00". 4. Portmann Patrice, Saint-Jean, 20'07". 5. Albasini Jacques, Vercorin, 20'12". 6. Reynard Laurent, Savièse, 20'23". 7. Thenen Peter, Obergoms, 20'29". 8. Fellay Laurent, Grand-Combin, 20'40". 9. Cappel Pierre-Alain, Trient, 20'46". 10. Albasini Claude, Vercorin, 20'49". 11. Burgener Alex, Hohsaas, 21'16". 12. Lovisa Reynald, Val Ferret, 21'39". 13. Jordan Philippe, Daviaz, 21'54". 14. Fellay Jacques, Grand-Combin, 22'04". 15. Perruchoud Laurent, Vercorin, 22'33". 16. Héritier Charles-Henri, Savièse, 22'33". 17. Fosserrat Christian, Daviaz, 22'40". 18. Anthamatten Marcel, Hohsaas, 23'10". 19. Bornet Alain, Arpetaz-Nendaz, 23'25". 20. Aufdenblatten Othmar, Zermatt, 23'28". 21. Daves Patrice, Daviaz, 24'50". 22. Métrai Bernard, Vercorin, 24'57". 23. Kippel Bernard, Susten-Leuk, 25'30". 24. Revaz Cédric, Salvan, 25'42". 25. Mayor Laurent, Saint-Martin, 25'07". 26. Roduit Eric, Vercorin, 27'02".

OJ garçons III: 1. Henzen Constantin, Lauchern, 23'00". 2. Ritz Erwin, Obergoms, 23'27". 3. Mutter Stefan, Obergoms, 23'42". 4. Amaudruz Paul-Victor, Trient, 23'47". 5. Portmann Christian, Saint-Jean, 23'48". 6. Gaillard Jean-Daniel, Vercorin, 23'48". 7. Anthamatten Daniel, Hohsaas, 24'04". 8. Albasini Christophe, Vercorin, 24'23". 9. Favre Gilles, Vercorin, 24'34". 10. Klechler Christoph, Obergoms, 25'34". 11. Eyer Patrick, SP Bitsch, 25'59". 12. Truffer Peter, St-Niklaus, 25'59". 13. Chastonay Bernard, Obergoms, 26'15". 14. Dubuis Pierre-Antoine, Savièse, 26'33". 15. Varone Daniel, Savièse, 27'47". 16. Salamin Albert, Saint-Jean, 27'52". 17. Deslarzes Pierre-André, Grand-Combin, 27'59". 18. Luyet Hubert, Savièse, 27'59". 19. Garbelly Klaus, Obergoms, 28'00". 20. Abgott-

spon Helmut, Gspon, 28'22". 21. Hischier Alfons, Obergoms, 28'25". 22. Kunkel Peter, Zermatt, 28'32". 23. Debons Gérard, Savièse, 28'57". 24. Gruber Willy, St-Niklaus, 29'02". 25. Buffet Raymond, Sion, 29'29". 26. Héritier Bernard, Savièse, 30'02". 27. Moix Jean, Saint-Martin, 30'04". 28. Furrer Georges, Gspon, 30'15". 29. Imwinkelried Gérard, Obergoms, 30'19". 30. Mutter Roger, Zermatt, 31'44". 31. Buffet André, Sion, 36'26". 32. Métrai Pierre-Henri, Pionniers, 36'58".

En Suisse et à l'étranger

● **ZUGERBERG.** - Championnat de Suisse centrale nordique. Fond 15 km: 1. Josef Suter (Muotathal) 51'23"07; 2. Thomas Schuler (Rothenturm) 52'49"87; 3. Silvan Tschuempelin (Schwyz) 53'48"52. - Hors concours: Alfred Kaelin (Einsiedeln) 50'03"90 (meilleur temps de la journée). 50x5 km (Einsiedeln) 52'12"08. - Juniors: 1. Markus Faehndrich (Horw) 52'38"90. Relais 4 x 10 km: 1. Giswil 2 h. 19'43"; 2. Urnerboden 2 h. 22'18"; 3. Marbach 2 h. 22'46". - Juniors: 1. Hor 2 h. 23'50". - Fond 6 km féminin: 1. Doris Süss (Kriens) 23'15".

● **FEUTERSOEY.** - Championnat de l'Oberland bernois nordique. Fond 15 km: 1. Beat Moor (Oberhasli) 50'52"2; 2. Leo Draeyer (La Lenk) 51'33"3; 3. Matthias Krump (Oberhasli) 51'38"7. - Juniors (10 km): 1. Peter Raaflaub (Saanen) 35'16"2. - Dames (7,5 km): 1. Monika Kuenzi (Kandergrund) 31'34"2.

● **ZERNEZ.** - Championnat Grison nordique. Fond 16 km: 1. Peter Faerber (GF 3) 50'24"43; 2. Peter Casanova (GF 3) 52'14"91; 3. Giuseppe Dermon (Disentis) 52'26"33. - Juniors (8 km): 1. Andi Gruenfelder (Domat-ems) 25'03"97. Dames (6 km): 1. Evi Krätzer (St-Moritz) 22'43"66. - Relais 3 x 8 km: 1. (GF 3) 1 h. 18'35"66; 2. Tiefenkastril 1 h. 18'37"75; 3. Disentis 1 h. 19'08"30. - Dames (3 x 6 km): 1. Pontresina 1 h. 12'24"46.

● **GURNIGEL.** - Championnat fribourgeois et de la ville de Berne nordique. Relais 4 x 10 km:

1. Sangernboden 2 h. 00'49"; 2. Plasselb 2 h. 05'08"; 3. Rueschegg 2 h. 06'20". - Juniors (3 x 7,500 km): 1. Plasselb 1 h. 51'10". - Dames (3 x 5 km): 1. Sélection fribourgeoise 1 h. 17'49". Fond 16,7 km: 1. Urs Brechbuehl (Sangernboden) 1 h. 02'27"; 2. Christian Pfeuti (Sangernboden) 1 h. 02'49"; 3. Werner Leu (Sangernboden) 1 h. 03'13". - Juniors (13,5 km): 1. Werner Rufener (Blumenstein) 51'00". - Dames (5,5 km): 1. Goerel Bieri-Pwrtapuoli (Plasselb) 23'12".

● **IM FANG.** - Championnats de l'Association romande. Fond 15 km: 1. Louis Jaggi (Im Fang) 50'04"; 2. Henri Beaud (Albeuve) 50'06"; 3. Alphonse Schuewy (Im Fang) 51'46". - Juniors (15 km): 1. Didier Kohler (Chasseron) 51'55"; 2. Alain Allenbach (Vaulion) 52'58"; 3. Jean-Louis Tena (Albeuve) 55'02". - Dames (5 km): 1. Laurène Yersin (Château-d'Ex) 26'16". - OJ Filles (5 km) Sylvie Kohler (Chasseron) 27'03". - OJ garçons II (7,5 km): 1. Lionel Berney (Le Brassus) 31'58". - OJ garçons III (10 km): 1. Richard Golay (Le Lieu) 32'08". Seniors-juniors 3 x 10 km: 1. Im Fang I 2 h. 10'49"; 2. Riaz I 2 h. 12'14"; 3. Le Chasseron 2 h. 12'15"; 4. Gendarmerie vaudoise 2 h. 14'20"; 5. Bex I 2 h. 14'39". - OJ garçons (3 x 5 km): 1. Le Lieu 1 h. 09'29"; 2. Im Fang 1 h. 10'31"; 3. Le Chasseron 1 h. 13'02". - Dames (3 x 5 km): 1. Le Chasseron 1 h. 27'13"; 2. Le Brassus 1 h. 43'21". - OJ Filles (3 x 5 km): 1. Bex 1 h. 31'18".

● **ROUGEMONT.** - Descente comptant pour la coupe romande. - Dames: 1. Marie-Luce Chappalay (Charmey) 1'33"40; 2. Florence Monnard (Lausanne) 1'33"92; 3. Sylvie Voutat (Nyon) 1'36"60. - Messieurs: 1. Jacques Luethi (Charmey) 1'16"74; 2. Jean-René Schenk (Colombier) 1'18"27; 3. Jean Thevenaz (Les Diablerets) 1'18"51.

● **KLINGENTHAL.** - (RDA) Fond féminin 5 km 1. Lena Carlsson-Lundbaeck (Su) 17'58"03; 2. Eva Olsson (Su) 18'01"47; 3. Marion Buchner (RDA)

18'06"99. Relais 4 x 5 km: 1. Suède (Marie Johansson, Eva Olsson, Margareta Hermansson, Lena Carlsson-Lundbaeck) 1 h. 12'09"19; 2. RDA «1» (Sigrun Filbrich-Krause, Birgit Schreiber, Barbara Petzold, Veronika Schmidt) 1 h. 12'30"87; 3. Tchécoslovaquie.

● **WILLINGEN.** - Saut au grand tremplin: 1. Christoph Schwarz (RFA) 234,3 p. (91/101 m); 2. Peter Leitner (RFA) 233,4 (91/100); 3. Wolfgang Hahn (RFA) 219,4 (93/92); 4. Hubert Schwarz (RFA) 213,7; 5. Hans Wallner (Aut) 204,9; 6. Sepp Schwinghammer (RFA) 202,4. Saut: 1. Roger Ruud (No) 227,9 (91/97,5); 2. Peter Leitner (RFA) 226,2 (92/93,5); 3. Hubert Schwarz (RFA) 221,6 (92/92); 4. Wolfgang Hahn (RFA) 219,5 (90/95); 5. Hans Wallner (Aut) 210,0 (85/95); 6. Branco Dolhar (You) 208,0 (83/94,5). Classement final après trois concours: 1. Leitner 687,5 points; 2. Christoph Schwarz (RFA) 654,7; 3. Hahn 649,0.

● **PLANICA.** - Saut au grand tremplin: 1. Alois Lipburger (Aut) 248,7 points (89/91); 2. Karl Schnabl (Aut) 224,4 (80/88); 3. Bogdan Norcic (You) 223,1 (80,5/83); 4. Claus Tuschcher (Aut) 218,7; 5. Toni Innauer (Aut) 215,6; 6. Hans Millonig (Aut) 209,1.

● **VILLACH (Aut).** - Dernier concours de la petite tournée des trois pays: 1. Alois Lipburger (Aut) 204,6 (74/76); 2. Hans Millonig (Aut) 195,7 (70/71); 3. Bogdan Norcic (You) 191,0 (66/73); 4. Zdravko Bogataj (You) 187,5 (68/71); 5. Karl Schnabl (Aut) 186,2 (66/67,5); 6. Claus Tuschcher (Aut) 184,8 (63/74). - Classement final de la tournée: 1. Lipburger 673,8; 2. Schnabl 624,5; 3. Norcic 616,6; 4. Toni Innauer (Aut) 587,7; 5. Tuschcher 586,9; 6. Bogataj 577,8.

● Le record du tremplin de Sapporo, qui appartenait au Suisse Walter Steiner, a été battu de 2m 50 par l'étudiant norvégien Bjarne Naes, qui l'a porté à 118 mètres. Naes a nettement dominé le concours dont voici le classement: 1. Bjarne Naes (No) 273,1 points (118/113,5 m); 2. Sakae Tsunaga (Jap) 228,7 (110,5/95); 3. Esko Fautsionaho (Jap) 226,6 (111/93); 4. Johan Saetre (No) 222,9 (130,5/90); 5. Harri Blumen (Fin) 217,0 (103,5 + 96,5); 6. Lemart Eliniäe (Su) 204,1 (100,5/91).

Slalom géant de Troistorrents Eggen et Bottarel, les meilleurs

Cette épreuve s'est disputée dimanche sur la piste de La Foilleuse, sous la forme d'un slalom géant en une manche. Organisé à la perfection par le Ski-Club Troistorrents, près de deux cents coureurs y ont pris part. La victoire est revenue chez les dames à Sylvia Eggen, et chez les messieurs seniors, c'est Diego Bottarel qui s'est imposé. Voici les principaux résultats:

Dames juniors II: 1. Rogenmoser Florence, Villars, 1'06"68; 2. Langel Dominique, Tête-de-Ran, 1'09"27; 3. Burhop Béatrice, SC Onex, 1'12"52; 4. Perrin Geneviève, Illiez, 1'19"74; 5. Tornay Rose-Marie, Grand-Saint-Bernard, 1'28"65.

Dames juniors I: 1. Andeer Catherine, Alpina, 1'06"82; 2. Koller Sabine, Joretaz, 1'07"56; 3. Pralong Fabienne, SC Sion, 1'07"86; 4. Viret Christine, SC Les Chevreuils, 1'10"66; 5. Fournier M.-Christine, Salvan, 1'10"99.

Dames seniors: 1. Eggen Sylvia, Illiez, 1'12"27; 2. Durier Françoise, Illiez 1'14"83; 3. Dikmann Madeleine, Les Chevreuils, 1'20"12.

Juniors I: 1. Seiler Juerg, SC Ernen, 1'04"60; 2. Rey Jean-Jacques, SC Anzère, 1'04"90; 3. Monnet Laurent, SC Riddes, 1'04"93; 4. Bergamin Jean, SC Visp, 1'05"57; 5. Rey Patrice, SC Crans, 1'05"81; 6. Andeer Roland, SC Alpina, 1'06"45; 7. Riva Angelo, SC Isérables, 1'06"83; 8.

Schonbett Hervé, SC Monthey, 1'07"02; 9. Corthay Jérôme, SC Verbier, 1'07"47; 10. Lang Jean-Vincent, SC Arpetaz, 1'08"24.

Juniors II: 1. Beney Pascal, SC Anzère, 1'01"80; 2. Geissberger Andréas, SC Gryon, 1'02"73; 3. Pralong Patrick, SC Sion, 1'02"80; 4. Seiler Heinz, SC Ernen, 1'02"87; 5. Kuonen Marcel, SC Termen, 1'03"02; 6. Bonvin Martial, SC Crans, 1'05"79; 7. Tscherry Andréas, SC Visp, 1'06"16; 8. Déleze Jean-Daniel, SC Arpetaz, 1'06"50; 9. Rossier Nicolas, SC Bagnes, 1'06"81; 10. Spangenberg Philippe, SC Villars, 1'07"15.

Seniors: 1. Bottarel Diégo, Illiez, 1'00"89; 2. Murrmann Markus, Kippel, 1'01"47; 3. Fournier Régis, Haute-Nendaz, 1'02"11; 4. Mueller Gilles, Sion, 1'03"13; 5. Bovay Daniel, Illiez, 1'03"20; 6. Copt Jean-François, Champex-Ferret, 1'03"32; 7. Weber Franz, Genève, 1'04"03; 8. Défago Luc, Dents-du-Midi, 1'04"71; 9. Rogenmoser Franck, Villars, 1'05"04; 10. Francey Paul-Henri, Saas-Almagell, 1'05"11; 11. Conthier Eric, Marin, 1'05"19; 12. Rey Jean-Bernard, Crans, 1'05"58; 13. Priori Fabrice, Crans, 1'06"16; 14. Eggen Ernest, Illiez, 1'06"53; 15. De Torrenté Nicolas, Alpina, 1'06"71; 16. Martin Michel, Villars, 1'06"73; 17. Gex Claude, Choëf, 1'06"75; 18. Darbellay Georges, Vélain, 1'08"31; 19. Magne Philippe, Marin, 1'08"85; 20. Théoduloz Benoit, Veysonnaz, 1'08"89.

**PARTICIPEZ
AU TIERCÉ
GRATUIT**

*Sports
et
tourisme*

**Question
No 10**

Résultats à la question N° 9

Le reportage exprès sur Crans-Montana comportait évidemment trois erreurs que plusieurs concurrents nous décelèrent d'ailleurs.

Il s'agissait de nous communiquer:

- les six communes du Haut-Plateau
- trois parcours de golf
- Plaine-Morte: 4000 mètres.

Parmi les 150 réponses que nous avons reçues, une trentaine récoltèrent 6 points.

Le tirage au sort nous a désigné cette semaine, M^{me} Simone Barras de Chermignon qui aura ainsi la possibilité de passer un week-end à Crans-Montana.

Bonne chance à tous pour la suite de notre concours!

**Dernier délai
pour vos réponses
vendredi 20 janvier
à minuit**

Quel sera le tiercé de la 2e descente messieurs sur la «Streif» à Kitzbühel?

La coupe du monde poursuit son bonhomme de chemin, avec renvois, annulations, mais la majeure partie des épreuves peuvent se dérouler, fort heureusement. Il y a deux semaines, nos fidèles lecteurs ont pu jouer le tiercé de la descente féminine de Pfronten. Cette semaine, pour la 10^e question de notre concours, nous demanderons de citer le tiercé messieurs, de la descente de Kitzbühel, qui est prévue au calendrier pour samedi 20 janvier. Le roi de la «Streif» se nomme Franz Klammer, vainqueur en 1975-1976-1977. L'Autrichien détient également le record de l'épreuve en 2'03"22 (1975), seul Collombin avait réalisé une année plus tôt, le temps de 2'03"29.

Comme il y aura deux descentes au programme, nous jouerons sur la deuxième, de cette manière nos lecteurs auront plus de chance pour désigner le tiercé exact.

Bonne chance à tous, le dernier délai pour l'envoi de votre carte-réponse, vendredi 20 janvier à minuit.

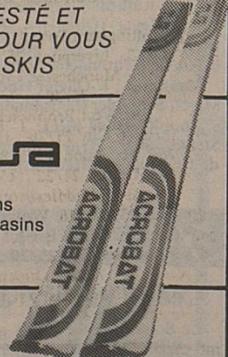
ROLAND COLLOMBIN



KONRAD HISCHIER



ONT TESTÉ ET
CHOISI POUR VOUS
LES SKIS



En vente dans
tous les magasins
de sport

DISTRIBUÉS EN SUISSE PAR
VALAISKI SAXON
TEL. 026/6 23 70 - 6 23 67

Bulletin de participation

(écrire lisiblement en majuscules).

Réponse à la question N° 10

1.
2.
3.

Nom et prénom

Rue

Lieu

A retourner sur carte postale, à la Rédaction sportive du NF, « Tiercé sports et Tourisme », rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

CHAMPIONNATS ROMANDS P.T.T. Classements des combinés

DAMES

1. Dayer Marie-Claude, Hérémence, 3452 points; 2. Gander Arlette, Prilly, 3938; 3. Perrenoud Maryse, Le Locle, 4134.

JUNIORS

1. Kampf Ulrich, Clémesin, 3103 points; 2. Aymon Philippe, Luc, 3174; 3. Machoud Régis, Le Châble.

SENIORS I

1. Boss Raymond, Renens, 2993 points; 2. Moulin Norbert, 3227; 3. Carthobiaz René, Salins, 3228.

SENIORS II

1. Millasson André, Châtel-St-Denis, 3146 points; 2. Oehrli Christian, Genève, 3268; 3. Monnard Gaston, Genève, 3294.

SENIORS III

1. Studer Bernard, Genève, 3598 points; 2. Anrig Hans, Zurich, 3874; 3. Bruttin Maurice, Ayent, 3923.

COMBINÉ III

DAMES

1. Besse Rose-Marie, Lens, 9352 points; 2. Gurtner Sonia, Bienne, 9832; 3. Genoud Colette, Vuadens, 11 015.

JUNIORS

1. Aymon Philippe, Luc, 8383; 2. Blanc Jean-Pierre, St-Romain, 8579.

SENIORS I

1. Wenger Beat, La Chaux-de-Fonds, 9938 points; 2. Weissen Marcus, Genève, 10 871; 3. Carthobiaz René, Salins, 10 929.

SENIORS II

1. Perren René, Pully, 10 743; 2. Beeler Arnold, Bienne, 11 354; 3. Epiney Jean-Pierre, Ayer, 11 875.

SENIORS III

1. Studer Bernard, Genève, 11 068; 2. Anrig Hans, Zurich, 11 522; 3. Friedrich Anton, Bienne, 11 955.



Des matches déjà joués

Pour la phase finale du «Mondial 1978», le tirage au sort a donné lieu à des groupes au sein desquels les équipes ont parfois déjà été rivales dans le seul cadre du championnat du monde. Il y a toutefois une exception : dans le groupe 4, la Hollande, l'Ecosse, l'Iran et le Pérou n'ont jamais été opposés. Par ailleurs, la Tunisie et l'Iran participant pour la première fois à la phase finale d'un championnat du monde, il ne peut être fait référence à des matches antérieurs.

Les rencontres déjà jouées sont les suivantes :

GRUPE 1

Argentine
1930 en Uruguay bat France 1-0
1962 au Chili nul avec Hongrie 0-0
1974 en RFA nul avec Italie 1-1

Italie
1938 en France, en finale bat Hongrie 4-2 ; en 1/4 de finale bat France 3-1
1974 en RFA nul avec Argentine 1-1

France
1930 en Uruguay battue par Argentine 0-1
1938 en France battue par Italie 1-3

Hongrie
1938 en France en finale battue par Italie 2-4
1962 au Chili nul avec Argentine 0-0

GRUPE 2

Pologne
1974 en RFA battue par RFA 0-1 en 1/2 finale

RFA
1974 en RFA bat Pologne 1-0

GRUPE 3

Autriche
1958 en Suède battue par le Brésil 0-3.
1974 préliminaires bat Suède 2-0, puis est battue 2-3, et est éliminée en appui par Suède 1-2

Espagne
1934 en Italie 1/8^e de finale bat Brésil 3-1
1950 au Brésil, poule finale, battue par Brésil 1-6 et battue par Suède 1-3
1962 au Chili battue par Brésil 1-2

Suède
1938 en France battue par Brésil 2-4 pour 3^e place
1950 au Brésil, poule finale, battue par Brésil 1-7, bat Espagne 3-1.
1958 en Suède, finale, battue par Brésil 2-5
1974 préliminaires, se qualifie aux dépens de l'Autriche 0-2, 3-2, 2-1 en appui.

Brésil
1934 en Italie, 1/8^e de finale, battu par Espagne 1-3
1950 au Brésil, poule finale, bat Suède 7-1 et bat Espagne 6-1.
1958 en Suède, bat Autriche 3-0 et en finale bat Suède 5-2.
1962 au Chili bat Espagne 2-1.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 2 des 14 et 15 janvier 1978 :

69 gagnants avec 12 points : Fr. 957.15
2 080 gagnants avec 11 points : Fr. 23.80
12 495 gagnants avec 10 points : Fr. 3.95

TOTO-X

Liste des gagnants du tirage N° 2 des 14-15 janvier 1978 :

3 g. avec 5 n° + n° c. Fr. 3 000.45
65 g. avec 5 n° 484.70
2 527 g. 2 572 g. avec 4 n° 12.25
32 733 g. avec 3 n° 1.65

Le maximum de 6 numéros n'a pas été atteint. Le jackpot passe ainsi à 101 318 fr. 40.

Victoire d'Arbaz au tournoi de Vevey

Ce dernier week-end, l'Union Sportive Riviera-Vevey organisait la cinquième édition de son maintenant traditionnel tournoi de salle.

Les quinze formations étaient réparties en trois groupes et pour la série B nous relevons avec plaisir l'excellente première place du FC Arbaz.

En effet, dans ce groupe B, le FC Arbaz faisait facilement la décision en s'imposant sans trop de difficultés sur Cugy (2-0), AC Polisportiva (1-0) et Puidoux-Chexbres (2-0).

Le classement final se présente de la manière suivante :

- | | |
|---------------------|---------------|
| 1. Arbaz | 3 3 0 0 5-0 6 |
| 2. Cugy | 3 1 1 1 5-5 3 |
| 3. Puidoux-Chexbres | 3 1 0 2 3-6 2 |
| 4. Polisportiva | 3 0 1 2 3-5 1 |
- Groupe A. - Classement :** 1. Vevey-Sports, 5 matches 9 points ; 2. Montreux-Sports, 5/6 ; 3. Orbe, 5/6 ; 4. Renens, 5/5 ; 5. Saint-Légier, 5/3 ; 6. CS La Tour de Peilz, 5/1.
- Groupe vétérans. - Classement :** 1. Vevey-Sports, 4 matches 8 points ; 2. CS La Tour-de-Peilz, 4/6 ; 3. Saint-Légier, 4/3 ; 4. Montreux-Sports 4/2 ; 5. Mézières 4/1.

R.D.

Pelé: «Le Brésil peut gagner la finale!»

COMMENTANT le tirage au sort, Pelé a déclaré que le groupe I serait le plus équilibré, et que l'Argentine rencontrerait des difficultés pour accéder aux quarts de finale. Pelé, qui arrivait à Sao Paulo en provenance de New York, a ajouté : « Toutes les équipes de ce groupe se valent et l'Argentine, qui était citée parmi les favoris, se trouve maintenant dans une situation difficile. »

A propos du groupe II, Pelé a déclaré que la RFA et la Pologne ne rencontreraient pas de difficultés pour se qualifier. Parlant du groupe III, il a laissé entendre que l'Autriche pourrait surprendre et à propos du groupe IV il a déclaré que la qualification de la Hollande et de l'Ecosse ne faisait aucun doute.

Interrogé sur les possibilités du Brésil, Pelé a dit que son pays pouvait gagner la coupe à condition que l'entraîneur Coutinho trouve un ailier droit et un avant-centre jouant les fers de lance : « Il n'est pas nécessaire que cet avant-centre marque des buts, mais il faudrait qu'il accomplisse le même travail que Tostao à Mexico, en 1970, c'est-à-dire qu'il attire les défenseurs adverses afin de dégager les ailes. »

En conclusion, Pelé a fait remarquer qu'il était intéressant que le Brésil ne rencontre pas l'Argentine dès les quarts de finale : « Nous retrouverons peut-être les Argentins en finale, et nous aurons notre expérience pour nous. »

Beckenbauer ne jouera pas en Argentine

Franz Beckenbauer, capitaine du Cosmos

de New York, ne fera pas partie de l'équipe de RFA en Argentine. L'ancien capitaine de l'équipe d'Allemagne et son manager, M. Schwan, qui viennent de passer quelques jours à Monaco, ont révélé que la Bundesliga avait récemment écrit à M. Ahmet Ertegun, président du Cosmos, pour l'informer de sa décision de ne pas sélectionner Beckenbauer. Le « Kaiser » a précisé de son côté qu'il approuvait cette prise de position. « Je me sentais moins motivé pour jouer de nouveau dans la formation allemande », a-t-il déclaré. « Et d'ailleurs, je n'y avais peut-être plus ma place. »

Platini intéresse toujours Barcelone

Relégué à six points de Real Madrid après 17 rencontres de championnat, Barcelone a perdu pratiquement tout espoir de remporter le titre national, et l'ère de Johan Cruyff devrait avoir pris fin par la même occasion. Le Hollandais ne cesse de répéter qu'il arrêtera le football de compétition à la fin de la saison, et qu'il renonce à la coupe du monde et à un nouveau contrat avec un club professionnel.

Les nouveaux dirigeants du club catalan, à la recherche d'une nouvelle étoile, ont déjà fait des propositions concrètes à trois joueurs. Leur objectif numéro un reste le Français Michel Platini, à qui ils auraient offert 120 millions de pesetas (3,5 millions de francs). Au cas où ces pourparlers échoueraient, le Britannique de Hambourg Kevin Keegan se verrait proposer 70 millions (2 millions) et un troisième joueur, le Brésilien Bio, pourraient également être Catalan pour trente millions (800 000 francs).



Beckenbauer (à gauche) et Pelé (à droite) ne seront pas en Argentine. Du moins en tant que joueurs... Mais ceci ne les empêche pas de donner un avis de connaisseur sur les prochains championnats du monde. Photo Keystone

Dhiab ballon d'or africain

Le Tunisien Tarak Dhiab a été sacré ballon d'or africain par France-Football pour l'année 1977. Les précédents vainqueurs de cette distinction remise par l'hebdomadaire

français étaient : Salif Keita (Mali 1970), Ibrahim Sunday (Ghana 1971), Cherif Souleymane (Guinée 1972), Tchiminu Bwanga (Zaire 1973), Paul Moukila (Congo 1974), Ahmed Faras (Maroc 1975) et Roger Milla (Cameroun 1976).

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

France

Le chassé-croisé continue

Pas de rachat pour les Marseillais, reprise du commandement par les Niçois, confirmation du retour des Nantais, constance dans la performance de Monaco et Strasbourg, tels sont les enseignements d'une vingt-quatrième journée perturbée par le vent, la pluie et le froid. Une fourchette de trois points séparant ces cinq équipes, il semble de plus en plus qu'il n'y aura pas d'autre prétendant pour la conquête du titre 1978.

Dans le match au sommet entre Marseille et Monaco, la pluie a particulièrement faussé le match. Sur un terrain lourd, les Phocéens se devaient de se reprendre après la sévère défaite subie une semaine auparavant au Parc des Princes. Deux fois en position de vainqueur, ils se sont laissés rejoindre par une formation monégasque décidément étonnante et qui a amplement confirmé sa propension à jouer les trouble-fêtes. Boubacar, dont la force de pénétration mettait constamment l'arrière-garde monégasque à rudes épreuves, n'a pas attendu longtemps avant de donner l'avantage à son équipe. A la 14', s'élevant plus haut que partenaires et adversaires, il transformait en but un corner de Emon. Il fallait attendre la 68' pour voir Petit égaliser. Cinq minutes plus tard le capitaine marseillais Trésor redonnait l'avantage au club local, mais à la 80', Petit, encore lui, permettait à son équipe de sauver le match nul.

Strasbourg, quant à lui, rencontrait Saint-Etienne. 30 000 Alsaciens ont assisté à la victoire de leur équipe aux dépens des verts qui ont été décevants. Sprech à la 7' et Vergnes à la 75' ont assuré le succès des protégés de Gilbert Gress.

Les Niçois ont dû attendre la 85' pour concrétiser leur domination face à des Bordelais à la dérive. Un penalty de Bjekovic, transformé d'un maître tir a permis aux partenaires de Guillou de sauver cette rencontre.

A Nantes où le club local était opposé à Laval, équipe pas facile à manier, il fallut que les Nantais retrouvent leur verve de la saison dernière pour venir à bout de cette équipe. En effet, Nantes semble avoir retrouvé l'essentiel de ses vertus soit son jeu collectif rapide et percutant. Michel fut le grand homme de cette rencontre où Amisse (5'), Rampillon (23') et Pecout (61') ont concrétisé la domination des Nantais. Lechantre (65') sauvait l'honneur pour les Lavalais qui n'ont pas à rougir de cette défaite tant Nantes leur a été supérieur.

Le classement : 1. Nice 23/33. 2. Marseille 24/32. 3. Nantes 24/31. 4. Monaco 24/31. 5. Strasbourg 24/30. 6. Sochaux 24/27. 7. Saint-Etienne 23/26. 8. Laval 23/25. 9. Bastia 23/24. 10. Lyon 24/23. 11. Paris Saint-Germain 24/23. 12. Nancy 23/23. 13. Lens 23/20. 14. Valenciennes 24/19. 15. Reims 23/18. 16. Bordeaux 23/18. 17. Metz 23/18. 18. Nîmes 22/16. 19. Troyes 23/16. 20. Rouen 24/15.

Angleterre

Le leader en échec

La 25^e journée du championnat d'Angleterre de première division a été marquée par le match nul concédé par le leader, Nottingham Forest, à Derby (0-0). Brian Clough, l'actuel entraîneur de Nottingham, avait conduit Derby au titre national en 1972. Clough a en outre retrouvé sur sa route le gardien Middleton, qu'il avait eu sous sa direction en Nottingham, mais qu'il avait laissé partir pour engager Peter Shilton, le gardien de l'équipe nationale. A la 68^e minute, Middleton a sans doute sauvé un point pour Derby en réussissant une interception étonnante sur une reprise de la tête de Woodcock. Brian Clough n'a cependant pas eu à regretter d'avoir préféré Shilton à Middleton. Son gardien a été parmi les meilleurs sur le terrain et, sans lui, Nottingham aurait peut-être concédé sa quatrième défaite de la saison.

Les quatre principaux rivaux du leader ont gagné de sorte que son avance se trouve réduite à quatre points. Everton et Liverpool, se sont partagés la deuxième place, se sont tous deux imposés par 1-0, Everton contre Aston Villa sur un but de Andy King et Liverpool sur le terrain de West Bromwich Albion (but de Dave Johnson après huit minutes de jeu déjà).

Derrière, Arsenal n'a laissé aucune chance à Wolverhampton, battu par 3-1 à Londres sur des buts de Brady, MacDonald et Stapleton. MacDonald, l'un des meilleurs buteurs du championnat la saison dernière, a ainsi marqué pour la première fois devant son public depuis trois mois. Manchester City, qui occupe la cinquième place du classement, a pour sa part remporté son sixième succès consécutif aux dépens de West Bromwich Albion. Acquis pour 300 000 livres, Mike Channon n'a été aligné qu'en seconde mi-temps, pour remplacer Kenny Clements, blessé.

CLASSEMENT

1. Nottingham Forest 25/38 ; 2. Everton 25/34 ; 3. Liverpool 25/34 ; 4. Arsenal 25/33 ; 5. Manchester City 25/32 ; 6. Coventry City 25/30 ; 7. Leeds United 25/28 ; 8. West Bromwich Albion 25/28 ; 9. Norwich City 25/28 ; 10. Derby County 25/26 ; 11. Aston Villa 24/24 ; 12. Manchester United 24/23 ; 13. Ipswich Town 25/23 ; 14. Middlesbrough 25/22 ; 15. Chelsea 25/22 ; 16. Wolverhampton Wanderers 25/21 ; 17. Bristol City 24/20 ; 18. Birmingham City 25/20 ; 19. West Ham United 25/17 ; 20. Queens Park Rangers 25/17 ; 21. Newcastle United 24/14 ; 22. Leicester City 25/12.

● ESPAGNE. - Championnat de 1^{re} division (17^e journée) : Real Sociedad San Sebastian - Betis Seville 3-0. FC Valence - CF Barcelone 1-0. Atletico Madrid - Rayo Vallecano 0-2. Elche - Caiz 1-1. Gijon - Real Santander 3-1. Burgos - Hercules Alicante 0-0. Espagnol Barcelone - Sala-

Allemagne

Cinq points d'avance pour le FC Cologne

Le FC Cologne a porté son avance à cinq points en championnat de la Bundesliga allemande et il semble bien désormais que le titre ne pourra pas lui échapper. Au cours de la 21^e journée, devant 55 000 spectateurs, il n'a laissé aucune chance à Bayern Munich, battu par 2-0. Dans le même temps, ses principaux poursuivants ont connu passablement d'ennuis. Hertha Berlin, après une série de neuf matches sans défaite, s'est incliné à Duisbourg (1-2) alors que le tenant du titre, Borussia Moenchengladbach, a dû se contenter du match nul face à la « lanterne rouge », Munich 1860. C'est de la sorte le VfB Stuttgart de Juergen Sundermann qui occupe la deuxième place du classement. Le néo-promu a en effet écrasé Schalke par 6-1.

Pourtant, à la mi-temps, l'équipe de Gelsenkirchen, dans un match joué devant 70 000 spectateurs, menait par 1-0. Mais les poulains de Sundermann ont brillamment renversé la situation, grâce notamment à l'ex-Bâlois Othmar Hitzfeld, auteur de deux buts aux 55^e et 67^e minutes et à Jank, qui a également marqué deux fois. Ce match s'est joué à guichets fermés. Depuis le début de la saison, le VfB Stuttgart a attiré un total de 562 000 spectateurs au Neckarstadion.

A Cologne, Bayern Munich a subi sa première défaite depuis que Gyula Lóránt a repris la direction de son équipe. Les Munichois tintrent longtemps le leader en échec. Ce n'est qu'à la 58^e minute que Neumann parvint à ouvrir la score sur une passe de Dieter Mueller. A la 74^e minute, l'international belge Roger van Gool assura la victoire du FC Cologne en marquant sur un service de Konopla.

Avant la rencontre, Wolfgang Overath (81 sélections), qui abandonnera le FC Cologne et le football à la fin de la saison, avait été honoré par ses dirigeants qui lui décernèrent le titre de membre d'honneur du club.

Le classement : 1. FC Cologne 21/30. 2. VfB Stuttgart 21/25. 3. FC Kaiserslautern 21/25. 4. Eintracht Francfort 21/24. 5. Borussia Moenchengladbach 21/24. 6. Fortuna Duesseldorf 21/24. 7. Hertha Berlin 21/24. 8. MSV Duisbourg 21/22. 9. Schalke 21/22. 10. Borussia Dortmund 21/21. 11. SV Hambourg 21/21. 12. Eintracht Brunswick 21/21. 13. FC Sarrebruck 21/19. 14. VfL Bochum 21/18. 15. Bayern Munich 21/18. 16. Werder Breme 21/15. 17. FC St. Pauli 21/13. 18. Munich 1860 21/12.

manca 2-1. FC Seville - Atletico Bilbao 0-0. Real Madrid - Las Palmas 1-1.

Classement : 1. Real Madrid 27 p. 2. CF Barcelone 21. 3. Rayo Vallecano 20. 4. Salamanca, Atletico Bilbao, FC Seville et Valence 19.

Italie

Nouveau faux pas de l'AC Milan

La Juventus s'envole. Elle a profité d'un nouveau faux pas de l'AC Milan à Rome pour s'assurer un avantage de trois points à une journée de la fin des matches aller. Il est bien sûr trop tôt pour parler du titre. Mais une chose est certaine : la Juventus a pris les affaires en main et elle est assurée de remporter le titre symbolique de championne d'hiver dans huit jours.

Le Turinois recevaient pour cette 14^e journée une AS Roma dont le classement modeste ne correspond pas aux possibilités.

Face à un adversaire ne fermant jamais le jeu, les Turinois ont mis une heure pour débloquer le résultat. Il fallut une incroyable mésaventure entre Paolo Conti, le gardien Romain, et de Sisti pour permettre à Fanna d'hériter d'une balle inattendue face à des buts vides. La Juventus ouvrit ainsi la marque à la 61^e minute et elle assura sa victoire dix minutes plus tard par Bettiga.

Trapattoni, l'entraîneur turinois, ne cachait pas sa satisfaction après cette victoire et il rendait hommage à la valeur de la jeune équipe romaine : « Nous avons encore parfois péché par excès de précipitation. Mais nous revenons vers notre meilleur niveau » a-t-il souligné.

La Juventus, après un début de championnat difficile, revient ainsi en forme au bon moment avant d'effectuer dimanche prochain un déplacement périlleux sur le terrain de la révélation de cette première partie de la saison, Lanerossi Vicenza. Les Vicentins et leur vedette, Paolo Rossi, meilleur buteur du championnat, ont confirmé leur valeur en allant décrocher le match nul (1-1) à Perugia. Même s'il leur a fallu un penalty gêné, transformé par Paolo Rossi (qui a ainsi porté à 12 son total de buts en championnat), pour répondre à un but de Spegginon, ce match nul n'est pas usurpé. Il est même parfaitement mérité au vu de la physionomie de la rencontre.

Cette performance a permis à Lanerossi de se hisser à la seconde place du classement, en compagnie de Torino, qui a obtenu un match nul laborieux contre Atalanta à Bergame, et de l'AC Milan, qui a été une proie vraiment facile pour la Lazio au stade olympique de Rome (0-2). « C'est notre plus mauvais match depuis le début de la saison » a commenté Liedholm, l'entraîneur suédois des Milanais.

CLASSEMENT

(Toutes les équipes ont disputé 14 matches)

1. Juventus 21 points ; 2. Lanerossi Vicenza 18 ; 3. AC Milan 18 ; 4. Torino 18 ; 5. Perugia 17 ; 6. Internazionale Milan 16 ; 7. Napoli 15 ; 8. Lazio 15 ; 9. Verona 15 ; 10. Atalanta Bergame 12 ; 11. Foggia 12 ; 12. AS Roma 11 ; 13. Genoa 11 ; 14. Fiorentina 10 ; 15. Bologna 8 ; 16. Pescara 7.

Faisons le point avant la reprise... Les Tessinois en tête...

Assemblée de la fédération suisse Réorganisation ?

Au cours de l'assemblée de la Fédération suisse des sports équestres, à Berne, le président central, Hans Britschgi (Aarau), a annoncé une réorganisation de la fédération. Elle devrait permettre de résoudre les problèmes de structures qui se posent actuellement et d'intégrer de nouvelles fédérations, comme celles des poneys. Pour le reste, l'ordre du jour n'a donné lieu qu'à de courtes discussions.

Les assemblées des sections, tenues auparavant, avaient permis de résoudre quelques problèmes de calendrier dans le domaine des concours. Comme l'an dernier, la finale du championnat suisse des cavaliers de concours aura lieu à Zurich Hardwiese les 23 et 24 septembre. Le championnat suisse de Military se disputera aux points, comme jusqu'ici. Restent en suspens le lieu de la finale des juniors et les dates du championnat suisse de dressage.

La section des courses s'est donnée un nouveau président en la personne de Heinrich Raschle (Uster) qui remplace le Lucernois Hans Kaufmann, qui occupait la présidence depuis 21 ans. Jean Fuierer (Buelach) a par ailleurs été nommé au comité. Les dates de la prochaine saison sont les suivantes :

Fehraltorf: 27 mars et 2 avril 1978.
Aarau: 23 et 30 avril. Frauenfeld: 7 et 15 mai.
Zurich-Dielsdorf: 28 mai, 4 et 11 juin.
Yverdon: 24-25 juin, 1^{er} juillet.
Saignelegier: 13 août. Zurich-Dielsdorf: 27 août et 3 septembre. Lucerne: 16 et 24 septembre. Aarau: 10 septembre et 1^{er} octobre. Maienfeld: 8 et 14 octobre.

CYCLISME

La Vuelta 78 menacée

Il faudra attendre quinze jours pour savoir si la Vuelta 1978 pourra se dérouler normalement. Le directeur du tour d'Espagne, M. Luis Bergareche, a précisé que des négociations étaient actuellement en cours avec la télévision espagnole pour obtenir « une aide plus complète » pour la retransmission et le financement de la Vuelta. M. Bergareche a précisé qu'il attendait une réponse de la télévision espagnole dans un délai de quinze jours.

« La Vuelta 78 reçoit exactement la même aide de la télévision qu'en 1968. En dix ans, tout a augmenté et si l'aide de la télévision ne suit pas cette augmentation cette année, je vois mal comment le Tour d'Espagne pourrait se dérouler normalement », a poursuivi M. Bergareche.

A quelques jours de la reprise du championnat de LNA de basket, il est peut-être bon de faire le point sur le premier tour. Disons d'emblée que la lutte pour le titre national n'opposera plus que deux formations, Federale - Lugano et Fribourg - Olympic ; leurs poursuivants immédiats ont déjà perdu chacun quatre rencontres et ne peuvent donc plus prétendre qu'à une place d'honneur. Mais analysons plus à fond le classement pour déceler les satisfactions et les déceptions engendrées par la première partie de la saison.

	V	D	N	P	Pts
1. Federale	11	10	0	+192	22
2. Fribourg	11	10	1	+161	20
3. SP Lugano	11	7	4	+127	14
4. Vevey	11	7	4	+34	14
5. Pully	11	7	4	+33	14
6. Pregassona	10	5	5	-84	10
7. ALJ	10	4	6	+22	8
8. Nyon	11	3	8	-81	6
9. Stade	11	3	8	-91	6
10. Lemania	11	3	8	-99	6
11. Sion	11	3	8	-156	6
12. Viganello	11	2	9	-58	4

DES DÉCEPTIONS

Tout le monde s'accorde pour dire que la plus grande surprise (au sens négatif du terme) vient de Viganello. La formation tessinoise aux moyens financiers énormes, qui était considérée comme le favori de ce championnat, a déçu ses plus chauds partisans et occupe à l'heure actuelle une position des plus défavorables. A la décharge des détenteurs de la coupe suisse, il faut reconnaître que dame chance n'a guère été tendre à leur égard tout au long de ce premier tour. Les Tessinois ont débuté avec deux défaites stupides, l'une par forfait en Valais, l'autre à cause d'un excès de confiance face à Stade-Français (85-86). Dès cet instant-là, les Brady, Stockalper et autres allèrent de mal en pis. La blessure survenue à John Sutter donna le coup fatal à tout le club. Celui-ci va au-devant d'un pénible deuxième tour ; en effet, John Sutter est rentré aux Etats-Unis, ne respectant pas le contrat qui le liait à son club.

Au chapitre des déceptions nous devons aussi parler de Pully et de Sion. Les Vaudois ont consenti à de grands sacrifices en faisant l'acquisition de joueurs réputés (Marbach, Witte et Zali) ; ils espéraient ainsi lutter pour le titre national. Aujourd'hui, ils doivent déchanter et attendre patiemment l'année prochaine s'ils veulent devenir champions suisses. Les Valaisiens, quant à eux, qui avaient disputé une excellente première saison en LNA doivent maintenant se contenter d'une 11^e place qui ne correspond pas à leurs légitimes prétentions. Les jeunes Sédunois ont un calendrier très difficile durant ce second tour avec, notamment, quatre déplacements au Tessin. Espérons néanmoins qu'ils pourront s'en sortir.

DES SATISFACTIONS

La principale surprise heureuse nous vient de Genève avec le très bon début de championnat de Aire-Le-Lignon Jonction. Les hommes de Monnier ont même failli battre Olympic en terre fribourgeoise (80-76). A ce jour, ils comptent 8 points, le match contre Pregassona devant être joué. Au chapitre des satisfactions nous devons également mentionner Fribourg - Olympic qui a sérieusement menacé Federale tout au long du premier tour. Les Romands partent avec un avantage psychologique sur Federale en ce début de second tour, car ils rencontreront Raga et ses camarades dans leur salle des Remparts. La tâche fribourgeoise en vue de l'obtention du titre sera peut-être facilitée par le fait que Federale pourrait ne pas jouer avec Leonard, suspendu par la Fédération. De la présence ou de l'absence de Fessor Leonard peut dépendre tout l'intérêt de la compétition.

DE FABULEUX AMÉRICAINS

Au niveau des individualités, il y a eu aussi de belles satisfactions. Nous citerons en premier lieu l'Américain du BBC Sion, Tom Paulin. Le gars du New Jersey occupe à l'heure actuelle la première place des marqueurs avec ses 364 points (ce qui constitue une moyenne de 36 si l'on fait exception du match gagné par forfait contre Viganello). Sa rapidité, son adresse et sa volonté ont attiré l'attention de tous les observateurs. Pour notre part, nous le considérons comme le meilleur étranger évoluant dans notre pays. Mc Dougald et Lockart n'ont pas beaucoup à lui envier. Ces deux hommes sont d'une utilité énorme dans leur équipe respective.

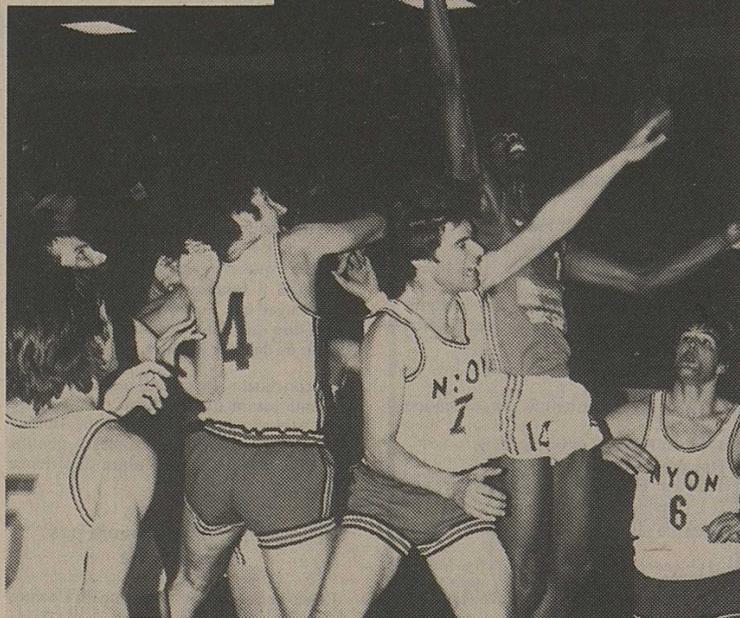
Nous émettons cependant une réserve : les étrangers jouent un rôle trop important dans le basket d'aujourd'hui. Il est regrettable que ce soient toujours des hommes d'outre-Atlantique, qui fassent la différence. Les Suisses ne semblent guère aimer les responsabilités. Tous les joueurs ne doivent pas cependant être mis à la même enseigne ; ils y a des Suisses talentueux ; Moine, Kund, Stockalper, Bourquin, Zali et Dirrig sont des pièces maîtresses dans leur club.

DÉFENSE RENFORCÉE

Une autre des caractéristiques à signaler dans l'évolution du basket suisse actuel, c'est l'importance accordée à la défense. Fribourg, par exemple, n'a encaissé que 77,9 par match. Les entraîneurs insistent davantage sur la défense. Est-ce un bien ou un mal ? Nous ne saurions répondre à cette question.

Les formations tessinoises réagissent d'une autre manière et continuent à pratiquer un jeu basé sur l'attaque à outrance. Federale et SP Lugano ont tous deux une moyenne de plus de 100 points. Quelle conception va-t-elle l'emporter ? Réponse sera donnée à la fin avril.

Tom Paulin (14) entouré ici de quatre Nyonnais occupe la première place du classement des marqueurs. Par tous les observateurs il est considéré comme l'un des meilleurs Américains évoluant en Suisse.



CHAUDE LUTE CONTRE LA RELÉGATION

Si la lutte pour le titre se résumera à un simple duel, il en va tout autrement quant à celle contre la relégation. Quelles seront les deux équipes condamnées à la fin de la saison ? Personne ne saurait émettre un pronostic définitif. Le match qui opposera Viganello à Sion en ce week-end sera à cet égard très important. Une défaite tessinoise serait très grave pour Brady et ses camarades. Nyon, Stade et Morges ne sont pas mieux loties. Chaque confrontation directe entre ces différents clubs devra être suivie avec attention.

BELLINZONE SANS PROBLÈME EN LNB ?

La situation en LNB est un peu plus claire que celle de LNA. Bellinzone devrait normalement accéder à la LNA à la fin de la saison. Sportive Française menace Champel pour la deuxième place. Notons que les Vaudois, avec Garner, pratiquent un jeu très offensif (114 points de moyenne). Quant à la lutte contre la relégation, elle concerne encore cinq formations. Uni-Bâle,

à moins d'un miracle, descendra en première ligue. Avec cette équipe disparaît le dernier représentant suisse allemand en ligue nationale B. C'est un peu dommage que le basket ne connaisse pas plus de popularité outre-Sarine. City Fribourg aura également bien de la peine à préserver sa place en LNB. Quant à Martigny, ses performances en dents de scie étonne et déconcerte chaque observateur. Rappelons que les Octoduriens sont les seuls à avoir pu battre Champel et Bellinzone.

Souhaitons au BBC Martigny un second tour un peu plus régulier.

	V	D	N	P	Pts
1. Bellinzone	11	10	1	20	
2. Champel	11	9	2	18	
3. Sportive Fr.	11	8	3	16	
4. Neuchâtel	11	8	3	16	
5. Renens	11	6	5	12	
6. Marly	11	6	5	12	
7. Vernier	11	4	7	8	
8. Muraltese	11	4	7	8	
9. Martigny	11	4	7	8	
10. St-Paul	11	4	7	8	
11. City Fr.	11	3	8	6	
12. Uni-Bâle	11	0	11	0	

Du 21 au 28 janvier

Rallye de Monte-Carlo, 229 équipages au départ

Le 46^e rallye international automobile de Monte-Carlo, première épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des rallyes pour marques, sera disputé du 21 au 28 janvier prochains.

229 équipages sont actuellement engagés et partiront de 7 têtes d'itinéraires : Alméria, Copenhague, Francfort, Monte-Carlo, Paris, Rome et Varsovie.

Voici le détail itinéraire par itinéraire jusqu'à Gap où les concurrents seront regroupés dans la nuit du 22 au 23 janvier :

Alméria (1795 km). - Départ le samedi 21 à 10 h. 30 (heure de Paris) par Linares, Tolède, Saragosse, Andorre, Perpignan, Avignon. 11 concurrents engagés parmi lesquels les Espagnols Salvador Servia, Alex Brustenga (Fiat 131 Abarth).

Copenhague (1924 km). - Départ le 21 à 13 heures, par Onasbruck, Orckenhauss Augsburg, Innsbruck, Cremona, Pinerolo, Embrun. 11 engagés parmi lesquels les

Hollandais Per Brakke-Monty Karlen (Opel K GTE).

Francfort (1805 km). - Départ le 21 à 13 h. 56, par Solingen, Mandern, Thionville, Cambrai, Reims, Saint-Die, Saint-Claude et la Mure. 27 engagés dont les Suédois Anders Kullang-Bruno Berglund (Opel GTE), les Allemands Achin Warmbold-Hanno Menne (Opel GTE), Juergen Barth le vainqueur des dernières 24 heures du Mans, Lothar Boschen (Toyota 1600), Lars Carlsson (Sue), Bob de Jong (Hol) (Opel GTE), les Luxembourgeois Nicolas Koob-R. Heiderscheid (Porsche-Carrera) et les Français Alain Beauchef-Jr Dubois (Ford Escort).

Monte-Carlo (1779 km). - Départ le 21 à 13 h. 25, par Digne, Avignon, Figeac, Angoulême, Moulins, Saint-Claude et la Mure. 72 engagés dont les Français Jean-Pierre Nicolas-Jean Todt (Porsche Carrera),

Christian Lunel-Bernard Rostant (Porsche Carrera), Jean-Pierre Rouget-D. Delaunay (Porsche Carrera), Gérard Swaton-Bernard Cordesse (Porsche Carrera) et les Hollandais Rob Slotemaker-André Jetten (Opel GTE).

Paris (1786 km). - Départ le 21 à 10 h. 26 de la place de la Concorde, par Nanterre (départ réel), Rouen, Alençon, Bourges, Troyes, Reims, Saint-Die, Saint-Claude et la Mure. 75 engagés dont les Français Jean-Claude Andruet-«Biche» (Fiat 131 Abarth), Mmes Michèle Mouton-Françoise Conconi (Lancia-Stratos), Guy Frequelin-Jacques Delaval (Renault 5 Alpine), Bernard Beguin-Willy Huret (Porsche Carrera), Jean Ragnotti-Jm. Andrie (R 5 Alpine), Jean-Louis Clair-Jf. Fauchille (Opel GTE), Mmes Marianne Hoepfner-MM. Fouquet (Citroën CX), Mmes Christine Dacremont-«Gannaëlle» (Citroën CS), les Suisses Claude Haldi-Bernard Sandoz (Porsche Turbo) et

les Finlandaises Marketta Oksala-Pirjo Pynnae (Citroën CX).

Rome (1837 km). - Départ le 21 à 10 h. 50, par Rieti, San Marino, Padoue, Brescia, Modène, Cremona, Pinerolo et Embrun. 29 engagés dont les Italiens Sandro Munari-Piero Sodano (Lancia Stratos) Fulvio Bacchelli-Bernacchini (Lancia Stratos), Maurizio Verini-F. Rossetti (Fiat 131

Abarth), les Allemands Walter Rohrl-C. Geisdorfer (Fiat 131 Abarth), les Français Bernard Darniche-Alain Mahe (Fiat 131 Abarth).

Varsovie (1998 km). - Départ le 21 à 7 h. 59, par Wrocław, Brno, Linz, Innsbruck, Cremona, Pinerolo et Embrun. 3 engagés dont les Polonais Jerzy Landsberg-Marek Muszynski (Opel GTE).

Ecurie 13 Etoiles : intéressant

Déplacement en car au Rallye de Monte-Carlo

Le comité de l'Ecurie 13 Etoiles, par l'intermédiaire de Gaby Dubuis organise un déplacement en car pour assister au passage du Rallye international de Monte-Carlo. Tous les intéressés peuvent s'inscrire au moyen du talon ci-joint et l'envoyer au secrétariat de l'Ecurie, rue du Midi 12 à Sion. Pour que ce voyage puisse avoir lieu, un minimum de 15 personnes est nécessaire. Prix du transport : 110 francs ; prendre le pique-nique, boisson libre, et des habits chauds. Départ le jeudi 26 janvier, place de la Patinoire à Sion à 7 heures, à Martigny, place de Rome à 7 h. 30. L'itinéraire est le suivant : Aoste-Turin-Cuneo-Col de Tende-Sospel-Col du Turini ; heure de passage au Turini de 19 h. 19 à 2 h. 17. Venez nombreux assister à cette grande compétition. Le dernier délai pour les inscriptions est fixé au vendredi 20 janvier.

Le GP d'Afrique du Sud menacé!

Le Grand Prix automobile d'Afrique du Sud, qui doit être couru le 4 mars, risque d'être annulé depuis vendredi, jour où le journal qui patronnait l'épreuve a retiré son appui financier.

Ce grand prix qui est le troisième de la saison, est organisé chaque année sur le circuit de Kyalami, près de Johannesburg, sous le patronage du Citizen, journal local dont le propriétaire est le millionnaire Louis Luyt.

Or, le Citizen a décidé de supprimer l'aide qu'il accordait et qui se montait à environ 575000 dollars américains. La nouvelle a surpris le club organisateur, le South African Motor Racing Club

(SAMROC), mais ne l'a pas découragé, ainsi que son secrétaire a tenu à le préciser : « Nous sommes reconnaissants à M. Luyt de nous avoir accordé son aide au cours des deux dernières années. Le fait que cette aide soit retirée ne signifie pas automatiquement que le Grand Prix d'Afrique du Sud sera annulé ».

Ce grand prix est considéré comme l'événement sportif international le plus prestigieux d'Afrique du Sud et, à cause de cette importance même, d'autres patronages devront être trouvés, a fait remarquer le secrétaire du SAMROC, M. Maxwell.

« Il n'est pas juste qu'un club amateur comme le nôtre soit amené à faire face à des dépenses de plus en plus considérables », a-t-il ajouté. Il a expliqué que le SAMROC devait donner des garanties quant au retour par avion de 42000 kilos de voitures et de matériel et payer les billets de 160 personnes (pilotes, managers, mécaniciens, techniciens et officiels).

Enfin, il a souligné que le SAMROC devait absolument trouver d'autres soutiens. Avant 1975, l'épreuve était patronnée par la marque de cigarettes « Lucky Strike ». On estime que le prix de l'organisation serait cette année de 805000 dollars américains.

Bulletin d'inscription

Je soussigné m'inscris au déplacement du Rallye de Monte-Carlo par l'Ecurie 13 Etoiles :

Nom :

Prénom :

Domicile :

Tél. No :

Membre de l'Ecurie OUI/NON

A retourner pour le vendredi 20 janvier au secrétariat de l'Ecurie 13 Etoiles, rue du Midi 12, 1950 Sion.

2^e ligue: contre Nendaz, première défaite de Lens

Le championnat de 2^e ligue qui avance péniblement son bonhomme de chemin - on se demande un peu comment Saas-Grund par exemple arrivera à disputer les 10 matches restant à son programme - a été marqué par une surprise. La défaite du leader Lens sur la patinoire de Nendaz a en effet relancé la lutte pour le titre qui donne accès aux finales de promotion. Les Lensards sont certes toujours en tête, mais il se trouve que presque toutes les autres formations (à l'exception du pauvre Zermatt bien sûr) ont encore droit de regard sur cette première place tant convoitée. En attendant que les matches en retard soient disputés, on ne peut donc que se livrer à de vagues suppositions...

NENDAZ: ENFIN!

Le réveil des Nendards s'est fait attendre. Formant un tout expérimenté et généreux dans l'effort, les joueurs de Cyrille Evéquoz semblaient destinés à un rôle en vue. Or, les affaires ont plutôt mal débuté. La réaction en fut d'autant plus spectaculaire samedi face au leader malgré la blessure subie au visage par le routinier Norbert Dayer.

Le néo-promu Embd-Kalpetran a également fait une bonne opération en tenant en échec le coriace Ayer avant d'aller faire plier l'échine à Charrat. Le président chartrain Jean-Claude Besard en est bien sûr tout désolé :

SIX CANDIDATS DE LA ROMANDIE POUR TROIS PLACES

Le Locle et Corcelles/Montmolin (groupe 10), Jonction GE et Star Lausanne (groupe 11) ainsi que Lens et Saas-Grund (groupe 12) paraissent les mieux armés pour obtenir les billets de finalistes.

Classement groupe 10 : 1. Le Locle 7/14 ; 2. Corcelles/Montmolin 8/14 ; 3. Les Joux-Derrières 10/10 ; 4. Noiraigue 8/8 ; 5. Les Ponts-de-Martel et Ajoie II 9/7 ; 7. Université NE 8/5 ; 8. Serrières II 9/3.

Classement groupe 11 : 1. Jonction 9/14 ; 2. Star Lausanne et Genève Servette 10/14 ; 4. Vallorbe 8/11 ; 5. Guin 8/7 ; 6. Marly 10/7 ; 7. Yverdon 9/5 ; 8. Forward Morges 8/0.

« Ce fut un match tranquille malgré l'étréoussité du score (5-6). Les Haut-Valaisans qui jouent très correctement ne sont pas des foudres de guerre. Mais nous avons vécu un douloureux épisode avec un but annulé. Et puis nous n'avons pas toujours été très bien inspirés. Dommage, car la défaite de Lens va redonner du piment au championnat. »

En ce qui concerne le bas du tableau, il n'y a rien à signaler puisque Zermatt n'a pas rejoué cette dernière semaine. Attendons encore les prochaines sorties des gars du Cervin pour juger de leur volonté de se tirer de l'ornière. Il serait tout de même fort surprenant qu'ils se résignent sans lutter...

Résultats (dès 11 janvier) : Sembrancher-Nendaz arrêté à 0-0 après 4 minutes, Embd/Kalpetran-Ayer 3-3, Nendaz-Lens 6-4, Zermatt-Ayer renvoyé, Charrat-Embd/Kalpetran 5-6. Sur 39 matches fixés à ce jour, 11 ont été renvoyés.

CLASSEMENTS

1. Lens	7 44-24 11
2. Ayer	7 32-19 10
3. Embd-Kalpetran	9 33-30 9
4. Nendaz	8 27-25 8
5. Charrat	6 26-28 6
6. Saas-Grund	4 10-12 5
7. Sembrancher	7 16-26 5
8. Zermatt	6 14-38 0

Hockey: championnat suisse de LNB

Lausanne prêt à la succession

Le championnat de LNB est peut-être entré, samedi, dans une nouvelle phase décisive. En battant Zoug, Lausanne s'est en effet porté à la hauteur du leader Zurich. Cette position nouvelle pour les Vaudois va sans doute motiver différemment les hommes de Real Vincent qui vont dès maintenant s'attacher à conserver, sinon à améliorer, la situation actuelle.

Le programme de ce soir permettra-t-il déjà aux Vaudois de réaliser une partie de leur objectif? Cela dépendra évidemment tout autant du comportement de Viège à la patinoire de Montchoisi que de celui de Zurich à Olten. Avec la foi qui l'anime maintenant, Lausanne est bien sûr capable de passer l'obstacle valaisan mais cela ne suffira pas forcément pour prendre la succession du CP Zurich.

Sur la patinoire d'Olten, les Zurichois vont en effet profiter au maximum du doute qui s'installe dans le camp des Soleurois pour s'assurer la totalité de l'enjeu et prouver aux Lausannois qu'ils demeurent plus que jamais des candidats sérieux à l'ascension.

Mais Lausanne et Zurich commettraient une erreur singulière s'ils se persuadaient que l'ascension devenait dorénavant leur seule affaire. Zoug recevant Langenthal et Davos en se rendant à Lugano garderont en effet un œil attentif sur le comportement des deux leaders pour porter, le cas



A l'image de Gratton (7) face au gardien de Genève-Servette, Reuille, Lausanne tente de tirer le meilleur parti possible de la situation. Sa tâche ne sera pas plus aisée ce soir.

échouant, un assaut productif. Ce dont rêve également Fleurier prêt à tirer le maximum d'une rencontre importante qui l'opposera à

une équipe séduisante en difficulté, et Rapperswil Jona que la venue de Lucerne rendra certainement un peu plus optimiste.

Mais à ce niveau, comme au niveau du titre, tout n'est encore que simple supposition...

1^{re} ligue: Martigny - Monthey

Cette première rencontre du 2^e tour qui devait se dérouler le mercredi 14 décembre avait été reportée à la demande de la ligue pour permettre à Monthey de finir son premier tour. Aussi, est-ce ce soir, sur la patinoire de Martigny, que ce derby bas-valaisan va connaître son dénouement.

Chacun va trouver deux équipes en quête de points à la suite de leur mauvaise prestation de samedi dernier, les deux ayant perdu leur rencontre à l'extérieur, Martigny à Serrières (8-5) et Monthey à Château-d'Ex (7-2).

C'est dire que cette rencontre revêt un caractère capital et de première importance pour le HC Martigny d'abord. En effet, Martigny se trouve toujours à la 2^e place du classement mais à égalité de points avec Montana qui compte un match en plus et contre qui les Océduviens doivent encore jouer et ce, sur le Haut-Plateau. D'autre part, Martigny veut absolument conserver sa place de dauphin et son équipe qui a les moyens de se battre et de le faire voudra s'assurer d'entrée la direction des opérations.

Le HC Monthey, quant à lui, veut aussi s'assurer une meilleure place car les positions sont serrées dans le groupe 4. Avec une équipe volontaire et surtout routinière, Monthey ne viendra pas à Martigny pour jouer le rôle de figurant. Ses positions sont claires et chacun va donner le meilleur de lui-même.

Aussi, est-ce au devant d'une rencontre qui promet que tous les joueurs convient, ce soir, mardi, tous leurs supporters respectifs, à la patinoire de Martigny, pour le coup d'envoi à 20 h. 15.

DIMANCHE DERNIER À CRANS

Montana - La Vallée de Joux 4-4 (1-1, 0-2, 3-1)

Montana-Crans : Favre, Nanchen, Grand, Nendaz, Gillioz, Bonvin P., Arnold, Massy, Constantin, Chavaz, Coudray, Micheloud, Rollier, Milany, Bonvin J.-P.

La Vallée de Joux : Stalder, Penseyres, Raymond, Lecoultre, Bolomey, Belaz, Carara, Viquera, Favre, Thonney, Moret, Caspar, Moine, Muller.

Arbitres : MM. Schuler et Magnenat. Pénalités : 7 x 2 minutes + 1 x 10 minutes, contre Montana-Crans ; 8 x 2 minutes + 1 X 10 minutes contre la Vallée de Joux.

Buts : 7^e Constantin (1-0) ; 18^e Favre (1-1) ; 21^e Bolomey (1-2) ; 26^e Moret (1-3) ; 45^e Massy (2-3) ; 49^e Micheloud (3-3) ; 55^e Nanchen (4-3) ; 60^e Dubois (4-4).

Ce match s'est déroulé dans des conditions assez particulières. En effet, le HC Montana-Crans devait absolument gagner s'il voulait dépasser au classement le HC Martigny (défaite contre Serrières) alors que les Vaudois étaient contraints à la victoire pour ne pas perdre le contact avec Serrières et Yverdon.

Ce fut un match de bonne qualité, sans doute le meilleur cette saison sur le Haut-Plateau, et malgré les imperfections dues à une trop grande nervosité, il y eut de nombreuses et belles actions collectives. Si les locaux prirent l'avantage, les joueurs de l'entraîneur Penseyres jetèrent toutes leurs forces pour refaire cet handicap. L'égalisation survint à deux minutes de la fin de ce premier tiers ce qui donna un nouveau souffle à la formation vaudoise.

● PATINAGE DE VITESSE. - Eric Heiden, double champion du monde, et sa sœur, Beth, ont chacun enlevé trois titres aux championnats des Etats-Unis à West Allis.

Troisième du championnat suisse de patinage de vitesse à Davos, le Bâlois Emanuel Gautier a refusé la médaille de bronze qui lui revenait. Il a estimé que la troisième place et la médaille devaient revenir à Peter Reimann, qui s'était retrouvé à la quatrième place à la suite d'une disqualification pour mauvais changement de ligne dans le 10 000 mètres.

PARTICIPEZ AU TIERCÉ

GRATUIT

Voir page 10

Programme de la soirée

LNB	
Fleurier - Sion	
Genève Servette - Neuchâtel	
Lausanne - Viège	
Lugano - Davos	
Olten - Zurich	
Rapperswil Jona - Lucerne	
Villars - Forward Morges	
Zoug - Langenthal	

CLASSEMENT

1. Lausanne	21 15 3 3 142- 83 33
2. CP Zurich	21 15 2 4 113- 70 33
3. Zoug	21 15 1 5 98- 52 31
4. Davos	20 13 2 5 80- 58 28
5. GE Servette	21 11 4 6 102- 69 26
6. Viège	21 11 1 9 99- 92 23
7. Langenthal	21 10 2 9 95- 95 22
8. Villars	20 10 1 9 104- 96 21
9. Lugano	21 9 3 9 72- 66 21
10. Olten	21 9 1 11 98-103 19
11. Sion	21 8 2 11 76- 97 18
12. Neuchâtel	21 6 2 13 69- 92 14
13. Rappers. J.	21 6 2 13 82-113 14
14. Lucerne	21 6 1 14 67-107 13
15. Fleurier	21 6 1 14 66-108 13
16. Forward	21 1 3 17 62-123 5

Première ligue

Martigny - Monthey (match en retard)

CLASSEMENT

1. Fribourg	14 14 - - 117-21 28
2. Martigny	12 8 1 3 74-45 17
3. Montana	13 8 1 4 68-50 17
4. Château-d'Ex	13 5 4 4 44-46 14
5. Monthey	13 5 - 8 49-77 10
6. Champéry	14 4 2 8 59-62 10
7. Serrières	13 5 - 8 55-72 10
8. Leukergrund	14 4 1 9 45-78 9
9. Vallée de J.	12 3 2 7 45-78 8
10. Yverdon	14 4 1 9 43-70 7

Modalités concernant les finales de 2^e ligue

Conformément aux directives de la LSHG, le comité romand a, lors de sa dernière réunion, précisé les modalités concernant les finales de 2^e ligue.

Les champions des groupes 10, 11 et 12 composeront la poule romande de promotion en première ligue. Chaque finaliste affrontera ses deux adversaires en matches aller et retour. Ces rencontres auront obligatoirement lieu entre le 18 février et le 9 mars 1978. L'équipe qui, au terme des quatre rencontres jouées, sera classée au premier rang accédera à la catégorie supérieure.

Le champion jurassien (groupe 9) sera intégré au sein de la poule 3 en compagnie des deux finalistes de la partie alémanique du canton de Berne.

Il est rappelé que les équipes inférieures de clubs de ligue nationale ainsi que les secondes garnitures des clubs de première ligue n'ont pas le droit de disputer le tour final. Aucun club ne peut en outre participer à des matches d'ascension en première ligue s'il n'est pas en mesure de prouver qu'il dispose d'un droit de jeu suffisant sur une patinoire artificielle.

CROSS

Près de trois cents jeunes ont animé le cross de Bramois

Un jour après les actifs, la SFG Bramois accueillait les jeunes athlètes valaisans à l'occasion de la 3^e manche de la tournée cantonale de cross aux points. Cette compétition a connu le même succès que les précédentes puisque ce sont près de 300 jeunes qui ont animé l'épreuve organisée par la SFG de Bramois. Voici les principaux résultats :

GARÇONS 1963

1. Jacquéroz Thierry, CABV, 9'06"; 2. Solioz Dominique, Riddes, 9'13"; 3. Tenthorez Daniel, Fully, 9'16"; 4. Perret Louis, Fully, 9'19"; 5. Premand Thierry, Troistorrens, 9'29"; 6. Clivaz Philippe, CA Sion, 9'31"; 7. Mabillard Jean-Yves, Chermignon, 9'44"; 8. Juillard Christian, ES Ayent, 10'01"; 9. Léger Bernard, SFG Fully, 10'02"; 10. Crettenand Jotny, Isérables, 10'07.

GARÇONS 1964

1. Clavien Charles-André, Miège, 9'28"; 2. Clavien André, CA Sierre, 9'34"; 3. Carron Christophe, Fully, 9'41"; 4. Beltrame Venicio, CA Sion, 10'01"; 5. Marguelisch Pascal, SFG Uvrier, 10'18"; 6. Constantin Benoît, ES Ayent, 10'24"; 7. Martin Jean-Daniel, CA Sierre, 10'25"; 8. Guntern Pierre, CS Nendaz, 10'26"; 9. Aymon Daniel, ES Ayent, 10'52"; 10. Egger Jean-Daniel, Flanthey, 10'57.

GARÇONS 1965

1. Granger Dominique, Troistorrens, 6'27"; 2. Carron Claude-Alain, Fully, 6'46"; 3. Stegmuller Nicolas, STV Bienne, 6'47"; 4. Morard Roland, ES Ayent, 6'50"; 5. Zufferey Jean-Jacques, CA Sierre, 6'52"; 6. Savioz Claudy, CA Sierre, 6'56"; 7. Rouiller Stéphane, Troistorrens, 7'00"; 8. Devènes Gérard, CA Sion, 7'09; 9. Ganzleria Claude, Riddes, 7'09; 10. Obrist Pierre-Laurent, Bramois, 7'15.

GARÇONS 1966

1. Guntern Alexandre, CS Nendaz, 6'52"; 2. Bellon Philippe, SC Troistorrens, 6'53"; 3. Piffaretti, Blaise, SFG Uvrier, 6'56"; 4. Glassey Christophe, CA Sion, 6'57"; 5. De Boni Nicolas, Riddes, 6'58"; 6. Muller Daniel, CA Sion, 7'11"; 7. Lambiel Jean-Daniel, Isérables, 7'12"; 8. Treglia Dino, CA Sion, 7'13"; 9. Dayen Serge, SC Troistorrens, 7'18"; 10. Panhard André-Marcel, Bramois, 7'21.

GARÇONS 1967

1. Clavien Georgy, Miège, 4'56"; 2. Epiney Sébastien, Anniviers, 5'01"; 3. Tschopp Roland, Miège, 5'13"; 4. Pommaz Frédéric, Chamoson, 5'21"; 5. Zimmerlin Marc, Miège, 5'23"; 6. Crettenand Léo, Isérables, 5'25"; 7. Carron Blaise, Fully, 5'36"; 8. Coudray Emmanuel, Chamoson, 5'40"; 9. Zemmolin Gianni, CA Sion, 5'41"; 10. Cordonier Antoine, Chermignon, 5'44.

GARÇONS 1968

1. Wenz Laurent, CA Sierre, 5'19"; 2. Martenet Nicolas, Troistorrens, 5'21"; 3. Balet René-Pierre, CA Sion, 5'22"; 4. Bétrisey Jean-Blaise, Uvrier, 5'27"; 5. De Boni Laurent, Riddes, 5'31"; 6. Premand Didier, SC Troistorrens, 5'34"; 7. Clavien Bertrand, Miège, 5'35"; 8. Mudry Stéphane, Salquenen, 5'41"; 9. Clivaz François-Jos., Chermignon, 5'48"; 10. Crettenand Gilles, Isérables, 5'51.

GARÇONS 1969

1. Favre Pascal, Réchy, 4'03"; 2. Roduit Yves, Fully, 4'06"; 3. Pidoux Christophe, CA Sion, 4'07"; 4. Blanc Patrick, ES Ayent, 4'08; 5. Stegmuller Thierry, Bienne, 4'08"; 6. Prid David, ES Ayent, 4'09"; 7. Morand Patrick, Saint-Martin, 4'10"; 8. Delétraz Richard, ES Ayent, 4'14"; 9. Moos Yves, Miège, 4'15"; 10. Dubuis Pascal, CA Sion, 4'16.

FILLES 1965

1. Gaspoz Christine, CA Sion, 6'47"; 2. Gentilen Rosalba, CA Sion, 6'57"; 3. Premand Sylvie, Troistorrens, 7'26"; 4. Genoud Nathalie, CA Sierre, 7'38"; 5. Monnet Alexia, Isérables, 7'44"; 6. Anthamatten Margot, Viège, 7'50"; 7. Mabillard Anne, CA Sion, 7'55"; 8. Vouillamoz Erika, Isérables, 8'12"; 9. Revey Laurence, CA Sion, 8'13"; 10. Lowiner Carmen, Viège, 8'17.

FILLES 1964

1. Dumoulin Jacqueline, CA Sion, 6'41"; 2. Gaspoz Véronique, CA Sion, 7'00"; 3. Dussex Christine, CA Sion, 7'18"; 4. Crettenand Claudine, Isérables, 7'22"; 5. Venetz Cornelia, Viège, 7'25"; 6. Carruzo Françoise, Chamoson, 7'25"; 7. Lange Patricia, Troistorrens, 7'26"; 8. Aeschlimann Bernadette, Chamoson, 7'35"; 9. Reynard Anne-Catherine, Fully, 7'45"; 10. Déliroz Patricia, Fully, 8'18.

FILLES 1963

1. Aymond Daniella, ES Ayent, 11'00"; 2. Imesch Manuela, Viège, 11'27"; 3. Jacquod Régine, CA Sierre, 11'34"; 4. Monnay Rosely, Isérables, 11'43"; 5. Aprilé Mireille, CA Sierre, 12'17"; 6. Crettenand Corine, Isérables, 12'25"; 7. Mabillard Geneviève, CA Sion, 12'37"; 8. Morard Carole, ES Ayent, 13'05"; 9. Clavien Cathy, Miège, 13'15.

FILLES 1967

1. Coudray Sandra, Chamoson, 5'27"; 2. Melly Sophie, SFG Uvrier, 5'42"; 3. Keim Véronique, CABV, 5'47"; 4. Favre Nathalie, CA Sion, 5'50"; 5. Devènes Béatrice, CA Sion, 5'53"; 6. Pidoux Véronique, CA Sion, 5'58"; 7. Besse Nathalie, CABV, 6'03"; 8. Solioz Romaine, SFG Uvrier, 6'07"; 9. Joris Fabienne, CA Sion, 6'08; 10. Aymon Isabelle, SFG Uvrier, 6'08.

FILLES 1966

1. Genoud Raphaëlle, CA Sierre, 5'28"; 2. Monnet Véréne, Isérables, 5'31"; 3. Carrupt Mercedes, Chamoson, 5'38"; 4. Martenet Fabienne, Troistorrens, 5'39"; 5. Bitz Monique, SFG Uvrier, 5'46"; 6. Egger Sabine, CA Sion, 5'55"; 7. Balet Nathalie, SFG Uvrier, 6'02"; 8. Bruttin Marlène, Salgesch, 6'04"; 9. Granges Gabriel, SFG Fully, 6'05"; 10. Martenet Marlyse, Troistorrens, 6'07.

FILLES 1969

1. Gaspoz Nathalie, CA Sion, 4'04"; 2. Vouilloz Laurence, CA Sion, 4'07"; 3. Burkett Raphaëlle, CA Sion, 4'21"; 4. Léger Monica, CA 4'26"; 5. Besse Carole, Fully, 4'30"; 6. Lamon Francine, CA Sion, 4'32"; 7. Martenet Sylvianne, Troistorrens, 4'33"; 8. Jacquod Christiane, Bramois, 4'34"; 9. Bruttin Fabienne, SFG Uvrier, 4'35"; 10. Bellon Martine, Troistorrens, 4'37; 11. Dubuis Alexia, CA Sion, 4'37.

FILLES 1968

1. Carrupt Isabelle, Chamoson, 3'48"; 2. Solioz Saha, SFG Uvrier, 3'49"; 3. Bellon Valérie, Troistorrens, 3'53"; 4. Marguelisch Manuela, SFG Uvrier, 4'06"; 5. Morard Floriane, CA Sion, 4'08"; 6. Carrupt Barbara, Ovronnaz, 4'13"; 7. Zufferey Viviane, Miège, 4'27"; 8. Cuennet Nadine, CA Sion.

Au service du bien manger

Avec vous
dans votre
cuisine

LES MOULES

La moule est un mollusque à deux valves reliées par un ligament portant le nom de « charnière »; c'est à partir de celle-ci que se dessinent, sur la coquille, des stries concentriques correspondant à la croissance de l'animal.

La moule possède également une glande dite « byssogène » dont la sécrétion durcit au contact de l'eau formant de petits filaments ressemblant à des algues, portant le nom de « byssus » avec lesquels elles s'accroche au rocher ou au support qu'on lui fournit; la moule sauvage possède toujours un « byssus » plus touffu et d'ailleurs une coquille plus solide que la moule d'élevage.

Lorsque les glandes génitales de la moule arrivent à maturité le coquillage est dit « laitueux »; l'embryon atteint la grosseur d'une lentille au bout de deux à trois mois, d'un haricot au bout de cinq à six mois, la taille d'un adulte au bout d'un an.

La culture se pratique soit sur bouchots, soit sur cordes, soit à plat:

Sur bouchots: des pieux de 3 mètres de haut sont plantés dans le sol à marée basse, en forme de V ou de W, pointe tournée vers la pleine mer et branches pouvant atteindre 250 mètres; selon leur emplacement on distingue: les bouchots d'aval, découverts seulement aux grandes marées d'équinoxe, destinés à recevoir les naissains. Lorsque ces derniers atteignent la taille d'un haricot ils prennent le nom de « renouvelains », sont enfermés dans des sacs de toile peu solides afin que celle-ci puisse craquer lors de la croissance, et sont transportés sur les bouchots bâtards découverts aux grandes marées ordinaires; ainsi regroupées les unes contre les autres leur « byssus » s'attachent sur les coquilles des voisines formant les grappes bien connues. Lorsque les moules grossissent on en prélève quelques-unes pour éclaircir les rangs et permettre la croissance des autres; on les transporte sur les bouchots millouins qui se découvrent à chaque marée. Enfin les bouchots d'amont sont les plus près de la côte et sont à découvert plusieurs heures par jour; ils servent d'en-

trepôt aux moules ayant atteint la taille marchande.

Sur cordes: c'est surtout le mode de culture utilisé en Méditerranée: on relie entre elles, par demi-douzaine environ, des cordes de 3 mètres de long que l'on suspend en poche à des cadres de bois; au bout d'un certain développement du « renouvelain » on éclaircit également les moules pour qu'elles puissent atteindre la taille normale; on peut effectuer ainsi jusqu'à trois dédoublages.

A plat: la moule est simplement cultivée comme les huîtres, dans les moulières où elle est parquée à plat. La Hollande procède beaucoup de cette façon.

Comment les préparer

Les moules doivent être lavées à grande eau en les brassant sans cesse de façon à les cogner les unes contre les autres, le bruit fait qu'elles ne s'ouvrent pas et gardent ainsi leur eau; l'eau doit être renouvelée jusqu'à ce qu'elle reste claire.

Il est possible, avant ce lavage, de gratter la coquille pour éliminer tous les petits coquillages parasites, cela est un travail un peu long, il est indispensable si vous présentez les coquilles mais si vous n'utilisez que la chair cela n'est pas utile. De toutes façons, pendant le grattage il ne faut pas retirer le byssus: ce dernier doit n'être enlevé qu'au moment de la cuisson sinon la moule meurt. S'il ne s'agit que de les ouvrir, il faut, après lavage, les mettre dans un récipient large (sauteuse par exemple) sur feu vif, et les brasser sans cesse en retirant au fur et à mesure les coquilles qui s'ouvrent; si le feu est trop doux ou si les moules ouvertes ne sont pas retirées aussitôt la chair sera coriace. L'eau rendue peut être utilisée mais il faut la tamiser soigneusement à travers un linge fin.

Les préparations

Crues dans un plateau de fruits de mer, on choisit généralement pour cela des moules de cordes dont on ôte une coquille.

Cuisinées elles peuvent être servies froides ou chaudes, en salades, en soupe, à la grecque, marinière, à la vendéenne (lait et safran), en mouclade, à la crème, à la tomate, en brochettes, en omelette, en tartellettes, en beignets, etc.

DES RECETTES

La soupe de moules

Pour quatre personnes: 2 carottes, 2 oignons, 100 g de champignons de couche, 40 g de beurre, 2 kg de moules, poivre, sel, 2 branches de persil, tranches de pain de campagne à volonté.

Epluchez, lavez, râpez les carottes; pelez et hachez les oignons; mettez dans une casserole sur feu doux avec la moitié du beurre, couvrez et laissez étuver dix minutes. Nettoyez les champignons, mettez dans la casserole, couvrez à nouveau pendant dix minutes. Pendant ce temps, lavez les moules, mettez-les dans une sauteuse sur feu vif, faites ouvrir; gardez une douzaine de coquilles bien garnies, mettez la chair des autres moules dans la casserole avec un litre d'eau; ajoutez l'eau des moules tamisée, poivrez, rectifiez l'assaisonnement en sel; portez à ébullition. Mettez le reste de beurre dans une soupière, avec les moules mises de côté, le persil finement haché et un peu de pain coupé en fines lamelles. Passez dessus la soupe au moulin-légumes.

Les moules à la grecque

Pour deux entrées de quatre personnes: 1 gousse d'ail, 1 oignon, 4 échalotes, 8 branches de persil, 4 cuillerées à soupe d'huile d'olive, 12 grains de poivre, 24 grains de coriandre, 1 citron, 1 grosse tomate bien ferme, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, 1 dl de vin blanc, 4 kg de moules, sel.

Pelez l'ail, l'oignon, les échalotes, hachez en même temps que le persil, mettez le tout dans une casserole, sur feu doux avec

l'huile, le poivre, la coriandre; ajoutez le citron pelé à vif et coupé en rondelles, pépins retirés, ainsi que la tomate pelée et coupée en quartiers, le thym, le laurier, le vin; couvrez et laissez mijoter vingt minutes. Pendant ce temps grattez et lavez les moules, mettez-les sur feu vif dans une sauteuse, brassez et retirez au fur et à mesure que les coquilles s'ouvrent. Prenez les moules une à une, retirez une coquille, rangez les autres dans un plat creux. Ajoutez l'eau rendue, soigneusement tamisée au contenu de la casserole, rectifiez l'assaisonnement en sel, versez sur les moules, laissez refroidir, mettez au réfrigérateur, servez très frais.

La mouclade

Pour quatre personnes: 2 oignons, 30 g de beurre, 2 kg de moules, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, 1,5 dl de vin blanc, 2 œufs, 1 dl de crème fraîche, poivre, sel.

Pelez et hachez les oignons, faites-les fondre doucement dans une casserole, sur feu doux avec le beurre sans laissez brunir. Pendant ce temps grattez et lavez les moules, mettez-les dans une sauteuse, sur feu moyen avec le thym, le laurier, le vin; brassez sans cesse, retirez les coquillages au fur et à mesure qu'ils s'ouvrent. Retirez une coquille, disposez les moules dans un plat creux. Ajoutez au contenu de la casserole le jus des moules tamisé, laissez réduire de moitié; dans un bol délayez les jaunes des œufs avec la crème, versez en remuant dans la casserole, poivrez, rectifiez l'assaisonnement en sel. Au premier frémissement, versez sur les moules.

Les croquettes aux moules

Pour quatre personnes: 500 à 750 g de moules, 100 g de champignons de Paris, 1 citron, 20 g de beurre, 20 g de farine, un quart de litre de lait, 80 g de gruyère râpé, poivre, sel, noix de muscade, 4 branches de persil.

Lavez les moules, faites-les ouvrir dans une grande casserole, sur feu vif, en les brassant, retirez au fur et à mesure qu'elles s'ouvrent. Dans une autre casserole, sur feu doux, mettez les champignons nettoyés et coupés en petits dés, le jus du citron et le beurre; couvrez et laissez étuver dix minutes. Poudrez les champignons avec la farine, mélangez, mouillez avec le lait, faites cuire sept à huit minutes sans cesser de remuer. Hors du feu ajoutez à la préparation la chair des moules retirée des coquilles, l'eau rendue soigneusement tamisée et le fromage; poivrez, rectifiez l'assaisonnement en sel, râpez un soupçon de noix de muscade; ajoutez encore le persil finement haché. Façonnez après avoir laissé un peu refroidir, en petites croquettes. Pour cuire vous avez le choix: - ou à la poêle dans du beurre, pendant dix minutes en retournant une fois ou deux; - ou en friture bien chaude, après avoir roulé chaque croquette dans de l'œuf battu puis dans de la mie de pain rassis émiettée. Dans l'un et l'autre cas présentez en même temps des quartiers de citrons.

Les pâtés aux moules

Pour quatre personnes: 250 g de pâtes, de petite taille (coquillettes par exemple), 4 œufs, 3 kg de moules, 1 cuillerée à café de moutarde, 1 cuillerée à soupe de câpres, 2 branches de persil, 2 cuillerées à soupe de crème fraîche, sel, poivre.

Faites cuire les pâtes 12 à 15 minutes à l'eau bouillante selon leur qualité; égouttez. Faites cuire les œufs neuf minutes à l'eau bouillante, passez sous l'eau froide, égalez. Lavez les moules, mettez-les dans une sauteuse, sur feu vif, brassez, retirez au fur et à mesure que les coquilles s'ouvrent; prélevez la chair, mélangez aux coquillettes, ajoutez l'eau tamisée. Ajoutez encore la moutarde, les câpres, le persil haché, la crème; mélangez, rectifiez l'assaisonnement en sel, poivrez; servez très frais.

Note: selon la «force» de la moutarde, la quantité peut en être augmentée - cette recette peut aussi se faire avec du riz.

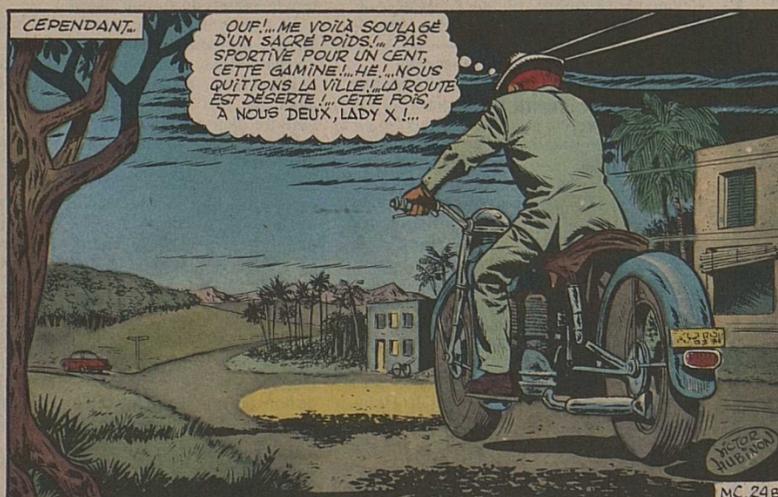
Les tartelettes aux moules

Pour quatre personnes: 1 échalote, 40 g de beurre, 1,5 dl de vin blanc, 1 kg de moules, 20 g de farine, 1,5 dl de lait, 50 g de gruyère râpé, sel, poivre, 8 fonds de tartelettes.

Pelez et hachez finement l'échalote, mettez dans une sauteuse sur feu moyen avec la moitié du beurre et le vin. Lavez les moules, mettez-les dans la sauteuse, brassez, retirez-les au fur et à mesure qu'elles s'ouvrent. Dans une casserole, sur feu doux, mettez le reste de beurre et la farine, mélangez en incorporant le jus des moules tamisé et le lait; faites cuire sept à huit minutes sans cesser de remuer. Hors du feu incorporez la chair des moules, le fromage; rectifiez l'assaisonnement en sel, poivrez. Au moment de servir il ne vous reste qu'à emplir les fonds de tartelettes et à mettre à four moyen pendant sept à huit minutes.

Note: vous pouvez également ne préparer qu'une seule tarte, le passage au four doit alors être de dix à douze minutes.

Céline Vence



Les aventures
du colonel
Buck Danny

LE PILOTE AU MASQUE DE CUIR

Bandes dessinées couleur de

J.-M. CHARLIER
- V. HUBINON

© COSMOPRESS, GENEVE

Annonces !

Dans chaque région
du Valais
un vendeur-conseil
Publicitas
est à votre disposition.



Haut-Valais :
M. Emil Garbely
Publicitas
Schulhausstrasse 1
3900 Brigue
Tél. 028/3 12 83

NF NF NF
VOTRE
JOURNAL

VENEZ LA VOIR ET L'ESSAYER: LA NOUVELLE FORD GRANADA.



Granada - une voiture aux atouts uniques: suspension indépendante des 4 roues, la voie la plus large et l'intérieur le plus spacieux de cette catégorie, puissance atteignant 160 CV (avec le nouveau moteur V6 à injection de 2,8 l), service tous les 20 000 km seulement.

Kaspar sa

Sion
Tél. 027/22 12 72

Martigny
026/2 63 33

SECURITE COMPRISE.  Le signe du bon sens.

Vente spéciale autorisée du 16 au 31 janvier 1978

SUPER SOLDÉS



Chemisier polyester fantaisie noir, rouille
Gr. 36-50

12.-

Gilet acryl brun, écru gris, marine, noir
Gr. 38-46

15.-

Overall manches 1/4, polyester beige, marine, noir
Gr. 36-44

60.-



15.-

Blouse divers dessins
Gr. 40-50

Jupe évasée, doublée divers coloris
Gr. 40-50

18.-

25.-

Jupe évasée, doublée
Gr. 36-46

Casaque polyester divers dessins
Gr. 40-52

25.-

Pantalon jersey coloris classiques
Gr. 42-50

30.-

Ensemble: pull et gilet acryl blanc, marine, marron
Gr. 36-48

25.-



18.-

Pullover shetland encolure en V ou ras du cou nombreux coloris mode
Gr. 36-46

Pour une coiffure plus jeune

Coupe brushing mode

PARIS 78

Salon Bel-Etage
Bât. Richelieu
Tél. 027/22 59 86

Coiffure de la Matze
Tél. 027/22 38 81

Occasion révisée

Bernina Elna
Necchi Regina

Constantin
fils sa. sion

Rue des Remparts 21

BERNINA

MACHINES A LAYER

LINGE et VAISSELLE à PRIX DISCOUNT

Cash and carry
Toutes marques
AEG - Bauknecht - Hoover - Indesit Miele - Philco, etc.

Exemples pour le linge

Indesit L 7 E	548.-
Hoover 500	990.-
AEG RE	1290.-

Facilités de paiement
Service assuré par nos monteurs.
Garantie d'usine.

APPAREILS MENAGERS
Dacoco
R. TUNNEL LAUSANNE

Rue du Tunnel 3
Lausanne
Tél. 021/23 52 28
24 heures sur 24

Riddes 027/86 48 40
Martigny 026/ 5 38 63
Muraz 025/ 4 64 50

Chez nous on n'a pas peur d'emprunter de l'argent

... parce que chez Procrédit, les affaires d'argent gardent toujours un caractère humain. Nous comprenons les problèmes de nos clients. Bref, entre nos clients et nous règne un climat de confiance.

X Et puis, Procrédit donne une garantie écrite de discrétion totale.

Si vous avez besoin d'argent, venez à Procrédit.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour

77304



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super - 86

Du bord du lac à Saint-Maurice

Les amours de «Jacques Le Fataliste»: un Diderot bourré d'humour

MONTHEY. - Une équipe jeune, dynamique, placée sous l'égide nationale française de la création et diffusion artistique, les «Bateleurs 2000» présenteront **vendredi 20 janvier, 20 h. 30, salle de la Gare,** l'adapt-



tion de *Jacques le Fataliste* de Denis Diderot, spectacle créé à Paris l'an dernier.

Pourquoi ce choix? Diderot comme Voltaire et Rousseau représentent l'esprit nouveau du XVIII^e, remettant en question les données de leur époque. Cette préoccupation critique a séduit les Bateleurs 2000 qui ont su en saisir l'intérêt intemporel.

Jacques le Fataliste est un conte philosophique où Diderot pose le problème de la liberté, sous une forme désinvolte, au gré d'un dialogue entre Jacques le valet et son maître. Jacques accepte son destin comme un enchaînement fatal auquel il ne peut se soustraire et le maître croit à la liberté de diriger sa vie en tant qu'individu.

Cette thèse botille sur un chemin où surviennent une foule d'épisodes cocasses et de récits secondaires. Œuvre classique qui revêt un lustre nouveau dans cette adaptation des Bateleurs 2000. Par l'originalité de leur mise en scène, interprétation et conception, ils ont en quelque sorte dépolié l'œuvre pour mieux l'actualiser. Malgré le sérieux du sujet, cette pièce adopte un ton gaillard avec cet esprit gaulois, amusant et gai.

Soirée à la fois intéressante au niveau documentaire scolaire supérieur, et drôle au-delà du simple divertissement. **M.G.**

AVEC LES CHANTEURS DE LANGUE ALLEMANDE

MONTHEY. - Pour le début de sa nouvelle étape, l'Alperoesli s'est accordé une brève halte. L'assemblée générale fut suivie d'un repas pris en commun avec les épouses et fiancés des chanteurs.

Cette assemblée fut l'occasion pour le président Charles Hegenbuch de dresser un bilan de l'année écoulée, avant de procéder au renouvellement du comité.

L'équipe dirigeante pour 1978 est composée de Charles Hagenbuch (président), Jean-Louis Marmillod (vice-président), Ernest Eggen (caissier), Ignace Wyer (secrétaire), Xavier Zwahlen (archiviste), Horst Zerweck (porte-drapeau), Walter Fleisch et

Walter Maisch (réviseur).

Quant à la direction, elle sera toujours assumée par Meinrad Puipe, assisté maintenant de Horst Zerweck, nommé sous-directeur.

La société participera au cortège du carnaval de Monthey avec l'orchestre des «Trégailles», à la fête des chanteurs du Haut-Lac, à des abades dans nos établissements hospitaliers, à une sortie outre-Sarine et à une journée avec les Fribourgeois.

Une soirée où l'amitié, la bonne humeur et bien entendu, chansons, étaient à l'ordre du jour.

La semaine de l'unité à Monthey

MONTHEY. - Sous les auspices des foyers mixtes du chef-lieu et des environs, du rvd curé-doyen Othon Mabillard et du pasteur Charles Nicole-Debarge, un programme de célébrations œcuméniques a été préparé avec le souci d'exprimer le désir de fraternité des chrétiens montheyens. Ce programme est le suivant:

Mercredi 18 janvier, à 13 h. 30, à la maison des jeunes: ouverture de la semaine de l'Unité pour les enfants de 6 à 13 ans;

Vendredi 20 janvier, à 19 heures, à la chapelle protestante: une célébration œcuménique animée par les «Vive la vie»;

Samedi 21 janvier, à 17 h. 15: vèpres au monastère des bernardines à Collombey avec prédication du doyen Othon Mabil-

lard; à 18 heures, messe à l'église paroissiale, animée par les «Vive la vie» avec prédication du pasteur Charles Nicole-Debarge;

Dimanche 22 janvier, à 9 h. 30: le curé-doyen O. Mabillard assurera la prédication au culte de sainte cène à la chapelle protestante, et le pasteur Nicole-Debarge la prédication à la messe;

Mercredi 25 janvier, à 17 heures: clôture de la semaine de l'Unité à la chapelle du home des «Tilleuls».

C'était le chanoine Georges Revaz

AIGLE. - Dans notre édition d'hier, nous relations la première messe solennelle du RP Bruno Wildhaber. Une erreur de transmission nous a fait dire que l'homélie avait été prononcée par le curé Cardinaux, alors qu'il s'agissait du chanoine Georges Revaz. Que ce dernier veuille bien nous excuser. Les paroissiens qui ont assisté à cette cérémonie religieuse auront rectifié d'eux-mêmes. Soulignons que le chanoine Georges Revaz a été un des professeurs du RP Bruno Wildhaber; il était donc à même de relever les qualités du jeune moine, qui sont bien dans la ligne contemplative qu'il a choisie.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Le hautboïste Hubert Fauquex: retour au pays natal

MARTIGNY. - Hubert Fauquex, hautboïste mondialement connu, professeur du conservatoire de Bâle, est l'un de ces produits martigneraïns dans le domaine de l'art, qui dut quitter sa cité très jeune faute de pouvoir trouver un emploi correspondant à ses aspirations en Valais.

Nous l'avons rencontré l'autre jour sur la place de la Poste, souriant comme à l'accoutumée, se sentant fort bien pris dans sa nouvelle condition de retraité.

«Je suis définitivement de retour à Martigny. Ma femme et moi avons quitté Bâle pour nous installer dans le quartier de La Fusion.»

Ce fut évidemment l'occasion de poser quelques questions à notre ami: sur ses débuts, sa carrière et, bien évidemment sur ses intentions futures.

Un enfant prodige

Hubert Fauquex est né en 1912, dans la maison de Cocatrix (actuellement Renko-Sports), au sommet de la place Centrale. Il fit ses écoles à Martigny, fréquenta le collège de Sion.

A cette époque, l'Harmonie municipale avait drapeau en tête, et il était de bon ton d'envoyer les enfants à ses cours de solfège dirigés par le professeur Nicolay. Le petit Hubert, doué sans s'en rendre compte, sans jamais avoir étudié cette branche de la musique, se débrouillait bien mieux que ses camarades qui travaillaient ferme. Deux ans plus tard, il s'agissait de choisir un instrument. Mais lequel? Hubert et sa maman allèrent à un concert de l'harmonie. On fit le tour de tous les «binious» possibles et imaginables pour s'arrêter enfin devant un M. Luy, qui jouait du hautbois. «C'est ça. Cet instrument me plaît», dit Hubert.

Et voilà le départ sur le hautbois à l'harmonie. Sans avenir défini en quoi que ce soit.

Quand son fils eut 17 ans, maman Fauquex, par voie d'annonce parue dans un journal local, apprit qu'un concours fédéral avait été organisé par l'Association des musiciens suisses dans le but d'offrir des bourses d'études à des jeunes se vouant à la musique. On écrivit et Hubert fut convoqué à Neuchâtel où s'était donné rendez-vous tout le gratin musical du pays.

Après deux éliminatoires, le candidat martigneraïns dut subir une dictée consistant à mémoriser un air joué au piano et de le transcrire sur du papier ligné en le mesurant. Quant Hubert avoua qu'il n'avait jamais pratiqué cet exercice, le jury fut étonné de son innocence. Mais il ne se doutait pas que le candidat était doté d'une ouïe extraordinaire et qu'il aurait chanté la mélodie d'un bout à l'autre si on le lui deman-



Photo Michel Darbellay

daît. Atout majeur dans la profession. Pour confirmer ce premier succès, l'Association des musiciens suisses l'expédia un mois plus tard à Zurich pour un nouvel examen instrumental. Hubert s'y rendit avec le hautbois de fortune qu'il utilisait chaque jour et tous les cartons de l'harmonie. On lui fit jouer les plus importantes des «ouvertures» dans lesquelles il y avait pas mal de solis de son instrument.

Ce devait être concluant car une bourse de trois ans lui fut accordée. Mais c'était matériellement insuffisant pour entrer au conservatoire de Zurich en qualité d'élève professionnel.

On l'a su à Martigny, par le canal des examinateurs. C'est Alphonse Orsat qui la complète, cette bourse, spontanément, avec la discrétion et le doigté qui le caractérisaient. Plus tard, une deuxième fut obtenue à Paris, complétée par le même mécène, comme la première.

Le chant du départ

Muni d'un solide bagage, Hubert Fauquex, alors qu'il jouait encore dans la Ville Lumière, fut contacté par le chef Ernest Ansermet. C'est ainsi qu'à 21 ans, il fit ses débuts dans l'OSR. Les moyens financiers des Genevois étant réduits à la portion congrue, le jeune Martigneraïns appartint ensuite à l'orchestre de Radio-Lausanne durant trois ans. Ce dernier fut dissous au bénéfice de l'OSR car tout dépendait de la subvention fédérale. Les musiciens de l'orchestre de Radio-Lausanne furent replacés partout en Suisse et c'est ainsi qu'Hubert Fauquex atterrit à Radio Monte-Ceneri. C'était en 1940.

Puis ce furent les mobilisations de guerre (III/12 et II/204). Le Martigneraïns ayant perdu son emploi, Ernest Ansermet le rappela à Genève et c'est dans cette période genevoise qu'il acquit le bagage nécessaire pour devenir soliste. Le couronnement de cet effort constant fut le premier prix au concours national d'exécution musicale.

Des chefs d'orchestre allemands venaient diriger occasionnellement dans la cité de Calvin.

Un Bâlois lui proposa le poste de soliste dans son orchestre. Finalement Hubert Fauquex céda à des propositions fort intéressantes qui s'assortissaient d'un poste de professeur au conservatoire rhénan. On était en 1944.

Il y est demeuré jusqu'en automne dernier.

Mais pendant cette longue période bâloise, Hubert Fauquex et sa famille n'ont pas oublié le pays natal. Ils passaient leurs vacances dans un chalet, «Le Biniou», au bord du lac de Champex. C'est là qu'il créa ses fameuses «heures musicales» qui sont non seulement connues maintenant sur le plan suisse, mais sur celui international; elles sont aussi devenues un important atout touristique pour la station. Ces «heures», disons-le sans forfanterie, ont été mises sur pied en souvenir des parents Fauquex et en guise de reconnaissance pour M. Alphonse Orsat qui lui dit un jour: «Maintenant, tu vas entrer dans le monde. Ouvre les yeux et les oreilles.»

Avec ce judicieux conseil d'un homme de grande expérience, Hubert Fauquex a fait une magnifique carrière. Il a voyagé dans toute l'Europe et au Moyen-Orient, en sa qualité de soliste.

Ce retraité de l'orchestre et du conservatoire de Bâle est revenu à ses premières amours.

A Martigny où il est né. Ses intentions?

Apporter à sa ville quelque chose dans le domaine musical. Quelque chose qu'il a déjà longuement préparé mais qu'il ne peut pas actuellement dévoiler.

Restons-en à cette interrogation. Dans les mois à venir, on en saura davantage...

Décès du doyen de Dorénaz

DORÉNAZ. - On conduira demain à sa dernière demeure terrestre le doyen de la commune, M. Eloi Rouiller. Né en 1889, il s'occupa de bûcheronnage et travailla en Savoie où il se maria. De cette union sont nés trois enfants.

Et puis, il revint à son village, partageant son temps entre le travail de la terre et un emploi à l'usine de produits azotés de Martigny.

M. Eloi Rouiller fut un membre fondateur de la fanfare «La Villageoise» dans les rangs de laquelle il joua pendant une cinquantaine d'années. Il n'a jamais rempli de charge publique mais cet excellent citoyen était très attaché à la vie paroissiale.

Victime d'un malaise, on l'a conduit dimanche à l'hôpital de Martigny où il est décédé.

A sa famille va toute notre sympathie.

Veillée littéraire

AIGLE. - Jeudi 19 janvier, M^{lle} Annie Vallotton parlera de son père Benjamin Vallotton, lors de la «Veillée de la bibliothèque du Chablais». Ecrivain et romancier, Benjamin Vallotton a été sergent de carabiniers. C'est en cette qualité qu'il était mobilisé à Aigle où il aimait à se retrouver. Né à Gryon, où son père était pasteur, Benjamin Vallotton est l'auteur du *Commissaire Potterat* et de nombreux autres récits et romans appréciés de ses compatriotes.

Avec les samaritains aiglons

AIGLE. - Lors de son assemblée générale tenue sous la présidence de M^{me} B. Abbet, différents rapports ont été présentés, de même que le programme d'activité pour 1978.

Le comité est constitué de M^{me} B. Abbet

(présidente), M^{me} Od. Monod (vice-présidente), M^{me} M. Mermod (caissière), M^{me} R. Bolroz (secrétaire), M^{me} M. Sauge, B. Ansermoz et M. Duc sont membres adjoints. M^{me} G. Monod a été proclamée membre d'honneur pour plus de trente ans d'activité.



Dernier hommage à Jean Maret

FULLY. - Jean Maret est né voici 60 ans à Lourtier. Après ses classes primaires, il fréquenta le collège de Bagnes et, à l'image de nombreux de ses concitoyens, il possédait des vignes dans la région de Fully.

Au cours de ses déplacements répétés, il devait connaître celle qui devint son épouse, Alice Roduit. Le jeune couple s'installa à Châtagnier. Deux filles y sont nées.

De simple vigneron, Jean Maret, grand travailleur, très actif, devint propriétaire-encaveur, puis négociant en vins.

De caractère très gai, il aimait la com-

pagnie, la vie de société. Toujours prêt à rendre service, on l'appréciait partout.

Gravement atteint dans sa santé, il s'en est allé après une longue et douloureuse maladie courageusement supportée, laissant les siens, ses nombreux amis dans l'affliction. Il y a six mois à peine, Jean Maret avait le chagrin de perdre son frère Arthur qui fut grand chancelier de la commune libre du tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Ce matin, la population de Fully, de nombreux Bagnards lui rendront un ultime et mérité hommage.

Nous prions sa famille d'accepter nos sincères condoléances.

Ski de fond du troisième âge

MARTIGNY. - A notre réunion de mardi passé, il a été décidé que nos sorties à skis de fond auront lieu les vendredis après-midi, départ aux alentours de 13 heures sur la place de la Gare.

La première sortie: **vendredi 20 janvier.**

La destination sera fixée jeudi 19, renseignements auprès de M^{me} Rouiller, tél. 2 36 65 de 14 à 16 heures.

Soyons nombreux à nous retrouver sur les champs de ski.

Pro Senectute

MASQUES ET TRADITION

ORSIERES. - Les amis du carnaval apprendront avec une certaine satisfaction que ça bouge sérieusement ces jours, à Orsières. La saine et amicale concurrence entre les deux grands partis politiques de la région relance à cette occasion le célèbre match opposant les gens de l'«Echo d'Orny», à ceux de l'«Edelweiss». A cet effet, nous apprenons que la grande salle de l'Echo d'Orny, rehaussée de fresques de circonstance, résonnera dès dimanche 5 février aux airs du fidèle orchestre de Bruno Lorenzoni. Mardi 7 février après-midi, les enfants seront conviés à participer au tra-

ditionnel concours de masques, les lundi et mardi soir étant réservés respectivement au concours du plus original et du plus beau masque des adultes.

Un groupe de jeunes gens est actuellement occupé à la réalisation d'un char, véritable parodie de la vie publique de l'Entremont. Ce dernier, précédé de la fanfare l'«Echo d'Orny», animera les rues d'Orsières et la contrée.

Le carnaval tient donc d'ores et déjà toutes ses promesses. Gageons qu'il figurera à l'ordre du jour de chacun les 5, 6 et 7 février prochains.

Martigny: + 7352 nuitées

MARTIGNY. - Dernièrement, en marge du 21^e rapport d'activité de l'Office régional du tourisme de Martigny, nous avons publié dans ces mêmes colonnes les chiffres des nuitées enregistrées dans les 19 stations et régions formant l'ORTM. Si sur l'ensemble de l'exercice les bassins martignersains et entremontants doivent malheureusement enregistrer un recul de 58 624 nuitées, un chiffre positif mérite lui une attention toute spéciale: celui de la ville de Martigny. En effet 93 937 nuitées pour la période allant du 1^{er} novembre 1976 au 31 octobre 1977, la cité d'Octodure enregistre, par rapport à 1976, la très notable augmentation de 7352 nuitées.

Jetons un bref coup d'œil sur le passé! En 1974 Martigny bouclait son exercice touristique avec le total de 92 934 nuitées. En 1975 elle reculait de 2039 nuitées alors que 1976 atteignait vraiment le «creux de la vague» avec 86 605 nuitées soit une perte de 6329 unités en deux ans.

Ce très fort recul a non seulement été totalement comblé mais Martigny est parvenu de surcroît, lors du dernier exercice, à dépasser le chiffre atteint en 1974.

C'est un exploit encourageant et dont le motif n'est pas dû au simple hasard. Tout d'abord, aussi bien la société de développement que l'Office du tourisme ont déployé une «activité extérieure» qui leur ont fait, par exemple, participer à

de grandes actions publicitaires mises sur pied par la station de Verbier ou encore par l'association des intérêts touristiques de l'Entremont.

Un des autres facteurs de ce succès est sans conteste le très gros effort privé réalisé par quelques hôteliers. Ces derniers ont effectué pour leur propre compte des tournées de prospection plus particulièrement dans les Pays-Bas et en Allemagne. Ils se sont rendus personnellement auprès d'agences de voyages, de bureaux touristiques, de compagnies de transports par autocars et ont offert non seulement leurs services mais encore les innombrables buts d'excursion de la région.

A tel point que l'on a souvent vu séjourner en ville de Martigny, particulièrement en fin d'été et en automne, des groupes complets pendant plusieurs jours. Autrement dit les efforts consentis à la recherche d'une nouvelle clientèle voient aujourd'hui déjà leurs premiers effets bénéfiques. C'est également la preuve qu'il n'appartient pas seulement aux organisations collectives - les sociétés de développement ou les offices de tourisme - de faire de la prospection mais bien à l'ensemble d'une région qui doit aussi pouvoir compter sur une volonté «privée».

Et c'est avec plaisir que nous relevons l'exemple donné cette fois par la «capitale des bassins martignersains et entremontants»: Martigny. SET

Fully à l'heure de la taille



FULLY. - Certes en ce mois de janvier, l'activité rurale est restreinte. Pour nos agriculteurs, le «creux de janvier» existe aussi et c'est bien ainsi puisque cette période permet de prendre un repos bien mérité, de faire comptes et budgets, de préparer aussi la prochaine saison. Mais cela ne veut pas

dire que rien ne se passe dans le verger valaisan. C'est en effet l'heure de la taille. Autrefois, un travail fastidieux et extrêmement pénible; aujourd'hui encore un travail difficile demandant connaissance et endurance mais facilité de beaucoup par l'emploi des sécateurs pneumatiques.

C'est dans la région de Fully que nous avons rencontré hier des «tailleurs heureux» car au contraire de leurs voisins charratins, ils ont la chance, eux, d'avoir de surcroît le soleil pour les aider, ce qui n'est pas le cas la plupart du temps sur la rive gauche du Rhône. (Photo NF)

La STEP de Riddes opérationnelle au printemps

RIDDÉS. - Le traitement des eaux usées est à l'ordre du jour. On le décentralise pour des raisons pratiques et d'économie.

Dans notre région, la première installation en service fut celle de Chemin-Dessus. Martigny a suivi plusieurs années après en



construisant la station de la Grande-Maraîche, près de la ferme du Saint-Bernard. Charrat, Saxon, se sont mis au pas, tandis qu'à Fully on temporise encore. Les Riddes eux, arrivent au bout de leurs peines et le printemps prochain, leur réseau d'égout étant maintenant raccordé, la STEP construite sous le viaduc à quatre pistes, en bordure des voies CFF, deviendra opérationnelle.

L'installation a été conçue, en première étape, pour 2800 habitants. Sa capacité de traitement, en étape finale, pourra être portée à 5600 habitants. La conception est classique. Elle comprend:

- une station de relevage par vis d'Archimède;
- un dégrilleur automatique;
- un dessableur-déshuileur;
- des bassins pour le traitement biologique;
- un décanteur final;
- un silo pour le stockage des boues;
- des lits de séchage des boues;
- un local de service.

En annexe, on a mis en place une importante canalisation avec passage sous les voies CFF pour amener les eaux usées du village. Notre photo.

Noces de diamant à Isérables

ISERABLES. - M. et M^{me} Léonce Monnet, entourés de leurs proches, viennent de fêter leur 60^e anniversaire de mariage.

Léonce Monnet et Virginie Vouillamoz sont nés respectivement le 1^{er} octobre 1892 et le 11 janvier 1894, pour se marier le 1^{er} janvier 1918 dans leur village natal: Isérables.

Ils forment à eux deux le plus vieux couple de la commune, et ont élevé une famille de 12 enfants. Ceux-ci à leur tour leur donnèrent une nombreuse descendance: 32 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants.

Malgré leur 85 et 83 ans, ils bénéficient d'une très bonne santé.

Si M. et M^{me} Monnet devaient donner une recette de longévité, ils parleraient très certainement de labeur, de sérieux, de vie montagnarde austère! De traditions aussi puisque tout dernièrement encore M^{me} Monnet participait activement à plusieurs cortèges folkloriques en portant haut et ferme le traditionnel berceau d'Isérables.

A tous deux félicitations et bonne route vers le centième anniversaire.



Au pays des Dranses

Altéroport de la Croix-de-Cœur

PÉTITION AUX CHAMBRES FÉDÉRALES

VERBIER. - Hier matin à Berne, M. Francis Fontannaz, président du groupement valaisan contre l'aérodrome de la Croix-de-Cœur a remis personnellement, au nom de son groupe, au Conseil national et au Conseil des Etats une pétition revêtue de 13 000 signatures, dont 5000 seulement, précisons-le, émanent du Valais!

La pétition a la teneur suivante: «Les soussignés, conscients du danger que fait peser sur l'environnement et la tranquillité de la région le projet de construction d'un aérodrome dans le secteur de la Croix-de-Cœur déclarent s'opposer fermement à ce projet ainsi qu'à toute modification de la place d'atterrissage actuelle. Ils donnent mandat au «Groupement valaisan contre l'aérodrome de la Croix-de-Cœur» d'entreprendre toutes démarches en leur nom pour faire obstacle à la réalisation de ce projet.»

Le groupement a également demandé aux Chambres fédérales:

- de se préoccuper des problèmes posés par les projets de construction d'aérodromes de montagne du point de vue du tourisme et de l'équilibre écologique de nos montagnes,
- de s'informer sur les conditions dans les-

quelles l'autorisation de construire avait été délivrée à la Téléverbier SA en 1971 et, au-delà, de reconsidérer cette autorisation,

- finalement de s'assurer que la législation actuellement en vigueur soit respectée notamment concernant la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution et les directives de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement relatives à la protection de l'air et à la lutte contre le bruit.

Un peu tard...

Nous avons pu joindre hier M. Fontannaz et lui avons demandé, au vu de la situation actuelle connue, si son groupe n'avait pas l'impression de venir à Berne, contre l'altiport, un peu comme la grêle après les vendanges? Sa réponse:

- Non. Tout d'abord parce que nous n'avons pas perdu tout espoir de voir aboutir nos démarches et surtout ensuite parce que notre lutte veut surtout par ailleurs éviter que l'on crée un précédent en matière d'aérodrome de montagne.

Toujours est-il que la pétition déposée par le groupe peut sinon paraître farfelue en

tous les cas surprendre après toutes les décisions juridiques aussi bien cantonales que fédérales qui ont déjà été prises à tel point que presque chaque citoyen valaisan pourrait répondre à l'alinéa 2 des demandes adressées à l'autorité fédérale!

SET

Orsières mène le jeu

ORSIÈRES. - Hier à midi sur les ondes romandes, Orsières est reparti en guerre... contre Mlle Anne Bugnon. On le sait à la suite d'un duel épique dans l'émission de Michel Dénériaz de «A jusqu'à Z» quatre citoyens de la cité de l'Ours avaient réalisé l'irréalisable: un match nul!

La première manche de ce second tournoi s'est donc déroulée hier à midi et les Orsiérains ont pris une légère avance puisqu'ils mènent par 21 à 15. Serrons les pouces!

Voir également page 19

L'école et le ski

MARTIGNY-COMBE. - Les 12, 13, 14, 20 et 21 janvier, le ski-club Eclair organise, à l'intention des enfants des écoles, son traditionnel cours de ski.

Organisé dans le cadre du développement sportif scolaire, facultatif, celui-ci permet à tous les enfants des classes primaires de Martigny-Combe d'y participer.

Les cours ont lieu durant 5 après-midi Par train du Martigny-Orsières, les enfants regagnent la gare téléphonique du Châble à destination de Verbier. La participation bénéficie de moniteurs, parents et personnes enseignantes, assure l'instruction et la bonne discipline des classes.

Les jeunes skieurs à l'heure de l'embarquement



Précisons, à l'intention des adeptes du ski de fond, que la nouvelle piste du Châble favorise largement les amateurs.

Pour avoir pu le constater, ce samedi, la joie des enfants était grande à l'arrivée du train à la gare de Martigny-Combe. La satisfaction des responsables, avec le beau temps en point de mire, assure à ce cours 1978, comme par le passé, sa pleine réussite. Bravo donc à tous les organisateurs qui, grâce à leur dévouement, donnent aux enfants de Martigny-Combe la joie et une saine dépense physique à l'occasion de ces cours de ski.

nouveau



RUPPNER
Bière export **-45**
Action d'Allemagne ~~-70~~ 1/2 litre
Prix d'action valable dès le 17.1.78
(+ dépôt -30)

PRIMESS
Condiment en poudre
pour assaisonner tous les aliments
3 sachets à 90g
1.60
Action ~~2.10~~

Gold-Keks
Choco Sablé
170 g
1.35
Action ~~1.65~~

HARMONY
Shampooing-volume 2 sortes
donne aux cheveux fins du tonus et en augmente le gonflant
100 g
2.25
Action ~~2.95~~

Ricola
Sucre aux herbes
400 g
2.90
Action

Tisane aux herbes
Soluble instantanément froid ou chaud, avec vitamines C
200 g
1.30
Action ~~1.70~~

Thé citron
Soluble instantanément froid ou chaud
200g
1.50
Action ~~1.90~~

Spécialité des Charcutiers Grisons
Grisoni
pièce de 200 g
2.20
Action ~~2.95~~

Rastella
Crème aux noisettes pour tartiner
400 g
2.95
Action

D-Huile d'arachides
De haute qualité, particulièrement légère
1 litre
3.80
Action

SUPER-DISCOUNT
DENNER



DI-3/17178
Chaque jeudi, Offres jubilé

Sion — 7, rue des Cèdres

Monthey — 20, avenue de la Gare

Martigny — 51, route de Fully

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Motel-restaurant des Sports Martigny
cherche pour le 1er mars
serveuse
garçon/fille de cuisine
Tél. 026/2 20 78 36-3473

Café-restaurant à Sierre
cherche
sommelier (ère)
Tél. 027/55 11 92 36-1232

Nous cherchons
installateur sanitaire
de confiance.
S'adresser à P. Richard & Fils SA
1880 Bex
Tél. 025/5 10 36 36-20497

Welches junge, zuverlässige, tierliebende und fleissige
Mädchen
möchte gerne für längere Zeit einem jungen Ehepaar (mit Baby) in mod. Bungalow in Adliswil den Haushalt führen? Sie sollten hauswirtschaftliche Erfahrung haben und gut kochen können. Auch legen wir Wert auf ein fröhliches und angenehmes Zusammenleben. Geboten werden: Guter Lohn, geregelte Freizeit, Zimmer mit Bad und Fernseher.

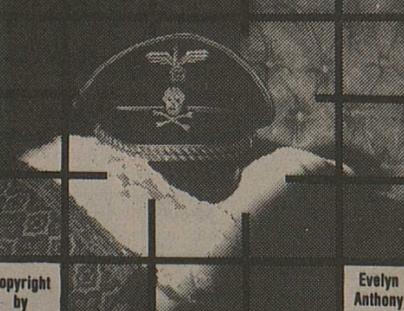
Ihre Bewerbung erwarten wir gerne unter Chiffre P 44-30154 an Publicitas, Postfach, 8021 Zürich.
Hôtel Terminus Sierre, cherche pour début mars ou date à convenir
secrétaire-réceptionniste
Faire offres écrites à case postale 232, 3960 Sierre. 36-3408

Gains élevés
Pour compléter notre équipe de vente nous aimerions encore quelques
représentants (tes)
(débutants acceptés, formation par nos soins).
Succès garanti
pour personnes dynamiques.
Pour un rendez-vous, téléphoner au 022/35 09 12 18-4185

Entreprise cherche maçons
pour région Sion et Monthey.
Début des travaux: 14.2.1978.
Tél. 027/86 17 95 36-20418

Importante société cherche, pour son nouveau département
quelques collaborateurs(trices)
intéressés à la promotion de ses nouveaux produits.
Prestations d'une grande société. Avantages sociaux, salaire très intéressant.
Les candidats possédant une voiture peuvent écrire brièvement à SHOW LIDIS, avenue de la Gare 24 1870 Monthey, tél. 025/4 44 19 143.266.393

OPÉRATION HÉROÏDE



Copyright by opera mundi Evelyn Anthony 196

— Oui, vous allez coucher ici ce soir et peut-être demain. Allez vite dans la cuisine voir s'il reste un peu de gâteau, et dites à Juliette de vous en donner.
Elle pivota sur ses talons et revint à Minden.
— Vous êtes sûr que c'est Vierken ?
— Certainement. Je lui ai parlé, à notre quartier général. Il est venu au château et a lui-même interrogé votre famille.
— Oui, dit Régine lentement. Je comprends. Il a dû se montrer curieux.
— Régine, tu parles comme si tu connaissais cet homme ?
Sa tante la regardait avec étonnement, Minden en faisant autant. Un sourire pénible crispa les lèvres de la jeune fille.
— Oui, tante Pauline, je connais Klaus Vierken. Major, vous dites qu'ils ont enfermé tous les enfants du village ?
— Telle était leur intention, je n'ai pas essayé de m'enquérir des détails. Au moment de mon départ, ils encerclaient l'école avec des soldats en armes. Mademoiselle de Cordant, je dois m'en aller bientôt. Je suis en route pour l'Allemagne. C'est ainsi que j'ai pu faire sortir

les enfants, je détiens un laissez-passer spécial m'auto-risant à partir. Je les ai couchés sur le siège arrière de la voiture, ils ont cru à un jeu.
— Votre chauffeur est au courant ? dit Régine. Votre opinion sur lui ?
— Il aime ces petits, j'en suis sûr. Il a vu les S.S. arriver à l'école et ne ferait jamais rien contre eux.
— Je vais aller voir ce qu'ils font, excusez-moi...
Mme de Cizalle se leva. Cet homme avait sauvé les enfants. Elle ne parvenait pas à éprouver de la reconnaissance, ne ressentait que du dégoût et de l'horreur. Sortir de la pièce la soulagea.
Lorsqu'ils furent seuls, Régine enchaîna.
— Vous dites que le secteur est bouclé. Personne ne peut entrer, ni sortir ?
— En effet. Comment avez-vous connu Klaus Vierken ?
— Par la musique, dit Régine. Il est mélomane. Nous nous sommes connus à l'occasion d'un concert. Je vais partir pour Saint-Blaize ce soir-même.
— C'est impossible. On ne vous laissera pas passer, vous pourriez même être arrêtée. Pour l'amour du Ciel, n'essayez pas.
(A suivre)

DU MONT-BLANC AU GRAND-SAINT-BERNARD

Les mesures helvétiques positives volontairement ignorées en Italie?

TUNNEL DU GRAND-SAINT-BERNARD. - En fin de semaine le tunnel du Mont-Blanc, côté italien, fut une nouvelle fois fermé à la circulation du trafic lourd. Dimanche soir encore plus de 400 camions étaient toujours bloqués dans le val d'Aoste.

Comme nous le laissons entendre dans notre édition de samedi, il semble bien qu'il s'agisse à nouveau d'une «mauvaise chicane» des services routiers italiens compétents.

En effet, et à la suite entre autres de l'intervention de l'International Road Union (IRU), le Département fédéral des transports accordait une dérogation momentanée et ouvrait la circulation sur l'artère internationale du Grand-Saint-Bernard - cela nous a été confirmé au poste de la police cantonale à Orsières - aux véhicules représentant un poids total de 36 tonnes en lieu et place des 28 tonnes réglementaires en temps normal.

Malheureusement, très peu de routiers ont pu profiter de cette mesure positive accordée par les autorités helvétiques, comme nous l'ont confirmé hier au Grand-Saint-Bernard deux routiers allemands : à Aoste, personne n'informe les chauffeurs de cette possibilité. Mieux encore! Ecoutez B. Otto, transitant de Milan, pour la Hollande :

«Je suis parti de Milan aux premières heures de vendredi matin avec un groupage doté de papiers douaniers prévoyant le passage sur territoire suisse par le tunnel du Grand-Saint-Bernard. A Nus, je fus arrêté comme tout le monde par la police et malgré mes papiers pour la Suisse, je fus bloqué là, sans autres explications, jusqu'en fin d'après-midi samedi. Je puis vous certifier, d'autre part, que personne n'informe les routiers dépassant les 28 tonnes de la possibilité qu'ils avaient de choisir le même parcours via Bourg-Saint-Pierre pour

transiter en Hollande ou en Allemagne. D'autre part, l'attitude de la police est vraiment dure, pour ne pas dire plus! Plusieurs collègues sont restés plus de 72 heures bloqués à plus de 8 kilomètres parfois d'une auberge ou d'un restaurant, dans le froid et sans subsistance. De tels cas, sérieusement motivés par les conditions atmosphériques se produisent parfois au Brenner. Un service de bus gratuit dispensant sandwiches et thé ou café chaud est toujours mis en place comme un service de transport gratuit pour les chauffeurs voulant rejoindre un hôtel. Finalement, ne pouvant rouler en Suisse le dimanche nous avons été bloqués pour des raisons que j'ignore, mais qui ne sont en tous les cas pas dues à la neige, plus d'un jour à Aoste et aujourd'hui ici au Grand-Saint-Bernard ce qui revient à dire que nous avons perdu l'équivalent d'une semaine de travail!»

Comme on peut donc le constater, une nouvelle fois, une mauvaise volonté évidente semble avoir animé les services de police routière contrôlant le trafic international tant du Mont-Blanc que du Grand-Saint-Bernard et la très compréhensive attitude du Département fédéral des transports n'aura malheureusement pas beaucoup aidé les routiers.

SET

Le forfait-ski de la vallée

ENTREMONT. - Depuis quelques années les remontées mécaniques de la vallée de l'Entremont, plus précisément d'Orsières au tunnel du Grand-Saint-Bernard, ont joint leurs efforts pour proposer à une nombreuse clientèle un «forfait-ski».

Dix établissements publics à Bourg-Saint-Pierre, quatre à Liddes et le complexe touristique de Vichères-Bavon participent à cette action en compagnie des installations du Super-Saint-Bernard.

Ce groupement d'efforts permet aux hôteliers d'offrir vraiment des conditions que l'on peut qualifier d'assez extraordinaires. Jugez-en plutôt : deux jours de ski en demi-pension, de 54 à 62 francs par personne ; 7 jours, de 266 à 322 francs par personne. Cette offre comprend naturellement l'utilisation de toutes les installations de remontées. De cette manière les établissements et installations régionales essayent avec un certain succès non pas de «concurrencer» les grandes stations voisines, mais bien d'assurer à leur secteur d'activité un mouvement touristique qui prend chaque année de l'importance.

Verbier:

l'OFT en visite

Dimanche, Téléverbier avait le plaisir d'accueillir l'Office fédéral des transports, et l'occurrence une cinquantaine d'employés conduits par le directeur-adjoint, M. Burqui. Ces fonctionnaires fédéraux ont été reçus à la gare des Ruinettes où une agréable agape leur fut offerte. Ils participèrent également à un concours interne disputé sur les hauteurs de la station. Souhaitons qu'ils emportent un bon souvenir de Verbier.

Bourg-Saint-Pierre

Derby et concours

Les amis du ski-club Vélán retiendront avec plaisir les deux dates suivantes :

Le traditionnel derby du Grand-Saint-Bernard se disputera dimanche 9 avril.

Le week-end du 17 et 18 avril verra quant à lui affluer également sur les pistes du «Super», plus de 160 sportifs genevois disputant un concours Satus.

Au Châble

Octour vocal de Sion

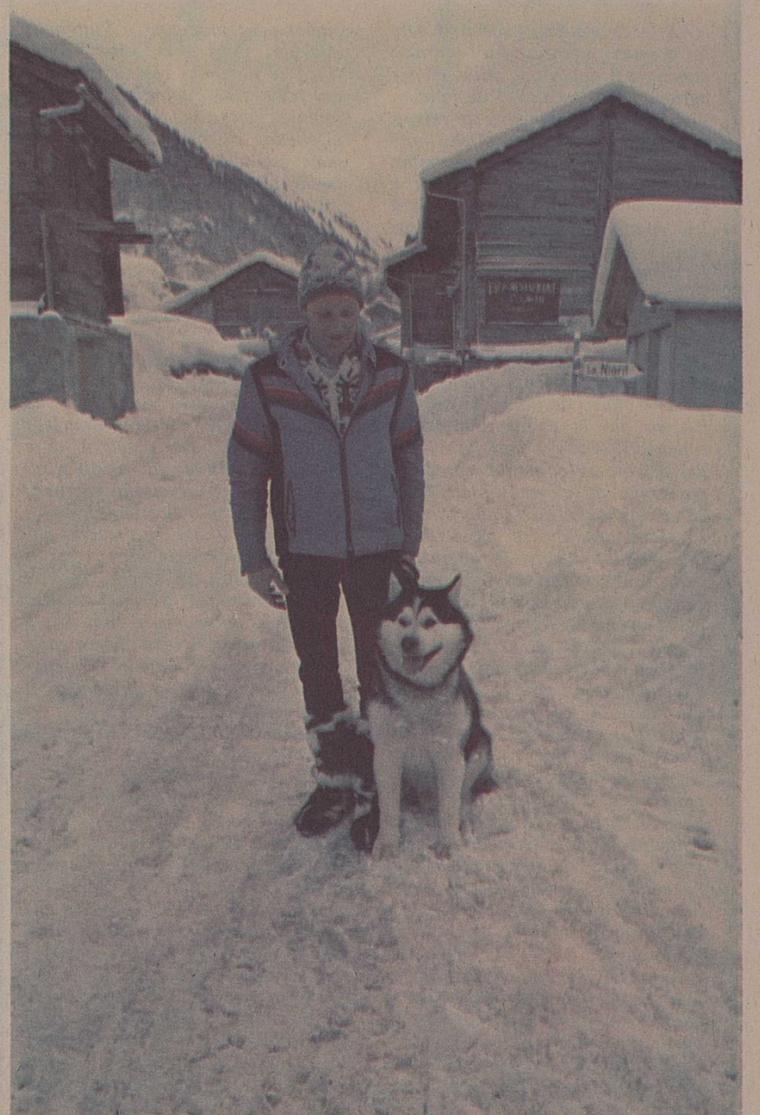
LE CHÂBLE. - Samedi soir prochain tous les mélomanes du val de Bagnes pourront participer à une soirée des plus éclectiques. En effet, un concert sera donné par le chœur «La Batelière» placé sous la direction du musicien connu qu'est Gino Dumoulin. Ce concert se déroulera également avec la précieuse participation de l'Octour vocal de Sion. Un moment musical à ne pas manquer.

Bagnes : nouveau garde-chasse

LES PLACES. - A la suite du départ de M. Machoud, l'Etat du Valais a promu M. Paul Bruchez, de Champsec, au titre de chef-garde dans l'Entremont et a également engagé un nouveau garde-chasse en la personne de M. Willy Filliez, des Places. Ce dernier, fils de Joseph, est né aux Pla-

Chiens d'avalanches à Bourg-Saint-Pierre

Intéressante expérience



Michel Balleys avec son chien «Rok», un malamout en provenance directe de l'Alaska. (Photo NF)

BOURG-SAINT-PIERRE. - Nous avons rencontré, hier, un homme heureux : Michel Balleys, à Bourg-Saint-Pierre. M. Balleys est connu et apprécié dans la région. Il fut pendant de nombreuses années un fidèle employé du Super-Saint-Bernard et il travaille actuellement en qualité de barragiste aux Toules. Il fonctionne aussi comme chef d'exploitation du téléski de la Lorette sis à l'entrée du village. Pourquoi sa joie ?

- En août dernier, je faisais la connaissance, à la cabane du Vélán, d'une personnalité italienne qui, au vu de mes aptitudes de conducteur de chien d'avalanche, me confia la garde d'un authentique malamout en provenance directe de l'Alaska.

Hier, ce monsieur, ne pouvant s'occuper de ce chien merveilleux, me l'a définitivement confié. Et je suis vraiment heureux car depuis le mois d'août dernier je tente de le dresser pour l'intervention de secours.

«Rok», c'est son nom, n'a pas encore les qualités de mon berger allemand Timmy. Faire une comparaison ? C'est difficile. Si je considère les points négatifs d'abord, je dirais que le malamout est beaucoup plus dur

de caractère, beaucoup plus têtue à la réception des ordres. Il a également le désavantage d'être plus lourd et moins mobile particulièrement dans la haute neige. Par contre, il a le très net avantage d'être beaucoup plus résistant aussi bien au froid qu'aux longues recherches ou randonnées. C'est un chien extrêmement robuste et son «handicap-poids» est souvent compensé par sa constitution, notamment par ses pattes très larges et lui garantissant tout de même une excellente mobilité. Certes, il a d'abord l'instinct du traîneau mais c'est vraiment un bon chien et sur le plan précis des qualités olfactives il n'a rien à envier au berger allemand.

Une joie qui s'explique donc fort bien de même d'ailleurs que la patience et le dévouement de M. Michel Balleys et de son fils Claude.

Ne furent-ils pas tous deux, très exactement le jour de Noël 1973, pris dans une très forte avalanche dans la région du Saint-Bernard ?

Si le petit Claude fut littéralement porté par l'amas de neige, M. Balleys resta lui plus d'une demi-heure enfoui et souffrit notamment d'une fracture du crâne et de très multiples contusions. Ayant «vécu une avalanche» M. Balleys connaît donc mieux que quiconque l'utilité d'une intervention rapide notamment par l'emploi des chiens d'avalanches.

Sympathique journée des anciens

SEMBRANCHER. - Dimanche après-midi, le conseil pastoral de Sembrancher avait eu la délicate attention d'organiser dans la grande salle du bâtiment scolaire ce qu'il est désormais convenu d'appeler : la traditionnelle journée des anciens de la commune. Bien que plusieurs d'entre eux souffrent actuellement d'une épidémie de grippe, la présidente du conseil pastoral, secondée par le curé René Giroud, avait le plaisir d'accueillir une bonne trentaine de personnes qui mirent immédiatement, par leur entrain et leur joie de vivre, une ambiance toute particulière dans la salle.

La jeunesse villageoise n'ignora pas les anciens puisque les enfants des écoles interprétèrent avec bonheur plusieurs chansons, mimes et poésies avant que chacun puisse se régaler d'un excellent «goûter paysan».

Sympathique après-midi pour laquelle il convient de remercier les organisateurs et les responsables.

Sembrancher

Concert spirituel

SEMBRANCHER. - Le 21 janvier prochain, à 20 heures, en l'église paroissiale, sera célébrée une grand-messe chantée suivie d'un concert spirituel donné par le chœur de l'école régionale d'Orsières sous la direction de M. Michel Roulin.



Dimanche après-midi devant le Vieux-Moulin, à Bourg-Saint-Pierre: Bernardus Otto et son collègue Franz Wolsink attendent patiemment lundi matin pour pouvoir reprendre leur route en direction de la Hollande, via Bâle et Dortmund.

Cantonnier : dormir avec un œil ouvert

LIDDÉS. - Dimanche fin d'après-midi! Il neigeote. Sur la route, un lourd camion d'entretien descend de Bourg-Saint-Pierre avant de regagner son garage. Aux côtés du chauffeur Dominique Lathion, le cantonnier responsable du secteur routier Orsières - tunnel du Grand-Saint-Bernard : René Darbellay, plus communément appelé dans la région «Le Rouquin».

«Le Rouquin»... une figure ! Peu de gens savent qu'il fêta vendredi dernier son onzième anniversaire au service de l'Etat du Valais. C'est en effet le 13 janvier 1967 qu'il prenait son service sur cette artère internationale. Ecoutez-le :

«J'ai la surveillance du tronçon routier Orsières - tunnel du Grand-Saint-Bernard. Comme tous les autres cantonniers, nous sommes jour et nuit à disposition... Et ce n'est pas une plaisanterie. Voyez-vous, en hiver par exemple, il se peut que personne ne nous avertisse et que soudainement entre Pont-Sec, Allèves ou la galerie, la route prend des allures de patinoire. Il s'agit donc

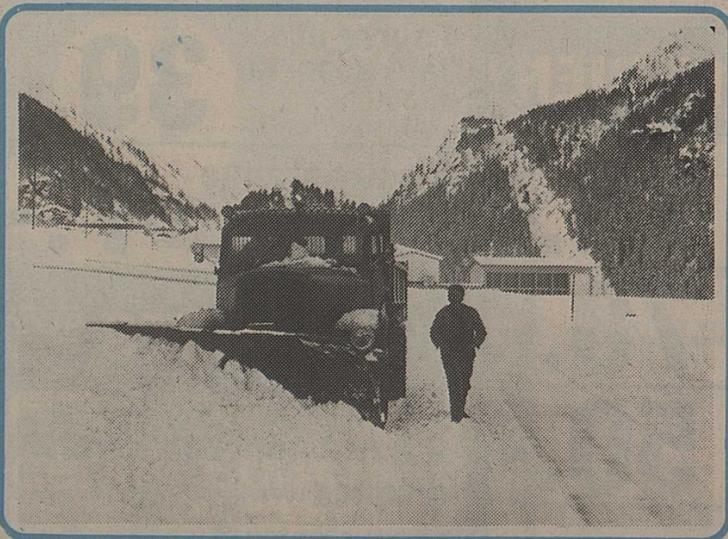
souvent de dormir avec un... œil ouvert et de contrôler, souvent plusieurs fois par nuit, l'évolution de la température.

Notre pire ennemi ? Ce n'est pas tellement la neige car elle fait partie de notre travail. Lorsqu'elle vient, on sait ce que l'on doit faire et on peut lutter efficacement. L'ennemi, le vrai, c'est le vent, la bise plus particulièrement sur le secteur précédant le village de Bourg-Saint-Pierre et dans la galerie de protection du tunnel. Ces deux éléments permettent en effet la formation de congères souvent très dangereuses pour la circulation et il est parfois difficile d'en venir à bout car elles se reforment presque immédiatement.

Mais cette année ne fut, pour l'instant, pas trop pénible ! Pourvu que cela dure !

Dans tous les cas «Le Rouquin» malgré la neige et le froid n'avait point perdu hier son légendaire sourire et sa bonne humeur.

Au plaisir donc de le croiser prochainement entre le Pont Sec et l'entrée de la galerie!



Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais
LE JOURNAL D'ACTUALITÉ
À L'IMAGE DU VALAIS

Il est entré en fonction le 1^{er} janvier dernier.

Au nouveau chef-garde, M. Paul Bruchez et à son nouvel aide, M. Filliez, nos sincères félicitations et nos vœux les meilleurs pour leurs carrières au service de la nature et du gibier entremontant.

La visite des enfants

NAX. - Le sentier descendait vers les premiers mélèzes et les tournait comme s'il voulait le faire en s'y agrippant. En ce début de janvier, une neige parcimonieuse le recouvrait, une neige, une couche hors saison, comme un début novembre pour nous qui étions habitués à classer les images à leur moment, à leur époque et les croire façonnées dans le respect des saisons. Issues du décor, ces pensées m'habitaient quand apparurent en contrebas, au détour du sentier, vers le petit chalet le bordant, trois enfants suivis d'un chien. Heureux enfants qui n'en demandaient pas plus, si ce n'est le plaisir de jouer, de respirer cet air pur et courir une nature sereine. Ils étaient matelassés par des vêtements, véritables éredons, capitonnés de fourrures. Leurs ébats se cantonnaient au sentier, ramassant au hasard des pives qu'ils lançaient au-devant du chien. Un petit loulou blanc, bondissant à chaque jet de pives, pour les rattraper et revenir les déposer au pied des enfants. Leurs cris arrivaient jusqu'à moi, je les devinais doublés d'une excitation, que le chien dans son adresse ne manquait point d'enjoliver. Insensiblement ils se rapprochèrent et atteignirent le chemin au-dessus. Pour leur désappointement, ce dernier était carapacé de glace, ce qui tout à coup ne rendait point leurs ébats aisés. Je les saluais d'où je me trouvais et m'enquêtai de leur but, de leur projet. Simplement, ils montaient à la rencontre de la forêt, l'assaut de la montagne.

Je m'étais à nouveau soustrait à leur vue, quand j'entendis les pleurs d'un des enfants. Il gisait à terre, ayant été surpris par la glace et désarçonné par elle. Avec l'aide de mon épouse, nous réussîmes à les extraire de leur position inconfortable et ramenâmes les enfants au

chalet pour prodiguer à l'intérieur quelques soins à la petite Vania. Ainsi se nommait celle qui venait de faire une connaissance trop brutale avec le sol. Sa lèvre inférieure saignait abondamment, mais quelques compresses colmatèrent bientôt la plaie, tarirent le sang et les soins prodigués eurent raison de sa blessure.

La conversation s'engagea. Frédéric, un garçon éveillé, voulut connaître l'altitude de notre chalet, persuadé qu'au-delà des 1280 où ils se trouvaient en chalet vers le village, la montée effectuée devait sans doute les avoir conduit à l'altitude de 2000 mètres. Je ne voulus point les décevoir, tant leur courage avait été placé à dure épreuve. L'altitude fut corrigée par des sourires et les enfants reprirent ensuite le chemin du village.

Florence, Vania et Frédéric entourés de leur chien Lulu.

Trois jours passèrent. A un moment donné, alors que nous apprêtions notre départ, on heurta à la porte. Ma fille répondit, la porte s'ouvrit et sans savoir s'il était agréé, Lulu fonça à l'intérieur, à notre étonnement.

Sur le seuil, Florence, Vania et Frédéric attendaient. Ils avaient à nouveau entrepris l'ascension, la montée, pour nous saluer, nous remercier avec des dessins exécutés par eux et du chocolat. Rois mages de notre époque. Ils furent chaleureusement invités à entrer et Bénédicte tout de suite proposa une petite collation. La table fut envahie, car les plus petits s'étaient joints aussi. La conversation s'anima. On servit des biscuits et du sirop. Bientôt on quitta la table pour s'adonner à une partie de luge aux abords du chalet. En peu de temps, les enfants devinrent amis. Les grands firent de leur mieux pour aider les plus petits à

ces ébats sportifs.

Amusé, je les observais. Tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes, sans une plainte, sans maugréer sur le manque de neige. Aucune critique sur l'état de la piste. Sans réclamations, sans protestes sur le déroulement des épreuves. Combien d'adolescents eurent pu se forger une philosophie, auraient appris à s'amuser avec modestie, tout simplement comme autrefois.

A l'heure fixée, ils nous saluèrent en ajoutant des nouveaux remerciements et bientôt le sentier les déroba à notre vue.

Marcel Favre

Une gagnante pour le concours de la troupe Saint-Christophe

La patrouille des castors et des loups, plus précisément, la troupe Saint-Christophe de Sion organisait son concours de Noël où l'ours Isidore était en jeu.

La gagnante, Mme Oliva Zimmermann-Aymon, rue du Chanoine-Berchtold à Sion, aura ainsi la possibilité de serrer dans ses bras ce magnifique ours en peluche.

PARTICIPEZ AU TIERCÉ GRATUIT

Voir page 10

PAROISSE RÉFORMÉE DE SION Consécration diaconale

Dimanche 22 janvier à 14 h. 45 au temple de Sion, M. Olivier Conod sera consacré au ministère diaconal et installé dans la paroisse de Sion comme diacre éducateur au service de la jeunesse. Il appartient aux autorités de l'Eglise réformée évangélique du Valais de lui conférer cette consécration à un ministère précis.

Depuis quelques années, plus de cinquante diacres ont été consacrés dans les églises de Suisse romande et y exercent un ministère complémentaire à celui du pasteur, selon leurs charismes et leur formation. C'est pourquoi cette première consécration au ministère diaconal en Valais revêt aussi une grande importance pour l'ensemble des Eglises romandes qui sont coresponsables du Département romand des ministères diaconaux.

L'Eglise réformée évangélique du Valais précise dans ses textes légaux que tous les membres de l'Eglise sont appelés à faire

valoir pour l'utilité commune les dons du Saint-Esprit qu'ils ont reçus. Elle reconnaît, selon l'enseignement des apôtres et la pratique constante de l'Eglise, la nécessité de ministères particuliers : de la parole, de l'enseignement et de la diaconie.

Le culte de Sion à la télévision

Dimanche 29 janvier à 10 heures le culte de la paroisse réformée de Sion sera retransmis en direct par la Télévision romande et repris par d'autres chaînes nationales.

PIGEONS ET LAPINS Succès de l'exposition d'Ardon



ARDON. - L'exposition de cuniculture et colombophile organisée par la section de Sion et des environs, que préside M. Ernest Rard de Sion, a remporté un vif succès grâce à la compréhension et à l'appui de la commune d'Ardon et au dévouement des membres de la Fédération cantonale et de ceux de la section de Sion et des environs.

Il a été présenté aux juges quelque 300 mâles reproducteurs et 20 pigeons.

Les juges ont relevé les efforts consentis par les propriétaires de ces sujets pour obtenir une bonne sélection.

La journée de samedi était réservée aux enfants des écoles d'Ardon et de Vétroz. Samedi et dimanche, quelque 400 personnes sont venues découvrir les sujets de choix.

Dimanche, peu avant midi, les organisateurs ont reçu les représentants des communes, MM. Pierre Putallaz, d'Ardon et Marc Penon, de Vétroz, ainsi que M. Georges Brunner, vétérinaire cantonal.

M. Frutiger, juge de Vevey, contrôle les pigeons.

innovation

Notre force c'est le choix
MARTIGNY

SOLDES SOLDES

Vente autorisée du 16 au 31.1

Dingue! Jamais vue!

La cassette enregistrée **5.-**

DAMES

Blouses Madras **10.-**

Chemise de nuit ~~39.90~~ **19.-**

Robe de chambre **35.- 25.-**

RECORD

Encore jamais vu

70%

dans nos rayons confection dames, enfants, messieurs

TROIS FOIS RIEN!

Bureau **75.-**

Fauteuil coquille **78.-**

Armoire à chaussures **50.-**

Cric hydraulique **20.-**

BLANC

Couverture piquée 140/200 ~~89.-~~ **45.-**

Couverture acryl 230/260 ~~98.-~~ **49.-**

Fourre et taie assortie 120/160 60/60 ~~69.-~~ **39.-**

Tissu fibranne largeur 140 cm le mètre ~~14.-~~ **7.-**

DISQUES

A notre nouveau rayon disques
chaque enfant reçoit un disque 45 tours gratuit du tiercé du hit-parade



Autorisée du
16 au 31 janvier

Ventes spéciales

centre commercial
MAGRO
prix de gros
UVRIER-SION

Transformations et
réparations de
manteaux et
vestes de



R. Poffet, tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. 038/25 90 17

A vendre

**carottes
fourragères**

Pour toutes comman-
des téléphoner au
026/6 32 22 36-2603

Audi 60 L

4 portes, radio,
bon état général,
expertisée
Fr. 1600.-

Tél. 025/8 32 56
36-2889

Ford Taunus

2300 GXL
73, 75 000 km, radio
parfait état,
expertisée
Fr. 5300.-

Tél. 025/8 32 56
36-2889

Appartement

4 pièces neuf
à Sion
ch. du Vieux-Canal
à vendre ou à échan-
ger contre petite villa
à rénover ou petit ter-
rain zone Pratfiori,
Condémines, av. de
France, à Sion.

Conditions à fixer.

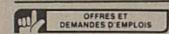
Ecrire sous
chiffre P 36-20379 à
Publicitas, 1951 Sion.

A vendre une

**remorque
pour voiture**

Charge totale environ
350 kg avec freins
automatiques,
état de neuf.
Convient pour voiture
dès 5 ch.

Tél. 026/5 39 39
heures des repas
36-5602



Duo

cherche contrats
musique d'ambiance
et bals (trio)

Libre tout de suite et
pour carnaval.

Tél. 022/35 05 18
dès 18 heures
18-301083

On cherche

pâtissier

Entrée immédiate
Congé samedi après-
midi et dimanche.

Boulangerie Müller
Georgette 4
Lausanne
Tél. 021/22 90 17
22-20421

Secrétaire

qualifiée
(cert. empl. de com-
merce) cherche em-
ploi. Mi-temps ou
plein temps. Région
de Monthey.

Faire offres sous
chiffre OFA 3024
à Orell Füssli Publi-
cité, 1870 Monthey.

URGENT!

Cherche

**jeune fille
ou dame seule**

sérieuse
pour s'occuper d'un
enfant et du petit mé-
nage de deux per-
sonnes.

Nourrie, logée
Congés réguliers.
Bon salaire.

Tél. 022/35 09 12
18-4185

On cherche

serveuse

Entrée janvier-février
Deux jours de congé
par semaine.
Nourrie, logée.

Café Guillaume-Tell
Aigle
Tél. 025/2 24 52
22-120

meubles
descartes

SAXON

Sortie 1 km
direction Martigny
Tél. 026/6 26 13

Désormais sans concurrence !

**1978
Des prix records**

Plus de 200 000.-

**DE MEUBLES
TAPIS ET MOQUETTES
SACRIFIÉS**

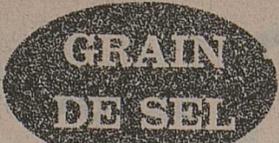
**Rabais 20% 30% 40% 50%
Coupons de tapis jusqu'à 80%**

Quelques exemples	Prix conseillé	Prix soldé
Salon anglais cuir intérieur plumes	5980.-	3950.-
Salle à manger valaisanne noyer massif table avec rallonges et 6 chaises	4130.-	2300.-
Paroi chêne 285 cm	2950.-	1950.-
Chambre à coucher style baroque rustique lit de 160/190 cm	3850.-	2200.-
Salon cuir 5 places super confort	15 000.-	7950.-
Salon Ls XV velours dralon 5 places	3250.-	1980.-
Salon rustique cuir et bois 5 places	5250.-	2750.-
Salon cuir 5 places	5250.-	2950.-
Salon cuir capitonné 4 places	3280.-	1750.-
Salon rustique 5 places avec table	2500.-	1500.-
Mobilier complet de luxe		7950.-

Des centaines de petits meubles
soldés à des prix incroyables !

meubles
descartes

Désormais sans concurrence !



**Les uns...
les autres !**

- La jeunesse peut être merveilleuse et démontrer une générosité de cœur la portant aux actions nobles et courageuses. Elle s'élève au-dessus d'elle-même avec une spontanéité que l'on admire. Disponible, souriante, elle est capable, en sacrifiant certains avantages, de servir la communauté sans arrière-pensée et d'aller vers les plus humbles dans un sentiment d'humanité qui l'honore... Mais, toute la jeunesse, hélas ! n'est pas nécessairement bienveillante, ni charitable, ni désintéressée, ni clémente, ni indulgente.

- Il faut se contenter, Ménandre, de cette portion de jeunes agissant par pure générosité. C'est cette portion, peut-être un peu trop faible dans la société moderne, qui nous fait oublier l'égoïsme de l'autre partie de la jeunesse dépourvue des dispositions de cœur et d'esprit, résolument indifférente, particulièrement insensible, vivant uniquement pour jouir des bienfaits de cette terre, ignorant les difficultés des pères et des mères, refusant catégoriquement le don du partage comme le don de soi.

Il reste à savoir quel groupe est le plus heureux, le plus épanoui. Celui qui clame sans cesse : « Chacun pour soi et Dieu pour tous » ou celui qui, à l'heure du naufrage universel, sait tendre la main à son compagnon et se donner suffisamment pour favoriser le rayonnement de la famille et de la société.

Isandre

Le roi du tir de la Cible de Saint-Léonard a été couronné

SAINT-LÉONARD. - L'assemblée annuelle de La Cible de Saint-Léonard est une grande fête pour les 250 membres et les invités. L'amitié qui unit les membres depuis la fondation de la société est ainsi honorée chaque année. La 26^e assemblée générale s'inscrira en lettres d'or dans les annales de la société ; le capitaine en fonction, M. Albert Bétrisey, après 26 ans de dévouement, a donné sa démission.



Le capitaine Albert Bétrisey fait l'éloge du roi du tir 1978, M. Edmond Bétrisey, qui vient d'être couronné.

M. Joseph Bétrisey, son papa, a rempli cette fonction durant 32 ans.

Le nouveau capitaine, M. Michel Schwery, aura également un long mandat à remplir. Nous lui souhaitons de connaître beaucoup de satisfaction et de plaisir dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Le roi du tir couronné

La commune de Saint-Léonard et la banlieue séduoise d'Uvrier peuvent s'enorgueillir de compter de fins guidons parmi leurs membres. La société « La Cible » a également ses bons tireurs. La lutte pour obtenir le titre de « roi du tir » doit être menée jusqu'à la dernière cartouche tirée, car les prétendants au titre sont nombreux. Cette année, le comité de La Cible a décidé

de « couronner » le roi du tir, en lui remettant le traditionnel challenge.

Voici les quatre premiers classés : 1. Edmond Bétrisey, avec 2566 points, sacré roi du tir 1978 ; 2. Gérard Studer, 2428 ; 3. Hervé Fardel, 2416 ; 4. Paul Schwery, 2408.

Nous félicitons M. Edmond Bétrisey, « roi du tir 1978 », ainsi que tous les autres tireurs pour les bons résultats obtenus.

Chaque tireur a reçu un prix. D'autre part, tous les membres de la société et invités ont été gratifiés, chacun, de trois bouteilles de muscat et trois bouteilles de fendant.

Le groupe agricole du Grand Conseil: «OUI à l'autoroute intégrée dans le milieu naturel»

Au cours de deux réunions, le groupe agricole du Grand Conseil s'est occupé de la question de l'autoroute de la plaine du Rhône. Il a entendu successivement les explications des représentants des routes nationales et les arguments des opposants à l'autoroute. Les défenseurs de l'environnement ont également eu l'occasion d'exprimer leur point de vue. Après cette approche objective du problème, le groupe a eu une discussion interne qui a permis d'aborder les différents aspects, en toute sérénité.

Les députés agricoles accordent aux adversaires le mérite d'avoir suscité une réflexion utile dans de larges milieux. Ils se prononcent, à la majorité, en faveur de la construction de l'autoroute de Saint-Maurice à Brigue.

Le groupe est toutefois d'avis que certaines craintes émises par les opposants sont fondées et qu'il est du devoir de l'autorité d'en tenir compte.

Les réserves formulées à l'encontre de l'emprise de l'autoroute sur l'aire cultivable méritent notamment une grande attention de la part des responsables. Il convient d'éviter le gaspillage des terres agricoles, en multipliant sans raison les ouvrages qui stériliseraient des surfaces importantes.

Il en va de même des objections soulevées à propos des atteintes à l'environnement. Un effort tout

spécial doit être fait pour intégrer l'autoroute dans le milieu naturel.

Il paraît évident que toutes ces questions doivent encore être examinées à fond et que des solutions doivent être proposées avant même d'entreprendre la construction de l'autoroute sur le terrain. Les députés du groupe agricole demandent qu'une étude globale sur les aménagements agricoles (rideau-abri, réseau d'irrigation, etc.) soit entreprise rapidement en utilisant autant que possible les crédits mis à disposition par l'autoroute.

Le groupe agricole a soutenu le gouvernement et les autorités locales dans leurs efforts pour doter l'agriculture d'une infrastructure moderne. Il estime que la construction de l'autoroute constitue l'occasion unique de promouvoir les projets d'améliorations foncières et autres aménagements, qui ont attendu dans les tiroirs. C'est le cas, par exemple, de l'intervention présentée en 1972 par le groupe concernant la création de rideaux-abris dans la plaine.

La construction de l'autoroute constituera un facteur de développement profitable à de nombreuses branches de notre économie. Les députés agricoles en sont convaincus ; ils veilleront à ce que cette réalisation s'accompagne d'améliorations utiles à l'agriculture.

Groupe agricole du Grand Conseil

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

« Vous n'êtes plus des étrangers »

SION. - Sur ce thème tiré de la Lettre de saint Paul aux Ephésiens, les chrétiens du monde entier sont invités à prier ensemble, dans la semaine du 18 au 25 janvier, pour que se réalise, selon le dessein de Dieu, l'unité dans le Christ.

Par sa mort sur la croix et par sa résurrection, il a renversé les barrières et réalisé l'unité là où était auparavant la division. Dans son immense amour, il a voulu, par notre réconciliation avec Dieu, créer un homme nouveau dépassant les barrières raciales, sociales, idéologiques, confessionnelles, l'homme nouveau qui peut dire à chacun « pour moi tu n'es plus un étranger... »

Et pourtant il y a encore beaucoup d'étrangers parmi nous, les divisions persistent, nous bâtissons parfois de nouvelles barrières qui remplacent les murs que le dialogue et l'amour fraternel avaient renversés. Nous entretenons des cloisonnements par notre intolérance, notre méfiance ou simplement notre ignorance.

Le Christ est venu annoncer la paix, réconcilier, faire de tous les hommes des frères ; nous ne sommes plus des étrangers pour Dieu, nous ne devons plus être des étrangers entre nous. Ce message de saint Paul aux Ephésiens doit également retentir pour nous aujourd'hui. Dans cet esprit de rencontre et d'amour chrétien, les communautés catholique et protestante de Sion vous invitent à participer à deux célébrations œcuméniques :

- mercredi 18 janvier 1978 à 20 heures à la cathédrale ;
- mardi 24 janvier 1978 à 20 heures au temple protestant.

Que cet appel à la prière soit entendu par tous ceux qui ont le désir et le souci de l'unité et qu'ainsi soit rendu témoignage de leur appartenance à la même famille du Père.

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE SION

Elle avait aidé son ami à s'évader du pénitencier de Sion: huit mois d'emprisonnement!

Le tribunal d'arrondissement de Sion (M. Franzé, président, MM. Berclaz et Crittin, juges, M. Theytaz, greffier, pour le premier cas, puis M. Sartoretti, pour le deuxième) jugea, hier matin, les deux cas que nous vous exposons ci-après. Le premier concerne un homme qui, en mars 1977, voulant rendre service à une connaissance, alla, à bord de son véhicule, poster une lettre.

Alcool ou non au volant ?

Or, sur le chemin du retour, il perdit la maîtrise de son véhicule et fut victime d'un accident. Rendu sur les lieux, l'agent de police crut, en abordant l'accusé, déceler une forte haleine avinée. Il lui proposa donc d'effectuer une prise de sang, laquelle fut refusée catégoriquement par l'accusé. Consulté, un médecin étranger devait affirmer que son patient ne possédait pas un taux d'alcoolémie pouvant être sujet à caution.

Or, lorsqu'il fallut trouver ce médecin, il s'avéra que celui-ci n'avait pas de domicile connu.

Souffrant d'une commotion crânio-cérébrale, ainsi que de plaies au visage, l'accusé dut être hospitalisé. Deux médecins de la place affirmèrent, à ce moment-là, que cet homme n'était absolument pas ivre.

Le procureur Antonioli demanda alors à la Cour s'il y a lieu de mettre en doute les dires d'un agent assermenté. En fait, l'accusé devait être parfaitement conscient après son accident pour refuser cette prise de sang de façon aussi catégorique.

En l'occurrence, il ne s'agit pas d'établir si cet homme était ivre ou non, il s'agit plutôt de déterminer si en pareil cas, l'on doute de l'affirmation d'un policier ou de certificats médicaux ?

Il requiert donc une peine pour culpabilité de violation directe de la circulation et refus de prise de sang.

M^e Ambord, défenseur de l'accusé, s'adresse alors à la Cour en précisant que des témoignages avaient approuvés les dires des médecins, en ce sens que lorsque l'accusé avait quitté l'établissement public dans lequel il se trouvait peu avant l'accident, il n'avait absorbé que deux cafés et une bière. De plus, seul le corps médical est habilité à se prononcer si tel ou tel sujet est pris de boisson ou non. En fait, dit-il, la police n'est

là que pour constater et non pour penser ! De plus, les lésions subies par son client entraînent inévitablement une amnésie traumatique pouvant durer quelques heures.

En conséquence, cet homme se trouvait inconscient lorsqu'il refusa la prise de sang que le policier lui proposait.

Le jugement sera communiqué par écrit aux parties.



Quant à la deuxième affaire, elle est en rapport avec un jugement antérieur, puisqu'il s'agissait de prononcer une peine à l'égard d'une jeune fille ayant participé à l'évasion d'un détenu.

Nous vous rappelons donc brièvement les faits. Le 5 janvier 1977, le dénommé Van Damme procédait à une attaque à main armée auprès de la caisse Raiffeisen, sise à la Place du Midi à Sion.

Non identifié ce jour-là, il devait emporter avec lui la somme de 15 000 francs environ.

Jugé par contumace, il fut condamné à 7 ans de réclusion.

Tenant un second hold-up à Thoune, il rencontra plus de résistance auprès de la réceptionniste et fut appréhendé peu après par la police qui avait jugé son comportement bizarre.

En mars 1977, il fut donc incarcéré au pénitencier de Sion.

Or, Van Damme entretenait des relations intimes avec une jeune fille originaire de Zurich et âgée de 22 ans. Avec cette dernière d'ailleurs, il échangea quelques lettres dont une, déterminante pour la suite des opérations.

Il lui « glissa » un jour, à l'insu du gardien, présent à l'entretien, une lettre enflammée relative à son évasion en lui communiquant également qu'il était en posses-

sion d'une lame de scie à métaux. Après quelques hésitations, le jeune fille décida de l'aider.

Date fut donc fixée et l'accusée se retrouva le 24 avril 1977 à 21 heures devant le mur d'enceinte du pénitencier.

Voyant Van Damme sur le toit de l'imprimerie, son amie lui jeta une corde de montage, longue de 20 mètres, sur laquelle se trouvaient de nombreux nœuds.

Son corps faisant office de balancier, le prisonnier put atteindre la rue des Châteaux sans encombre. Tous deux gagnèrent la France puis les Baléares où ils se trouvaient le 23 juin 1977. A Ibiza, ils louèrent un restaurant, qu'ils gèrent durant quelque temps.

Le 17 octobre 1977, lors d'une enquête d'office, la jeune fille devait avouer sa participation à l'évasion.

Le procureur Antonioli invoque les circonstances atténuantes, l'accusée possédant de bons antécédents, sans casier judiciaire. Elle tombe cependant sous l'article 310 du CPS et M. Antonioli requiert 12 mois d'emprisonnement avec 2 ans de sursis.

Questionnée, l'accusée, qui se défendait seule, ne voulut rien ajouter si ce n'est une demande de réduction de peine, jugée par elle trop sévère.

La séance fut levée et la Cour délibéra. La peine devant servir de prévention générale, elle a été condamnée à 8 mois d'emprisonnement, accompagnés de 2 ans de sursis, les frais restant à sa charge.

A. M.

Fête de saint Antoine l'Ermite

BRAMOIS. - Aujourd'hui, sera célébrée tout spécialement, à l'ermitage de Longeborgne, la fête de saint Antoine l'Ermite. Des messes sont prévues à 7 heures, 8 heures et 9 h. 30. A l'issue de la grand-messe aura lieu la traditionnelle distribution de sel.

Dernier adieu à M. Albert de Wolff

SION. - Hier a été enseveli M. Albert de Wolff, conservateur des musées cantonaux, décédé des suites d'un accident de la circulation survenu sur la route cantonale, entre Martigny et Charrat, le 28 décembre dernier.

Une foule énorme a assisté à la messe d'enterrement célébrée à la cathédrale. Le Conseil d'Etat était représenté par MM. Franz Steiner, président du gouvernement, et Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique. Les anciens conseillers d'Etat MM. Wolfgang Loretan, Ernest von Roten et

Marcel Gross étaient aussi présents, ainsi que M. Gaston Moulin, chancelier d'Etat. Nous avons relevé également la présence de M. Jean Vogt, président du Grand Conseil, de M. Félix Carruzzo, président de Sion et conseiller national, ainsi que de M. Henri Gard, président du Tribunal cantonal, de nombreux députés et fonctionnaires de l'Etat. Les nombreuses sociétés dont faisait partie M. Albert Wolff étaient représentées par un ou plusieurs membres. Le groupe « Sion Autrefois », en costume, a rendu un dernier hommage à son président d'honneur.

PAROLE DE CITOYEN

Publicité...

Vous gagnez la descente à skis : aussitôt la maison Rossignolin vous photographie et annonce que sa poudre à lessive est la seule et unique cause de votre succès. Cette victoire est même la raison pour laquelle vous savez faire la fondue ! Le FC Champsec remonte au classement général : c'est parce que la firme Piquette SA a imprimé son nom sur le maillot des joueurs.

Les exemples abusifs de ce genre foisonnent. Tout est basé sur le subconscient stupide du consommateur.

Et dire que ça paie toujours...

REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Tél. 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.

Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440, millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Playtex - baisse de prix

Jusqu'à Fr. 7.- sur les soutien-gorge «cœur croisé»

Jusqu'à Fr. 15.- sur les modèles «18 heures»

Vous économisez Fr. 3.-
sur les soutien-gorge en coton.

Vous économisez Fr. 5.-
sur les modèles «classic» bien connus.

Vous économisez Fr. 7.-
sur le soutien-gorge «long».

Vous économisez Fr. 10.-
sur les slips et les gaines.

Vous économisez Fr. 15.-



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Lausanne-Chablais
Région
Riviera-Chablais

Un poste à responsabilité
Une chance de faire carrière!

Nous vous les offrons à la tête de l'un de nos magasins, en qualité de

1re vendeuse-gérante (alimentation)

au bénéfice d'un certificat d'apprentissage de vendeuse en alimentation ou ayant acquis de solides connaissances des produits frais et de l'épicerie par la pratique du métier.

Du goût pour l'organisation du travail, l'habitude de traiter des documents administratifs et celle de travailler en équipe sont importants pour bien remplir cette fonction.

Si ce poste vous intéresse, nous sommes prêts à compléter votre information à l'occasion d'un rendez-vous à notre service du personnel, chemin du Chêne 5, 1020 Renens, tél. 021/34 97 91, adresse à laquelle vous pouvez également nous faire parvenir votre dossier de candidature.

22-502

Magasin à succursales
Région Martigny
engage

BOUCHER (plot)

Ecrire sous chiffre P 36-900018
à Publicitas, 1951 Sion.

Etes-vous un installateur sanitaire, un menuisier ou un monteur en chauffage, propriétaire d'une petite entreprise?

Une importante maison de construction d'appareils vous confierait régulièrement ses

ordres de réparation

Les réparations doivent être exécutées au domicile de nos clients.

Si vous êtes intéressé et si votre siège commercial se trouve à Sierre ou dans les environs, veuillez prendre contact avec nous.

Vous recevrez toutes les informations complémentaires sous chiffre OFA 1401 V, Orell Füssli Werbe AG, Holbeinstrasse 30, 8022 Zurich.

La direction du camping du Botza à Vétroz
cherche, pour la saison d'été
(du 1.6 au 30.9)

un gérant

(évent. couple)

pour s'occuper de l'exploitation de son restaurant (120 places).

Les offres sont à adresser par écrit au camping du Botza, 1963 Vétroz.
Renseignements au 027/22 31 82
M. Schnyder 36-8202

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Le journal qui domine l'information et la publicité en Valais

Chaque jour, près de 40 000 exemplaires



Choisir une voiture familiale, c'est prendre une option: celle de la sécurité. Ford Taunus.

La Taunus est la voiture moyenne la plus achetée. Il y a plusieurs raisons à cela: richesse de la gamme, conception d'avant-garde, voie et empattement battant les records de cette catégorie, confort et habitabilité: cinq adultes peuvent vraiment y prendre leurs aises. Et leurs bagages aussi!

Mais le principal atout de la Taunus, c'est sa sécurité. Ce que la loi n'exige pas encore, elle l'offre depuis des années. Par exemple le pare-brise laminé. Plus des stabilisateurs avant et arrière, des freins à disque assistés et un spoiler antérieur intégré. Sans oublier la suspension à flexibilité variant

en fonction de la charge.

Et le plus beau: Vous pouvez acquérir une Taunus pour 12800 francs seulement! La Taunus 1300.

Les atouts exclusifs que Ford vous offre:

Même sécurité pour tous. Grâce à un équipement de sécurité complet de série. Par exemple: phares à iode, servo-frein, pare-brise laminé. De la plus petite à la plus grande Ford. Sans exception.

Système de livraison unique. Voitures livrées directement depuis les chaînes de production allemandes. Pas de stockage intermédiaire ni de parcs d'attente. Mais la proverbiale qualité germanique.

Plus une garantie d'un an, sans limitation de kilométrage.



Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

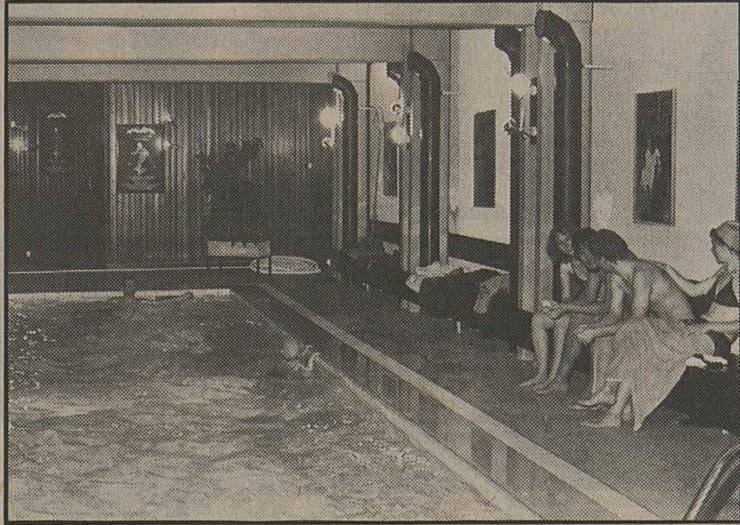
AMINONA NOUVELLE VERSION

Du changement pour assurer l'avenir

Menacée indirectement, au cours de l'année dernière, par des remous qui ébranlèrent la haute finance genevoise, la station de vacances d'Aminona a pour l'instant cessé de défrayer la chronique.

Mais que se passe-t-il aujourd'hui au pied du Petit-Bonvin, à quelques kilomètres de Montana-Crans, en direction de l'est ?

En apparence, rien n'a changé. Après avoir serpenté entre les arbres, le curieux découvre comme auparavant les trois tours des résidences Kandahar, qui constituent presque à elles seules Aminona.



La piscine d'Aminona : un atout non négligeable.

Les transformations, car il y en a eu, sont plus subtiles. Modifications du restaurant, changement de personnel... Et surtout, un nouveau directeur jeune, plein de foi et de dynamisme, a pris en charge les responsabilités d'Aminona.

«Avant tout, il faut préparer l'avenir de cette station car je suis persuadé qu'elle en a et des plus heureux...»

M. Pierre-André Piffaretti, âgé de 28 ans, de La Chaux-de-Fonds, connaît bien les problèmes du Haut-Plateau. De formation commerciale, il a déjà œuvré à Montana-Crans.

«Nous sommes une équipe avec une très jeune moyenne d'âge. Nous restons certains qu'Aminona c'est quelque chose ! Il va fal-

loir travailler, certes, mais je pense qu'avec un peu de temps nous réussissons.»

Durant les fêtes: complet !

Monsieur Piffaretti, comment s'est déroulée à Aminona la saison d'hiver 1977-1978 ?

— Nous avons connu une période de fin d'année formidable. A Noël, par exemple, Aminona a connu un taux d'occupation de 100%.

Ces jours, 60% des lits de la station sont occupés.

— De quelle nationalité sont vos hôtes ?

— Nous accueillons essentiellement pour le moment des Allemands et des Néerlandais.

— Comment est organisée la station d'Aminona ?

— Aminona compte 1000 lits. 834 d'entre eux sont loués à la semaine, le solde étant propriété des gens qui les occupent.

En plus des vacanciers qui viennent normalement à certaines époques nous espérons faire découvrir la station à une série de groupements ou d'associations qui pourraient y séjourner le temps d'un congrès par exemple.

Dans le calme de la forêt environnante, nous proposons une série d'activités, au sein même du complexe.

Une piscine chauffée constitue une des principales attractions d'Aminona sur le plan des loisirs. Sauna, magasin d'alimentation, salles de jeu, garderie d'enfants, établissements publics, discothèque sont également à disposition des touristes.

— Les problèmes qui ont secoué votre station de vacances ont-ils affecté votre avenir ?

— Non, absolument pas, les chiffres que je vous ai cités le démontrent assez bien.

Pour le mois de janvier, après un petit creux constaté du 7 au 14 environ, la situation va évoluer gentiment à la hausse.

A partir de février, une série de groupes se

sont annoncés chez nous... Vraiment à Aminona même, nous n'avons ressenti que faiblement pour l'instant les problèmes qui ont affecté des niveaux supérieurs.

Et l'avenir immédiat ?

— Comment envisagez-vous l'avenir immédiat, c'est-à-dire la saison d'été ?

— La saison d'été reste pour Aminona un point faible. Si, pendant l'hiver, les hôtes peuvent skier, ce qui est tout de même la finalité des vacances des neiges, l'été, à part les promenades dans la nature, il n'y a guère de possibilités.

Evidemment, les appartements sont à quelques mètres seulement de la forêt, et l'air ici reste des plus purs. Mais des distractions autres doivent figurer sur la carte de visite d'Aminona.

Dans ce but, nous allons vraisemblablement mettre sur pied une animation des rues de la station par l'organisation de marchés, de bals populaires, etc.

Si tout se déroule comme jusqu'à maintenant je suis plein de confiance pour notre avenir. Avec les atouts dont nous disposons, nous devons arriver à quelque chose de parfait !...

Jeune station, Aminona a eu sa croissance stoppée à la fin de la période de haute conjoncture. Aujourd'hui, elle ne peut compter que sur le dynamisme de ses responsables pour aller de l'avant et prendre part entièrement à l'essor touristique du bassin siérois.

Sans se trouver pour l'instant à l'abri des soucis, Aminona peut commencer à envisager le futur avec un optimisme raisonnable. Espérons que cette partie du Haut-Plateau trouve sa voie, celle d'une gestion harmonieuse pour le plus grand bien des hôtes de la région.

Succès pour un concours de photographie



Les membres du jury délibèrent. De gauche à droite M. Gérard Salamin, Mlle Monique Savioz et M. Marc-Antoine Biderbost.

Un concours de photographies avait été lancé à la fin du mois de décembre dernier par le photo-club ASLEC en étroite collaboration avec M. Etienne Savioz, du château de Ravire.

Les concurrents étaient ainsi invités à présenter des œuvres originales en noir et blanc sous le thème «Vue nocturne du château de Ravire avec l'illumination de Noël».

Le temps imparti pour le dépôt de ces créations s'avérant relativement court, les participants se trouvèrent dans l'obligation de travailler rapidement.

Une quinzaine de photographes réalisèrent ainsi une trentaine de photos. Les membres du jury, M. Gérard Salamin, photographe à Sierre, M. Marc-Antoine Biderbost, Mlle Monique Savioz eurent fort à faire pour départager les vainqueurs.

Dimanche dès 17 heures, ce n'est qu'après plus de deux heures de débats que la décision finale tomba.

Le haut niveau constaté au cours de ce concours laisse bien présager de l'avenir des photographes siérois. Angles de prise de vue originaux, belle variété dans le choix des techniques utilisées, excellence du travail de laboratoire rendirent ardue la tâche des juges.

Finalement, le classement suivant a été décidé, compte tenu de l'idée, de la valeur artistique et de l'exécution technique :

1. M. Antoine Zufferey; 2. M. Jean-Albert Marguelisch; 3. M. Jean-Luc Salamin; 4. M. Franco Cibrario.

Cinquante bouteilles de vin récompenseront ainsi les gagnants. La distribution des prix se déroulera au château de Ravire, le samedi 21 janvier, dès 11 heures.

Un bel après-midi de détente pour les aînés de la commune de Chermignon

Les aînés de la commune de Chermignon se rassemblaient, dimanche en début d'après-midi, pour leur traditionnelle rencontre annuelle.

La salle située sous l'église de Chermignon-Dessus abrita les quelques heures de détente et d'amitié ainsi passées ensemble.

M. Bernard Mittaz se chargea de faire le lien entre les différentes composantes de cette journée.

Les enfants des écoles, sous la conduite de M. Raymond Mittaz, le chœur mixte Saint-Georges, dirigé par M. Bernard Bagnoud et présidé par M. Roger Duc, s'allièrent pour offrir aux quelque cent participants une récréation musicale fort appréciée.

Le curé de Chermignon, M. Aymon et le recteur Praplan saluèrent les aînés de la commune avec beaucoup de gentillesse et un brin d'humour.

M^{me} Madeleine Bonvin-Briguet, M^{me} Noëlie Bonvin, épouse d'Ambroise et M^{me} Noémie Pralong furent abondamment fleuries,

Pour l'unité des chrétiens

A l'occasion de la semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, les rencontres suivantes sont prévues à Sierre : vendredi 20 janvier à 20 h. 15, au temple, veillée de prière. Dimanche 22 janvier à 20 heures, église Notre-Dame des Marais, culte œcuménique, organisé par le groupe de foyers mixtes et largement ouvert à tous à cette occasion. Mardi 24 janvier à 20 h. 15, salle paroissiale de Sainte-Croix, dialogue entre le P. J.-B. Livio, sj, et le pasteur E. Fuchs, sur le sujet : « Catholiques et protestants, qu'avons-nous à apprendre les uns des autres ? »

Le père Livio, de la revue Choisir, et le pasteur Fuchs, directeur du Centre protestant d'études de Genève, font autorité en matière d'œcuménisme. Ils ont, entre autres, fondé l'Atelier œcuménique de théologie, centre interconfessionnel de formation de laïcs, qui connaît un succès considérable et groupe des chrétiens de toutes confessions et de formation très variée, allant du contremaître au directeur, de la mère de famille au retraité, du jeune apprenti au professeur.

ce afin de marquer de belle manière leur quatre-vingts ans.

Une assiette valaisanne, du gâteau, du vin chaud et du thé, servis à chacun, constituèrent le goûter.

Organisée de main de maître depuis de longues années par Mlle Jeanne Romailleur,

la rencontre des aînés de la commune de Chermignon était honorée par la présence de M. Gaston Barras, président de la municipalité, de M. Jean Clivaz, vice-président, de M. Rywalski, secrétaire cantonal de Pro Senectute, de Mgr Grand, de la Vie montante.



Un groupe de participants, à l'heure du goûter

Quand les footballeurs s'illustrent au curling



Le curling est une activité fort à l'honneur sur le Haut-Plateau. Régulièrement des tournois amicaux mettent aux prises les amateurs de ce loisir.

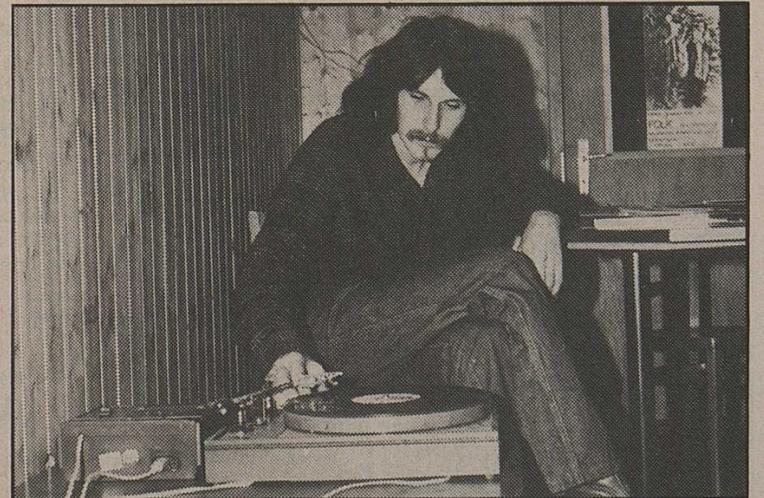
Il arrive parfois que des sportifs s'illustrent en pratiquant le curling.

Ainsi récemment, une équipe composée de Serge Trincherio, qui évolua avec Sion avant de jouer dans les rangs du FC Ser-

De gauche à droite, lors de la remise de la coupe Martini, Roland Pochon, skip de l'équipe victorieuse, Serge Trincherio, Louis Berclaz, animateur du curling de Crans, Giovanni, ancien footballeur et Valentini.

vette, de son camarade Valentini, fit partie des meilleurs.

Le blues au Jazz-Club de Sierre



Vendredi soir, dans les locaux du mini-théâtre de l'ASLEC, dans le cadre de sa première séance de l'année, le Jazz-Club de Sierre offrait à ses membres une très intéressante causerie-audition.

M. Hubert Seewer présentait en effet un thème des plus passionnants : « Le blues en liberté ».

Au cours de cette soirée, toutes les variations de ce genre musical alternèrent : blues citadin, rural ou boogie-woogie contrasté-

rent avec les recherches électroniques les plus modernes.

Le Jazz-Club de Sierre se réunit deux fois par mois, le vendredi soir à 20 heures. Toutes les personnes intéressées par les activités sympathiques de ce groupement sont les bienvenues.

Les deux prochaines rencontres donneront l'occasion aux participants de découvrir l'Anachronic-Jazz-Band et un « spécial humour », les 27 janvier et 10 février prochain.

Télesièges
Téleskis Augmentation
du débit par nouvelles
installations - Pistes variées
Skibob - Patinoire - Curling
Piscine - Ecole suisse de ski
Hôtels - Pensions - Chalets
Appartements...
Skiez sportifs - skiez...
GRIMENTZ
Alt. 1570 - 2980 m

Renseignements :
Sté de développement
Tél. 027 / 65 14 93

Valais
Grimentz Val d'Anniviers

LES SOLDES

Pendant 3 semaines nous bousculons la tradition qui veut que la qualité se paie.

Nos rabais de **20 à 40%** sur nos fourrures

et les collections signées
Christian Dior boutique fourrure
Pierre Cardin fourrure
Fendi alta moda pronta vous convaincront

benjamin
fourrures
- Lausanne

Rue Haldimand 13
Rue de Bourg 17
Galerie du Lido



(Du 16 au 31 janvier)

SOLDES

avec garanties complètes

● FRIGOS

par exemple
145 litres **259.-**
235 litres, 2 portes **479.-**

● CONGÉLATEURS

par exemple
armoire 120 litres **429.-**
armoire 290 litres **789.-**
bahut 250 litres **479.-**
bahut 500 litres **838.-**

● MACHINES À LAVER

(linge ou vaisselle)
Ariston, Hoover, Philco
Zanussi, Bauknecht, dès **678.-**

● CUISINIÈRES

par exemple
électrique, 4 plaques
et four **428.-**

Vente à l'emporter, net. Livraison de nos appareils sur demande (participation forfaitaire aux frais: Fr. 10.- petits appareils, Fr. 20.- gros appareils). Installation, pièces de rechange et service après vente assurés.

● ASPIRATEURS

Hoover, Volta, Philips,
Nilfisk, etc. dès **129.-**

● DES CENTAINES D'APPAREILS NEUFS

d'exposition ou de stock à enlever à **PRIX SACRIFIÉS**

● VAISSELLE VERRERIE PETITS APPAREILS

Fers à repasser, grille-pain, sèche-cheveux, moulins à café, cafetières électriques, trancheuses, grils, etc.

● LUSTRIERIE

par exemple
suspension rustique fer forgé et céramique, avec chaîne, hauteur 80 cm

29.-

MAGRO MENAGER

Centre MAGRO, Sion-Uvrier, 027/31 28 53

... c'est meilleur marché!

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre magasin de la Dent-Blanche à Sion

vendeuse

aimable et sympathique pour la vente des fruits et légumes à l'extérieur du magasin.

Veuillez faire vos offres à l'administration de la Source, Rue des Vergers 14, Sion

Tél. 027/22 12 54
22 56 97

36-5812

Hôtel-restaurant

La Grappe d'Or

à Ardon

engage pour le 1er février

garçon de cuisine aide de maison

Propre et sobre. Nourri et logé.

Tél. 027/86 11 01

36-1335

Télé-Chandolin Anniviers SA cherche

pistards

Tél. 027/65 17 73
65 17 84

36-7007

Maison de commerce de Martigny cherche, pour mars 1978 ou date à convenir

une employée de bureau

ayant déjà de la pratique, pour travaux de secrétariat et divers.

Ecrire sous chiffre P 36-90013 à Publicitas. 1951 Sion.

Important café du Centre - sans restauration -

engage une personne qualifiée et dynamique en qualité de

sommelière responsable

Travail indépendant.

Bon gain assuré.

Frais de pension, logement et déplacements payés.

Tél. 026/2 64 12

36-1065



Magnifique salon anglais

avec franges offrant un confort parfait

Tissu coloris vert olive à médaillon or

Ensemble 3 places et 2 fauteuils à

Prix cadeau
Fr. 2500.-

La meilleure qualité pour le prix le plus avantageux!

anthamatten

meubles sa

Bois-Noir **St. Maurice**



026/8 42 62

ALIMENTATION K

Côtelettes de porc 1er choix	le kilo	15.90
Côtelettes de porc cou	le kilo	14.60
Rôti haché 1er choix	le kilo	9.—
Miel de montagne du Valais la boîte de 1 kg		16.80
Riz Uncle Ben's le paquet de 900 g		2.80
Fondue Gerber le paquet de 800 g		6.95

KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

A louer à Saint-Maurice

hôtel-rest. Ecu du Valais

Prise de possession: 1er juillet 1978.
Condition exigée: couple d'hôteliers-cuisiniers de métier.

Pour traiter: M. André Coquoz
Avenue d'Agaune 40
1890 Saint-Maurice 36-32745

A vendre cause double emploi salon

(4 pièces) en chêne massif brun foncé.

Tél. 027/31 24 08
36-300083

A louer à Sion

appartement de 3 1/2 pièces avec garage endroit calme Prix intéressant.

Tél. 027/23 52 44
89-42653

A louer à Martigny dans villa

appartement 3 1/2 pièces

Libre immédiatement

Prix Fr. 380.— charges comprises

Tél. 026/2 29 39
36-2653

A vendre à Sion

appartement de 3 1/2 pièces avec garage endroit calme Prix intéressant.

Tél. 027/23 52 44
89-42653

A louer à Sion à l'avenue Maurice-Trolliet

appartement HLM 3 1/2 - 4 1/2 pièces

Fr. 310.— et Fr. 351.— plus charges.

Verdure, endroit calme, place de jeux, de parc, zone de verdure, tranquillité, 6 chaînes TV.

TV 6 chaînes

Renseignements: Régie J. Pellet Rue Dent-Blanche 20 Sion
Tél. 027/22 16 94

36-263

A louer à Sion-Wissigen

magnifique appartement de 4 1/2 pièces

Fr. 440.— + charges. Petit immeuble HLM de 3 étages. Place de parc, place de jeux, zone de verdure, tranquillité, 6 chaînes TV.

Libre tout de suite ou à convenir.

S'adresser à Fiduciaire Fidumon Av. Gare 23, Sion
Tél. 027/22 75 55
22 75 54
36-4684



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Châteauneuf-Conthey

RÉSIDENT-PARC

A louer :

- magnifiques appartements 116 m2 dès Fr. 690.— charges et garage compris
- studios meublés - locaux commerciaux - dépôts

TV 7 chaînes

Renseignements : 027/36 24 65

Services immeubles :

027/36 21 56 ou

36 19 32

A louer, centre ville à Sion

magasin plus dépôt

place du Midi 52 au rez-de-chaussée côté Sionne; magasin de 65 m2 avec 2 vitrines; au sous-sol: 65 m2 de dépôt accès par ascenseur.

Pour traiter: 027/23 31 21 heures de bureau 36-20425

Cause imprévue

A louer éven. à vendre à Martigny

grand studio

Eceire sous chiffre P 36-20345 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, à l'avenue de la Gare 25, 1er étage

bureaux de 4 pièces

Surface 113 m2.

Se renseigner au guichet de Publicitas Sion, ou téléphoner au 027/21 21 11, interne 47

36-5218

Une chance à saisir?

Grande commune du Valais central A vendre ou à louer, éven. location-vente, comprenant un immeuble comprenant boulangerie-pâtisserie, café et deux appartements

Comptoir de locations Tél. 027/22 85 77



S. S. G. I. JED. KRAMER S.A.
société de surveillance générale immobilière

maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22 85 77

Monthey, avenue Crochetan 48

A louer

magnifiques appartements 2 1/2 pièces

Situation tranquille et ensoleillée. Libre tout de suite ou à convenir.

Pour traiter, s'adresser au 027/22 65 85 (heures de bureau) 36-20255

A louer

Avenue de la Gare 10 Martigny

appartement 3 pièces

Tél. 026/2 22 07

36-1065

Valais central

Rive droite, 12 minutes de Sion

villa moderne

Tout confort. 180 m2 habitable. Vue. Jardin. Fr. 900.— par mois.

Tél. 022/55 17 74
027/36 10 70

36-20467

A louer à Sion, rue Saint-Guérin

appartement 2 1/2 pièces

Fr. 240.— plus charges. Date d'entrée: 1er avril 1978 ou à convenir.

Agence immobilière Armand Favre Sion, tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Sion, rue du Sex

appartement 3 pièces appartement 2 pièces studio

Date d'entrée à convenir.

Agence immobilière Armand Favre Sion, tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Vétroz

villa

5 pièces meublée plus terrasse, pelouse et garage. Dans quartier très tranquille et agréable à vivre. Prix intéressant.

un studio

2 pièces Confort Tranquillité Parc Dans villa isolée.

Renseignements: tél. 027/22 79 33 heures de bureau 36-20464

A louer à St-Maurice

villa Ribordy

appartement de 4 pièces entièrement rénové libre dès février

A la même adresse, à vendre

3 fourneaux à mazout

Tél. 025/4 26 85

Monthey 36-20500

Votre annonce!

21 21 11

Vous qui vous êtes mariés en 1977 UN GRAND CONCOURS



planche des prix

(30 cadeaux pour une valeur d'environ Fr. 4000.—)

Pfister ameublement Lausanne: un fauteuil de plus de 800 francs.

Swissair: 2 billets d'avion Genève-Zurich et retour de 356 francs.

Pro Nuptia Sion: un bon d'achat de 350 francs pour une robe de cocktail ou de bal.

Magro ménager Uvrier: un bon d'achat de 350 francs à échanger dans la «Boutique du cadeau».

Kodak SA Lausanne: un appareil Kodak instamatic 530 de 295 francs.

Caisse d'épargne du Valais Sion: un carnet-épargne-impôts de 200 francs.

Juvena Zurich: un beauty-case rempli de produits de beauté et soins d'env. 200 francs.

D' Payot: la gamme complète de produits de beauté pour un homme «Piments» d'env. 150 francs.

Jean Frachebourg, paysagiste Monthey: 2 bons d'achat de 50 francs à échanger contre votre «arbre de mariage».

Boutique Valloton Monthey: un bon d'achat de 50 francs.

Vins Daucher/Fernand de Preux Vétroz: des bouteilles de mousseux.

Editions La Matze Sion: quelques exemplaires du dernier livre de Maurice Métral «Toi ou personne».

Eduard Bay, céramiques Ransbach/Allemagne: Des «Rœmertopf» avec livres de recettes, valeur env. 25 francs pièce.

BONNE CHANCE DANS VOTRE VIE À DEUX, ET POUR NOTRE CONCOURS!

La direction du NF



"LA PLUS JOLIE PHOTO DE MARIÉE"

règlement

1. Le concours est ouvert à tous ceux dont le mariage a été célébré en 1977.
2. Exceptionnellement, les photos de professionnels sont acceptées au même titre que celles d'amateurs, mais seuls peuvent participer et gagner, les mariés de l'année 1977.
3. Thème général: **La plus jolie photo de mariée** (tous les sujets qui se rapportent à la journée de votre mariage: civil, religieux, réception, etc.)
4. Les diapositives et les photos en noir-blanc seront pris en considération sur un maximum de trois photos ou diapositives par participant.
5. Formats acceptés: pour les photos: jusqu'à 13 x 18; pour les diapositives: 6 x 6 - 24 x 36
6. Les photos, à chances égales entre noir-blanc et diapositives, seront sélectionnées par un jury et publiées (sauf demande spécifique) dans notre cahier spécial «Mariage et Intérieur» du 22 février 1978.
7. Les prix seront en fonction du classement et nous vous encourageons à participer nombreux, autant qu'il y a eu de mariages en Valais ou chez les Valaisiens de l'extérieur au cours de 1977. Vous avez certainement su faire preuve d'originalité dans les prises de vues, de goût dans le choix de votre garde-robe, du décor, des fleurs, du repas, du gâteau, du moyen de locomotion, etc.
8. La robe blanche et l'habit ne sont pas une condition de participation. Toutes les traditions et les fantaisies sont également admises.
9. Les diapositives et photos devront parvenir à la direction du **Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais**, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion, **Jusqu'au 31 janvier 1978**, dernier délai.
10. Aucune correspondance ne sera échangée. Les gagnants seront avisés personnellement et par le NF.

Nous vous rappelons le délai d'envoi pour le grand concours NF annoncé dans notre cahier spécial **MARIAGE** du 20 avril 1977, qui enrichira l'«Album photos NF» de pages roses, avec la collaboration de tous ceux qui ont convolé, chez nous en Valais, ou ailleurs pour les Valaisiens de l'extérieur, au cours de l'année 1977.

Ce concours organisé pour la première fois dans le cadre du cahier spécial «Mariage et Intérieur» du 22 février 1978, nous permettra d'une part de récompenser les meilleures photos et d'autre part de vous offrir un cahier spécial typiquement valaisien où paraîtront les photos retenues par notre jury.

Vers la construction de la station d'épuration des eaux de Rarogne - Gampel - Tourtemagne

STEG. - A la salle des bourgeois de Steg, s'est déroulée vendredi soir l'assemblée des délégués de la communauté d'intérêts pour la construction de la station d'épuration des eaux de Rarogne - Steg - Gampel - Tourtemagne (ARA). Deux objets importants étaient à l'ordre du jour : la décision de donner le mandat d'élaboration des plans de détail, et la détermination définitive du mode de financement.

L'« ARA », qui sera construite à Getwing, groupera les eaux usées des communes de Rarogne, Niedergesteln, Steg, Gampel, Bratsch/Niedergampel et Tourtemagne.

D'autres communes vont se joindre à ce groupe dès que la Confédération et le canton vont donner l'autorisation de construire les conduites de raccordement voulues, au lieu de créer d'autres petites stations d'épuration. Il s'agit de Bürchen, Eischoll, Ergisch, Unterems, Oberems et Erschmatt.

La séance a été dirigée avec un parfait compétence par M. Gottfried Mäugweiler. Dans la plupart des communes, l'adhésion au groupement et le financement de l'œuvre ont été acceptés par les assemblées primaires respectives. A Steg, Gampel et Tourtemagne certaines réserves ont été faites, ainsi à Tourtemagne quant à une éven-

tuelle participation de l'armée, à Steg et Gampel au sujet d'une contribution de l'Alusuisse et aussi naturellement des Forces motrices de Loetschen.

L'attribution définitive du mandat d'exécution des plans de détail et le plan financier final dépendent encore de ces éléments. Une étude devra établir si Alusuisse peut être appelée à contribution, de même que les Forces motrices de Loetschen.

Sous ces réserves, qui doivent être élucidées avant le début des travaux, la planification de détail a été attribuée à un consortium d'ingénieurs : bureau Schneller-Schmidhalter-Ritz ; bureau Zurbruggen ; bureau Teyssie-Candolfi ; bureau J. Buetzberger. La direction des travaux a été fixée.

L'« ARA » coûtera 12 millions, dont 4,5 millions à la charge des communes. Après diverses tentatives auprès des grandes banques, qui n'ont pas accepté ce financement, 4 millions sont finalement garantis par les caisses Raiffeisen des communes en question, la Banque Cantonale du Valais et les grandes banques garantissant le solde, soit 500 000 francs.

Avec la Société de développement de Grächen

« Aller de l'avant »

GRÄCHEN. - La Société de développement et du tourisme avait convoqué ses membres en assemblée générale, samedi soir, à la salle communale. Le président, M. Reinhard Walter, a tout spécialement relevé la présence du président de la commune, M. Stany Andenmatten. Cette assemblée est tombée dans une période un peu « agitée » de la vie touristique de la station, celle de l'action de propagande que l'on sait : « Le prix fixé par le client ».

Le rapport du directeur de l'office du tourisme, M. Melchior Kalbermatten avait été envoyé par écrit à tous les membres, et nous en avons publié les éléments essentiels dans notre édition du 6 janvier.

En complément de ce rapport d'activité, le président Walter a encore rappelé qu'au cours de l'année écoulée deux courts de tennis ont pu être mis en service, que grâce à la collaboration bienveillante de la commune lors de l'établissement d'un chemin forestier, trois kilomètres supplémentaires de

piste de fond ont pu être aménagés, et qu'un deuxième employé a pu être engagé pour l'entretien des chemins pédestres.

Les comptes de l'exercice 1977 sont parfaitement équilibrés, avec 590 000 francs aux recettes et aux dépenses. Le budget pour 1978 prévoit un excédent de dépenses de 27 000 francs.

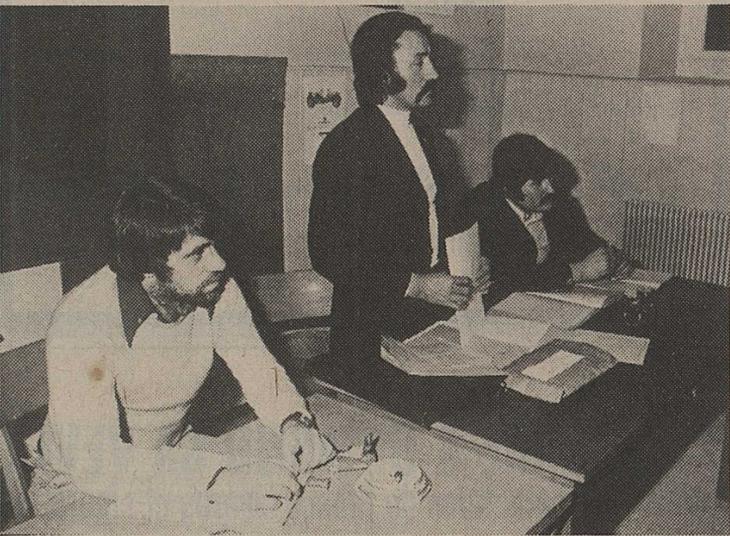
Le nombre des membres du comité a été porté de 5 à 7. Le président Reinhard Walter et M. Arthur Williner restent en fonction. Les nouveaux membres sont M^{me} Germaine Clemenz, MM. Remo Andenmatten, Peter Ruppen, Cesar Walter et Paul Walter. M. Reinhard Walter a été confirmé en tant que président.

La société a décidé en outre d'aménager le même service d'information que celui qui fonctionne à Saas-Fee.

Sous « divers », le président de la commune a présenté les remerciements de l'autorité municipale à la société de développement. Le conseil municipal travaille en priorité pour l'aménagement de la route Saint-Nicolas - Grächen. Il s'agit en même temps de trouver une solution au problème des places de parc de Grächen. Le président de la commune a également pu annoncer que l'étude complète concernant la planification de la station avait été demandée au professeur Krippendorf, et que le résultat de ce travail très important pour l'avenir touristique de Grächen serait connu l'automne prochain.

Sierre, Noble Contrée

Les tireurs de Veyras peuvent être fiers de leur saison

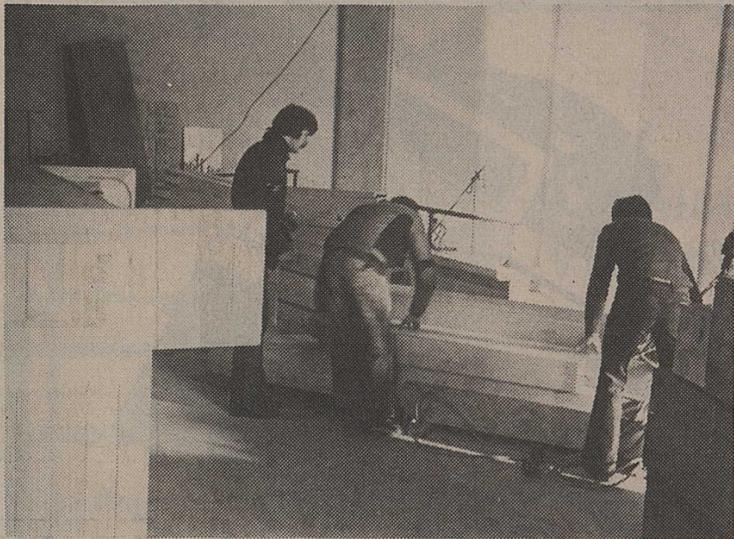


Le président Charly Zufferey entouré de ses collègues du comité.

VEYRAS. - La Société de tir de Veyras, forte de 75 membres, tenait vendredi dernier son assemblée au centre scolaire. Présidée par M. Charly Zufferey, elle a eu le mérite de mettre sur pied le tir du giron siérois qui a connu un succès remarquable. Il en a été de même pour le tir des vendanges, le tir de la Noble Contrée et le tir en campagne. Cinq membres de la société ont réussi à décrocher la médaille au tir des 13 districts. Ce sont MM. René Portmann, Florian Berclaz, Michel Zufferey, André

Frily et Gilles Zufferey. Le comité de la Société de tir de Veyras se compose de la façon suivante : Charly Zufferey, président, Florian Zufferey, secrétaire et Jean-Louis Sculati, caissier. Après la partie officielle, les membres de la société ont pris part à un repas partagé en commun. L'apéritif a été offert par la bourgeoisie. Le curé Jean-Pierre Zufferey, ainsi que le président de la commune, M. Pierre Perren, ont pris part à la soirée, qui se prolongea par une partie dansante.

NOUVELLES ORGUES À VIÈGE



A l'aide d'un palan électrique, on monte les tuyaux d'orgue jusqu'à la tribune.

VIEGE. - Après que l'agrandissement de la tribune de l'église Saint-Martin ait été réalisé, on a pu commencer le montage des nouvelles orgues.

Il s'agit du plus grand instrument que la maison Füglistler, de Grimisuat, ait jamais créé. Ce sera un ensemble monumental, très impressionnant. Les nouvelles orgues comprendront environ 2500 tuyaux, dont 600 en bois. Les travaux de montage seront terminés au début de février. Puis il s'agira de procéder à l'accordage, ce qui prendra un jour par registre, soit 41 jours. Pour Pâques 1978, les orgues seront déjà utilisables, mais tous les registres ne seront pas encore accordés.

Nouveau conseiller municipal à Eischoll

EISCHOLL. - M. Peter Amacker, conseiller municipal depuis cinq ans, qui s'occupait des travaux publics, a présenté sa démission pour des raisons de santé. Les parrains de la liste chrétienne-sociale ont désigné pour le remplacer M. Joseph Brunner d'Adolphe. Nous présentons nos félicitations et nos vœux au nouveau conseiller municipal, qui fête en outre, aujourd'hui, son 32^e anniversaire.

Votre journal

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Chaque jour
près de **40000**
exemplaires

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Entreprise d'électricité de la place de Sion engage, tout de suite ou date à convenir

secrétaire

- avec formation commerciale
- ayant quelques années de pratique
- capable de travailler de manière indépendante

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copie de certificats et prétentions de salaire sous chiffre P 36-900017 à Publicitas, 1951 Sion.

Tout de suite

boucher A

pour responsabilités dans fabrication, salaison, abattage. Possibilité cours de perfectionnement. Egalement logé.

Faire offres ou se présenter: A. Grimm, boucher-charcutier-traiteur, 1860 Aigle. Tél. 025/2 23 60 36-20410

Fiduciaire Wanner SA à Martigny cherche

habile sténodactylo

à mi-temps pour une durée de trois mois.

Entrée immédiate.

Tél. 026/2 47 57 36-7608

L'Imprimerie Moderne de Sion S.A. engage

une secrétaire

capable d'assurer des travaux de secrétariat et de statistiques.

Ambiance de travail agréable, fonds de prévoyance, conditions intéressantes.

Faire offres détaillées à la direction de l'Imprimerie Moderne de Sion SA, case postale, 1950 Sion.

On cherche pour Sion

ouvrier vitrier

Salaire selon capacités.

S'adresser chez Angelo Aimonino Grand-Pont 46, Sion Tél. 027/22 12 61 36-20419

Café-bar L'Oasis à Riddes cherche

sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir. Nourrie, logée. Débutante acceptée.

tél. 027/86 29 29 36-20481

CRANS AMBASSADOR

cherche, pour tout de suite et jusqu'à la fin de la saison d'hiver 78

chef de partie

Téléphoner à la direction au 027/41 52 22 36-3484

On cherche

vendeuse

Entrée immédiate. Congé samedi après-midi et dimanche.

Boulangerie Müller Georgette 4 Lausanne Tél. 021/22 90 17 22-20421

Vous cherchez un emploi ?

A. Falsant Electricité-auto Martigny cherche

apprenti

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/2 13 47 36-400032

Dame

cherche à faire à Sion

nettoyages de bureaux

Tél. 027/23 52 67 36-300084

Vite une annonce dans le «NF»

Cherchons, pour petite entreprise campagne genevoise

un forgeron mécanicien

sur machines agricoles avec CFC grande expérience.

Entrée mars 1978.

Tél. 022/32 75 68 18-4848

Famille avec deux enfants cherche

nurse diplômée

Assez urgent pour début mars.

Tél. 022/47 46 49 18-20463

On cherche pour Fully

aide de ménage

le lundi matin et le mercredi après-midi

Tél. 026/2 49 92 (heures des repas) 36-400029

On demande

une personne

de toute confiance pour travaux ménagers, trois matins par semaine.

Région hôpital, Sion. Tél. 027/22 17 02 36-20501

FIBRIVER
1522 Lucens (VD)

Pour renforcer notre équipe de développement d'applications nouvelles sur système IBM 3, nous engageons un

analyste-programmeur confirmé

Nous demandons du candidat une formation solide, une expérience réelle d'analyste et la volonté d'adapter son savoir-faire à une méthode existante. La connaissance du TP est appréciée.

Outre des conditions de travail très favorables, nous offrons les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Veillez écrire à M. Weber en joignant les documents usuels

22-15233

RADIO TV STEINER

10 %
de rabais supplémentaire
sur tous les appareils photo-cinéma
non soldés.

Ondes Longues, Moyennes, Courtes
et FM mono et stéréo. Pré-sélection
de 5 stations FM. Prises pour
2 Haut-parleurs, casque (frontale),
antenne, T.D.
(sans haut-parleurs)

Soldes du 16 au 30.01

Soldes
c'est la bonne affaire...
avec Radio TV Steiner, c'est garanti!
quelques exemples:



Récepteur Stéréo 4 ondes,
2x20 Watts:
ITT Schaub-Lorenz TX 200 stéréo
198.-

Une vraie chaîne HiFi
à un prix très intéressant:
Kenwood KR 2400

Puissance efficace 2x16 Watts.
Sinus à 8 Ohms (totale 82 W.)
Ondes Moyennes et FM mono et
stéréo. Platine Tourne-Discs
Dual CS 16. 2 Encastres Acoustiques
Leak 2030.

1'234.-

3 longueurs d'ondes à transistors:
Browni Hawaii

Longues, Moyennes et FM.
Portatif à piles.
39.-



Transistor ET
enregistreur à cassette:
TOKYO Flipper

Ondes Longues, Moyennes et FM.
Tonalité réglable. Arrêt automatique.
Micro à condensateur incorporé.
Piles et secteur.
128.-

Le choix des meilleures
marques mondiales en
Electronique des Loisirs,
avec le choix des moyens
d'acquisition
c'est Radio TV Steiner.
Livraison gratuite
des gros appareils.
Garanties Intégrales.
**ENEZ VISITER
LES EXPOSITIONS**

RADIO TV STEINER

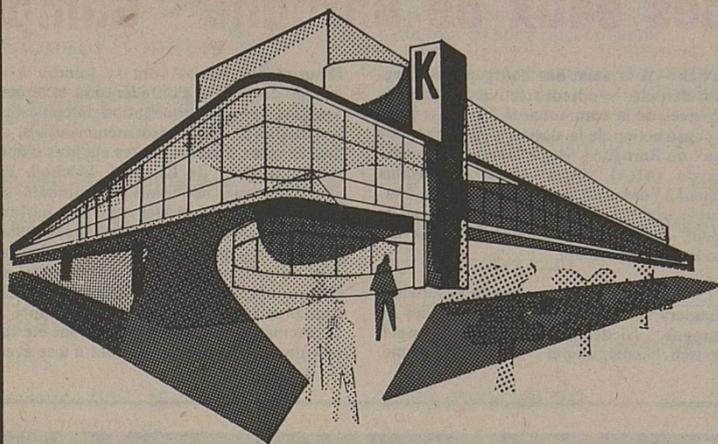
à Sion
à Martigny

à l'entrée du restaurant du Centre de l'Etoile
(Coop-City), Place du Midi (027) 23 28 27

12, rue de la Nouvelle Poste (026) 2 61 60

ou CHEZ VOUS: (027) 55 04 25
demandez la visite de votre Conseiller (026) 2 55 93 (jusq. 9.30)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Département alimentaire
cherche

vendeuses qualifiées

pour **produits laitiers
traiteur
primeurs
caissière**

Entrée tout de suite ou à convenir

Kuchler - Pellet
AUX GALERIES DU MIDI SION. Tél. 027/23 17 51



RINSOZ & ORMOND SA VEVEY
manufactures de tabacs cigares et cigarettes

Nous cherchons, pour notre service ventes
cigarettes (Gauloises, Gitanes, etc.)

un représentant

Région: canton du Valais.

La préférence sera donnée à un candidat bilingue, âgé
de 25 à 30 ans, d'esprit vif, de bonne présentation et
ayant de l'entregent.

Permis de conduire pour voiture automobile.

Entrée en fonctions dès que possible.

Prière de faire ses offres détaillées au chef du personnel
de Rinsoz & Ormond SA, rue du Collège 1, 1800 Vevey.
Tél. 021/51 03 32, interne 391

22-16213

Mademoiselle
Suzanne
MORAND
Bâtiment
du Crédit Suisse
3e étage
MARTIGNY



Un moyen
simple et efficace
pour transmettre
VOS ANNONCES
EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER
les guichets des agences de
PUBLICITAS

Monsieur
Jean-Jo
BLATTER
Av. de la Gare 25
SION

Des spécialistes mettent leur expérience
et leurs connaissances en matière
de publicité-presses à votre entière disposition.
Quels formats? Dans quels journaux?
À quel prix? Sous quelles formes? etc.
Autant de questions auxquelles ils se feront
un plaisir de répondre, dans un cadre
accueillant, pour votre entière satisfaction.
De plus, notre service technique de Sion
vous apportera toutes solutions graphiques
relatives à vos problèmes de communication.

Madame
Bernadette
CLERC
Rue Pottier 7
MONTHEY



Vacances de rêve à

OPATIJA (Yougoslavie)

dans un excellent hôtel, en pension complète,
8 jours, pour Fr. 430.- seulement.

Départ chaque semaine dès début mars. Tous
les détails et d'autres suggestions dans

HORIZONS 78

la brochure des plus beaux
voyages en autocar
qui vient de paraître

Expédition sur demande



LOUISRAMA

AGENCE DE VOYAGES - NOTORIÉTÉ ET COMPÉTENCE

Nyon 11, avenue Viollier
Tél. 022 61 46 51

Lausanne 6, rue Neuve
Tél. 021 23 10 77

Vevey 1, rue Steinlen
Tél. 021 51 14 15



Monsieur Egidio Malfanti-Meneghelli, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Adrien Malfanti-Tabord, à Collombey ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Maget-Malfanti et leur fille Carmen, à Saint-Sulpice ;
Madame et Monsieur André Badertscher-Malfanti et leurs enfants Dominic et Marie-Claire, à Renens ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Malfanti-Loretan et leurs fils Daniel et Gérald, à Denges ;
Madame et Monsieur Iraklis Grecos-Malfanti et leurs enfants Christine et Ioanis, à Lausanne ;
Monsieur et Madame André Malfanti-Egger et leurs enfants Stéphane et Barbara, à Lausanne ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, au Tessin, aux Grisons et à Berne, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Maria Malfanti- Meneghelli

leur chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, survenu le 15 janvier 1978, dans sa 70^e année, après de longs mois de souffrance.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, le mercredi 18 janvier 1978.

Messe de sépulture au centre funéraire de Montoie, chapelle B, à 9 h. 45.

Honneurs à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.



Madame et Monsieur Georges Gallay-Fuchs, à Sion ;
Mademoiselle Hedwige Fuchs, à Sion ;
Monsieur et Madame Nicolas Fuchs-Mermoud et leurs enfants Raymond, Evelyne, Bernard et Madeleine, à Venthône ;
La famille de feu Jean Masserey-Amoos ;
La famille de feu Antoine Fuchs-Kreutzer ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Catherine Fuchs

née Masserey

leur très chère mère, belle-mère, grand-maman, sœur, tante, grand-tante, marraine et cousine, survenu à Sion, après une courte maladie, dans sa 96^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Venthône, le mercredi 18 janvier 1978, à 10 heures.

Arrivée du convoi mortuaire : place du Village, à 9 h. 45.

La défunte repose en la chapelle du cimetière de Sierre.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société de développement de Saint-Luc

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jacques Seitz

beau-père de M. Georges Salamin, directeur de l'office du tourisme.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



La famille de

Monsieur Emile Pralong

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa grande peine, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs. Leurs témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisants en ces jours d'épreuve.

Elle leur exprime sa profonde reconnaissance.

Montana-Vermala, janvier 1978.



Madame et Monsieur Georges Décaillet-Maillard, à Orsières ;
Madame et Monsieur Georgette et Karim Sarah-Décaillet, à Genève ;
Monsieur Paul Décaillet, à Orsières ;
Mademoiselle Silvia Décaillet, à Orsières ;
Monsieur Ferdinand Tissières, à Orsières ;
Mademoiselle Mariette Tissières, à Genève ;
Monsieur et Madame Antoine Tissières-Pittet, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Pierre Délèze-Tissières, leurs enfants et petits-enfants ;
Les enfants de feu Jules Maillard ;
Madame veuve Georges Moreillon-Maillard, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Maurice Maillard-Reuse, ses enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Célestine Maillard

née Tissières

enlevée à leur tendre affection, dans sa 80^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, le mercredi 18 janvier 1978, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Cagnotte du café Chavalard à Fully

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean Maret

son membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La fanfare La Villageoise à Dorénaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Eloi Rouiller

membre fondateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Brigitte Ançay

15 janvier 1968 - 15 janvier 1978

Déjà dix ans que tu nous as quittés, mais ton souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs.

Ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Fully, le mercredi 18 janvier 1978, à 7 heures.



EN SOUVENIR DE

Madame Louise Wuthrich

17 janvier 1977 - 17 janvier 1978

Voici déjà une année que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste toujours gravé dans nos cœurs.

Ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Chippis, le mercredi 18 janvier 1978, à 19 h. 30.



Monsieur et Madame Armand Coudray-Papilloud, leur belle-fille, leurs petits-enfants et leur arrière-petit-fils, à Vétroz ;
Monsieur et Madame Nestor Coudray-Papilloud, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille, à Vétroz, Pont-de-la-Morge, Genève et Zurich ;
Madame et Monsieur Alfred Evequoze-Coudray, leurs enfants et petits-enfants, à Vétroz et Vernayaz ;
ainsi que les familles Fontannaz, Putallaz, parentes et alliées, ont la grande peine de faire part du décès de

Mademoiselle Bertha Coudray

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, marraine et cousine, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 68 ans, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vétroz, le mercredi 18 janvier 1978, à 10 h. 30.

Levée du corps sur la place de l'Eglise.

Le corps repose au centre funéraire de Platta.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle



La famille de

Madame Valentin Franc

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Martigny, janvier 1978.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'amitié et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Maurice Mottet

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, l'ont entourée dans son deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Elle exprime sa gratitude à toutes les personnes qui ont rendu visite au cher défunt pendant sa maladie.

Un merci particulier :

au révérend curé Joseph Putallaz, à Evionnaz ;
au révérend aumônier Joseph Duay, au Castel Notre-Dame ;
aux très dévouées sœurs du Castel, spécialement à sœur Gabrielle et à sœur Maurice et aux fidèles employées ;
à la société de chant La Lyre, spécialement pour le Requiem si apprécié ;
aux nombreux amis cheminots, aux représentants de la Ciba, à la classe 1948 d'Evionnaz, à la Société de secours mutuel d'Evionnaz.

Evionnaz, janvier 1978.



EN SOUVENIR DE

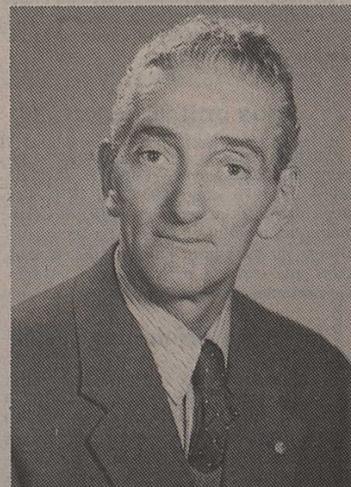
Monsieur Louis Fumagalli

18 janvier 1977 - 18 janvier 1978

Un an déjà qu'un soir de janvier, une lumière s'est éteinte dans notre foyer. Quand nous sommes près de ta tombe, c'est pour y fleurir nos plus tendres souvenirs. Le cœur, lui, n'oublie pas celui que nous aimons.

Ton épouse, ta fille
et ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Monthey, le mercredi 18 janvier 1978, à 19 h. 30.



Vos faire-part de deuil livrés dans les deux heures
Imprimerie GESSLER SA - SION

Pré-Fleurli 10 - Tél. 027/23 19 05 - De nuit : 027/22 36 88

Grosse avalanche à Riffelalp

Recherches de grande envergure

Par chance, personne n'a été surpris par la masse de neige

ZERMATT. - Hier après-midi, peu après 14 heures, une grosse avalanche est descendue entre Riffelalp et Riffelboden, obstruant la galerie du chemin de fer du Gornergrat et recouvrant la piste de ski. Une action de secours a été immédiatement entreprise. On craignait que des skieurs aient été ensevelis sous les masses de neige. Ces recherches ont été interrompues au bout de cinq heures. Selon toutes probabilités, personne ne se trouvait sur la piste au moment du déclenchement de l'avalanche.

A la fin de la semaine passée, la région de Zermatt avait connu de très

fortes chutes de neige. La couche de neige fraîche a en effet atteint près de deux mètres sur les hauteurs, ce qui a considérablement augmenté le danger d'avalanches.

Hier après-midi, une importante avalanche est descendue à Riffelbord, entre Riffelalp et Riffelboden, et elle s'est séparée en deux branches. Les membres du service de sauvetage du chemin de fer du Gornergrat se sont immédiatement rendus sur les lieux. A 14 h. 29, ils ont alarmé « Air-Zermatt ». Une minute plus tard, un hélicoptère décollait de Zermatt, ayant à

bord un conducteur et son chien d'avalanches.

A part des membres du service de sauvetage de la compagnie de chemin de fer, l'hélicoptère a également déposé sur le cône d'avalanche des équipes du service des pistes du téléphérique de Schwarzsee et du télésiège de Sunnegga. Des professeurs de ski et d'autres membres du service des pistes accouraient sur les lieux, alors qu'un hélicoptère d'Air-Zermatt amenait encore trois chiens d'avalanches avec leur conducteur.

L'après-midi on signalait à Zermatt deux disparitions, mais il ne s'agissait que d'une fausse alerte. Cependant les sauveteurs au nombre de quarante et les quatre chiens de MM. Muther, Julien, Truffer et Furrer ont continué leurs recherches sans relâche. En cinq heures de travail acharné tout le cône d'avalanche, long de 200 mètres et large de 20 mètres, a été soigneusement sondé, sans que l'on trouve personne. Les contrôles voulus ont été faits dans tous les hôtels et personne ne manquait. On peut donc admettre, fort heureusement, que personne n'a été atteint par l'avalanche. A 19 h. 30, l'action de recherche a été arrêtée, et les employés de la compagnie ont commencé le déblaiement de la galerie.

Une étude du marché touristique suisse 76/77

Le tourisme, besoin vital

SION. - Le Service du tourisme de l'Etat du Valais vient de rendre public un résumé de l'étude du marché touristique suisse 1976-1977 de l'Institut de tourisme de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall dont les thèmes étaient « Les voyages et vacances des Suisses en 1976, les buts de vacances en 1977 ». Par rapport aux autres années, la méthode d'enquête a changé. On a passé de l'interview orale à l'interview écrite. L'institut a envoyé 5000 questionnaires environ, dont 43% sont rentrés. Les réponses proviennent de 502 communes de toute la Suisse. La base d'extrapolation est la population de 5,5 millions d'habitants, y compris environ 350 000 « étrangers assimilés ». Le système pratiqué est le « Random » dont la marge d'erreur possible est de 5%. Pour des raisons pratiques, l'étude ne considère que les voyages d'au moins quatre nuitées.

Participation au tourisme

Un classement a été fait selon la grandeur des localités. Le pourcentage de participation au tourisme est en 1976 de 67% pour les localités de moins de 2000 habitants, de 74% pour celles de 2000 à 10 000 habitants. Ce taux est de 79% pour les localités de 10 000 à 100 000 habitants et de 86% pour les villes de plus de 100 000 habitants.

Dépenses de voyage par ménage

En 1976, 92% des ménages ont effectué des dépenses pour des voyages. Le taux monte à 98% pour les personnes à gros revenus et baisse à 63% pour les agriculteurs.

La moyenne de dépenses par ménage pour vacances et voyages est de 2893 francs. En cinq ans, les dépenses touristiques moyennes par ménage se sont élevées de 149%.

Taux net de départ

Ce taux indique le pourcentage de population qui effectue au moins un voyage d'agrément par an (quatre nuitées ou plus). Ce taux est de 76% en 1970, contre 60% en 1970. La Suisse occupe le premier rang en Europe dans ce domaine.

Taux brut de départ

Le taux brut de départ se rapporte au pourcentage des voyages effectués. Il est de 158% en 1976, contre 93% en 1970. Ces deux dernières années, les difficultés économiques n'ont pas fait renoncer les Suisses à leurs vacances principales annuelles, mais dans une certaine mesure à des voyages supplémentaires.

Destinations des voyages

44,1% des voyages étaient à destination de l'étranger et 55,9% concernaient la Suisse. Quant à la répartition des voyages en Suisse, elle a été la suivante, toujours en 1976: Grisons 11,9%, Valais 9,2%, Oberland bernois 8,0%, Tessin 6,9%, Suisse orientale 5,6%, Suisse centrale 4,5%, autres régions de Suisse 9,8%. Le Valais a amélioré sa situation quant aux destinations de voyages. Le taux s'est accru de 6%, ce qui équivaut à 218 000 voyages d'au moins quatre nuitées.

Occasions de voyages

Dans l'année, les voyages se répartissent comme suit: vacances 67%, Noël-Nouvel-An 5%, Pâques 6%, Pentecôte 1%, autres jours fériés 5%, autres occasions 16%.

Hébergement

Lors du 41% des voyages, on a utilisé l'hôtel, la pension et l'auberge, alors que dans 59% des cas, on a logé chez des parents, dans des chalets (loués ou en propriété), dans des chambres privées ou dans des campings. Un tiers des touristes donnent leur préférence à l'hôtellerie et deux tiers préfèrent la parahôtellerie. Il est intéressant de constater que, pour le Valais, cette tendance est confirmée par les statistiques des nuitées hôtelières et parahôtelières.

Dépenses de voyage

La tendance pour les dépenses est la suivante: la part de population qui est prête à dépenser un certain montant pour des vacances devient de plus en plus grande, comme c'est le cas pour le montant dépensé. 39% des touristes dépensent plus de 501 francs par an pour les vacances (contre 32% en 1970) et 61% moins de 500 francs (en 1970 68%).

Le Service cantonal du tourisme estime qu'il est permis d'affirmer que le tourisme a mieux résisté à la récession économique que ce qu'on supposait. Sous cet aspect, il faut réviser notre jugement: le tourisme est véritablement devenu un besoin vital. Demeurent néanmoins réservées les décisions du tourisme en cas de difficultés économiques graves et durables.

L'étude comporte en outre tout une série de renseignements poussés dans le détail et elle sera certainement de grande utilité pour les hôteliers, les sociétés de développement et même les administrations municipales.

G.Z.

Pour les aînés de Sion et environs

L'Université populaire et Pro Senectute ont le plaisir d'informer tous les aînés de la prochaine conférence qui sera donnée par M. Maurice Zermatten, mercredi 18 janvier à 14 h. 30, à la salle du Sacré-Cœur à Sion.

Dans sa conférence, M. Zermatten poursuivra sur l'histoire de Sion et nous entretiendra aussi sur l'histoire des principaux monuments de notre capitale valaisanne.

Amis du troisième âge, soyons nombreux à découvrir ensemble les beautés de la ville.

Prix d'entrée: 2 francs par personne. Pro Senectute - Sion P.-S. - Les conférences de l'Université populaire qui ont lieu l'après-midi sont ouvertes, également, aux personnes plus jeunes qui disposent d'un temps libre.

Les PTT luttent contre le gangstérisme

BERNE. - Au cours des deux prochaines années, 1000 bureaux de poste environ seront équipés d'installations d'alarme par Securiton SA, Zollikofen. Les PTT investissent 1 600 000 francs dans ce but. L'entreprise, qui appartient au groupe Securitas, a, selon ses propres informations, livré jusqu'à présent des installations d'alarme dans plus de 1000 bureaux de poste.

★★★

C'est à M. Roland Dubuis, président, qu'a été remise la médaille de «mérite» pour le Club de patinage artistique; l'ayant reçue, M. Dubuis a remercié le Panathlon-Club Valais.

Puis, la médaille de «l'exploit» fut reçue, également avec gratitude, par M. Pierre

Le Club de patinage artistique de Sion et Pierre Délèze médaillés du Panathlon-Club valaisan



De gauche à droite: MM. Roland Dubuis, président du Club de patinage artistique, Gilbert Dubois, président du Panathlon-Club Valais, et Pierre Délèze, athlète bien connu des sportifs valaisans.

SION. - Hier soir, le Panathlon-Club Valais a remis officiellement les médailles de «mérite» et de «l'exploit» au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle Supersaxo, à Sion.

M. Gilbert Dubois, président du PCV, a salué la présence de M. Maurice d'Allèves, préfet de Sion, représentant le Conseil d'Etat, M. Louis Maurer, délégué aux sports, représentant la ville de Sion, M. Michel Nydegger, président de la Fédération valaisanne d'athlétisme. A tous les panathloniens, M. Dubois a également adressé son premier salut de l'année, avant d'annoncer que la médaille de «mérite» avait été attribuée au club de patinage artistique de Sion et la médaille de «l'exploit» à l'athlète Pierre Délèze, grand espoir valaisan.

Le comité a fait un choix excellent, a ajouté M. Gilbert Dubois, en reconnaissant tous les mérites du Club de patinage artistique de Sion qui, pendant vingt ans, a œuvré en faveur des jeunes voulant pratiquer cette discipline sportive. M. Roland Dubuis, président du club, vous avez droit à toutes les félicitations du Panathlon-Club Valais. Nous, panathloniens, avons les représentants de toutes les disciplines sportives pratiquées en Valais, et nous prions le développement du sport par la jeunesse. Des milliers de jeunes gens bénéficient de l'enseignement que dispensent les moniteurs du patinage artistique, en surmontant souvent de nombreuses difficultés. Ces efforts méritent donc récompense. J'espère qu'un jour une patinoire couverte sera mise à la disposition de cette jeunesse et du club qui pourront progresser et donner à la ville quelques champions.

Délèze, qui a commencé la course en 1974, s'est rapidement imposé sur le plan suisse dans la catégorie des juniors, a été sélectionné pour aller représenter la Suisse en Russie, où il a obtenu une 3^e place aux championnats d'Europe. La médaille de «l'exploit» que lui a attribuée le Panathlon-Club Valais est un signe de gratitude pour ce récent succès. Le Valais est fier d'avoir un athlète qui remporte de beaux résultats dans une compétition internationale.

Ont encore pris la parole, à cette occasion, MM. Maurice d'Allèves, Louis Maurer et Michel Nydegger.

Après cette cérémonie, les panathloniens ont partagé un repas avec les lauréats.

f.-g. g.

Gamsen

Le village privé d'électricité à cause d'un accident

Un blessé

Hier, à 4 h. 45, M. Peter Tscherry, né en 1951, domicilié à Gampel, circulait au volant de sa voiture, de Brigue en direction de Viège. Vers la bifurcation Gamsen - Mund, son véhicule dérappa, quitta la chaussée à droite et heurta un poteau électrique. Blessé, le conducteur a été hospitalisé. A la suite de cet accident, le village de Gamsen a été privé d'électricité.

Carrosserie détruite par le feu à Steg

400 000 francs de dégâts

STEG. - Un incendie, qui s'est probablement produit au cours de travaux de soudure, a complètement détruit hier après-midi l'atelier de carrosserie Zurbriggen à Steg. Six véhicules en cours de réparation et tout le matériel de bureau ont été la proie des flammes. Les dégâts se montent à environ 400 000 francs.

Un des six employés était occupé à des travaux de soudure sur un véhicule lorsqu'une étincelle est tombée sur du dissolvant nitrique, y mettant le feu, qui s'est très rapidement étendu à tout l'atelier.

M. Bruno Zurbriggen et ses employés n'ont eu que le temps de s'échapper, et fort heureusement personne n'a été blessé.

Très rapidement les pompiers de Steg sont arrivés sur les lieux, sous le commandement de M. Daniel Seiler. Des pompiers de Gampel sont également venus à la rescousse, de même qu'un groupe de la Lonza et du poste de premiers secours de Viège, intervenant avec leur tank à mousse. Au bout d'une demi-heure, le sinistre était conjuré.

La carrosserie Zurbriggen, située en bordure de la route cantonale près de la gare de Gampel, se trouve à proximité immédiate des garages Tscherry et Sterren. Fort heureusement les doubles murs de la carrosserie ont empêché l'extension du sinistre. Pendant les travaux de sauvetage, la police cantonale a dévié la circulation par la nouvelle route Gampel - Steg - Rarogne.

M. Bruno Zurbriggen, domicilié à Rarogne, 44 ans, nous a déclaré que les travaux de reconstruction seront entrepris dès que possible. Les cinq employés seront utilisés tout d'abord pour les travaux de déblaiement et M. Zurbriggen espère que l'exploitation de la carrosserie pourra être reprise dans deux à trois mois.



Après la terrible collision frontale du Val-de-Travers Identité des six morts

L'identité des six personnes décédées à la suite d'une collision frontale survenue dimanche soir à 22 h. 10 dans le Val-de-Travers, est maintenant connue. Il s'agit de trois ressortissants portugais qui se trouvaient dans l'un des véhicules, soit MM. Jose Alves, 25 ans, domicilié à Couvet, Fernando Dos Santos, 30 ans et Agostino Formoso, 29 ans, au volant du véhicule, tous deux domiciliés à Fleurier. Dans l'autre voiture se trouvaient le conducteur, M. Alfred Widmer, 77 ans, originaire et domicilié à Fleurier ainsi que M. Louis Keusch, 74 ans et son

épouse Liliane, 67 ans, également originaires et domiciliés à Fleurier. M. Dos Santos, grièvement blessé, avait été transporté à l'hôpital où il devait décéder peu après.

La voiture ayant à son bord M. Widmer et les époux Keusch roulait normalement sur la droite, sur la route cantonale de Couvet en direction de Fleurier lorsque, pour des raisons non éclaircies, elle a été heurtée frontalement par l'autre véhicule circulant sur la gauche de la chaussée, à la hauteur de Boveresse.



Il a fallu découper les véhicules au chalumeau pour dégager les victimes.

Personnes dans le besoin Le canton de domicile et non plus d'origine est responsable

BERNE. - Hier, le Conseil fédéral a décidé, au cours de sa séance hebdomadaire, de mettre en vigueur les nouveaux textes législatifs sur l'assistance des personnes dans le besoin. Il s'agit de deux articles constitutionnels et de la loi d'exécution qui déterminent notamment les compétences dans ce domaine. Afin de permettre aux cantons, a

précisé le vice-chancelier, M. Buser, d'adapter leur propre réglementation, la mise en application ne se fera que, le 1^{er} janvier 1979. Les nouvelles dispositions prévoient notamment que le canton de domicile sera au premier chef responsable de l'assistance - et non plus principalement le canton d'origine. Il a aussi été question de l'attentat contre le bâtiment de la Cour suprême du canton de Berne, à propos duquel M. Furger a renseigné ses collègues.

Après une condamnation scandaleuse d'un Suisse en Bulgarie Un groupement de soutien

LAUSANNE. - Un groupement de soutien à M. Michel Kursner, jeune chauffeur vaudois au service d'une entreprise de transport de Morges, condamné à huit ans de réclusion en Bulgarie à la suite d'un accident de la route, vient de se constituer à Lausanne dans le but d'obtenir la libération du jeune homme ou au moins la révision de son procès. Il est présidé par M. Pierre Teuscher, conseiller national (UDC/VD). Ce groupement envisage plusieurs démarches auprès du Département politique fédéral et de l'ambassade de Bulgarie à Berne. Les routiers suisses ont été contactés en vue d'une manifestation silencieuse devant cette ambassade.

Laisser-aller dans un établissement médico-social vaudois? «Pas de péril en la demeure»

LAUSANNE. - Il n'y a pas péril en la demeure et rien, sur le plan médical, social et hospitalier, ne peut justifier l'ouverture d'une enquête administrative: c'est la réaction du Service de la santé publique du canton de Vaud aux protestations élevées il y a quelques jours par des membres du personnel de la maison de repos pour personnes âgées «L'Espérance», à Lausanne, à propos d'un manque de matériel, de soins insuffisants et de personnel surchargé (voir NF de samedi).

Le Département vaudois de l'intérieur et de la santé publique a précisé hier, dans un communiqué, que l'établissement médico-social «L'Espérance», à Lausanne, est au bénéfice d'une autorisation d'exploiter, au sens de la loi sur l'organisation sanitaire. C'est à la suite d'un conflit entre le propriétaire de l'immeuble et les infirmiers exploitants que ces derniers sont partis précipitamment à l'étranger, abandonnant ainsi leurs malades. Depuis ce moment, le propriétaire et le commanditaire des infirmiers essaient de maintenir l'établissement en fonction afin d'éviter le transfert de quatorze pensionnaires, tous très âgés et dépendants.

«Il est regrettable que d'aucuns aient cru devoir crier au scandale, traumatisant les pensionnaires, faisant accroître que ceux-ci étaient à l'abandon, alors que l'autorité

sanitaire avait déjà pris toutes les dispositions qui s'imposaient, en collaboration avec les personnes qui ont dû se substituer aux «fuyards». Ces agissements ont été très néfastes pour les pensionnaires et leur famille, qui avaient trouvé en «L'Espérance» un petit établissement médico-social bien équipé et bien situé au centre d'un quartier important de Lausanne», écrit le département cantonal.

Pour éviter une fermeture brutale et préjudiciable aux malades, le département a mis sur pied d'urgence et temporairement un service de soins. Il a eu notamment recours aux services des monitrices de l'Ecole cantonale vaudoise d'infirmières-assistantes de Vevey, qui ont spontanément offert au pied levé de venir soigner les vieillards de «L'Espérance». Le département continuera de veiller à ce que les soins soient donnés correctement.

Pour une TVA à 8%: Conseil fédéral et partis gouvernementaux unanimes

BERNE. - Au cours d'un deuxième échange de vues entre le Conseil fédéral et les représentants des partis gouvernementaux, il a été préconisé d'instituer directement une taxe à la valeur ajoutée de 8%. Cette rencontre, annonce un communiqué de la Chancellerie fédérale, avait pour but d'examiner la question de l'assainissement des finances fédérales. Deux variantes en présence: un système à deux phases comportant d'abord un relèvement de l'icha avant l'introduction d'une TVA à taux réduit, ou l'introduction directement d'une TVA adaptée. C'est donc vers la deuxième solution que penchent le Conseil fédéral et les grands partis.

particulier élimination de la progression à froid, plus forte imposition des hauts revenus, déductions sociales, mise au point du plan financier pour les années 1979 à 1981 en vue d'assurer l'équilibre du budget en 1981-1982, autres exigences telles que répartition des tâches, renforcement de l'harmonisation fiscale et de la péréquation financière.

Votation populaire cette année?

Cette question fondamentale est également liée au calendrier prévu: un projet relatif doit-il être présenté assez tôt pour que la votation populaire puisse avoir lieu avant l'élection du Conseil national en 1979 ou les Chambres fédérales ne doivent-elles être saisies du projet qu'après cette élection? Sur ce point également, les participants ont estimé qu'on ne saurait différer l'examen de cette affaire en raison du déficit croissant. C'est dire que les Chambres fédérales doivent commencer à délibérer assez tôt pour que le projet puisse être sou-

mis si possible au vote du peuple et des cantons en décembre 1978.

Des problèmes en suspens

Cette volonté de collaborer ne résout évidemment pas tous les problèmes. Ceux qui sont encore en suspens - ils ont aussi été abordés lors de la discussion, les objectifs visés divergeant partiellement - peuvent être esquissés comme il suit: aménagement de la taxe à la valeur ajoutée, mesures dans le domaine de l'impôt fédéral direct, en

Les cantons seront consultés

Le Conseil fédéral examinera de plus près toutes ces questions lors de sa séance extraordinaire du 1^{er} février. Il s'agira d'abord d'établir le plan financier pour les années 1979 à 1981.

D'autres contacts seront encore pris avec les présidents des partis et des groupes représentés au Conseil fédéral.

Après consultation des gouvernements cantonaux et des organisations centrales de l'économie, le Conseil fédéral envisage de présenter son message au conseil prioritaire pour y être débattu lors d'une session extraordinaire en avril ou, éventuellement, lors de la session d'été 1978.

Session extraordinaire des Chambres fédérales Apprentissage: toujours le désaccord

BERNE. - Examinant hier, au cours de la première séance de la session extraordinaire de janvier, la loi sur la formation professionnelle, le Conseil des Etats a maintenu six des sept divergences que sa commission avait laissées subsister.

Le Conseil fédéral devra donc encore s'occuper des points controversés. Défendu le plus souvent par les socialistes, l'avis du Conseil national n'a pas prévalu, par exemple, dans la question du droit de discussion de l'apprenti - avec son maître d'apprentissage et son représentant légal - au sujet des «mesures importantes qui touchent l'apprentissage». Cette formule a été jugée trop générale et la chambre des cantons a opté pour une version qui oblige, certes, le maître d'apprentissage à renseigner et à entendre l'apprenti à propos de ces mesures importantes, mais aussi à avertir le représentant légal du jeune homme ou de la

jeune fille si «l'apprentissage ne se déroule pas normalement». Le socialiste genevois Donzé a défendu en vain une extension des droits de l'apprenti sur ce point, ainsi que dans la disposition introduite par le Conseil

national imposant au maître d'apprentissage le devoir de communiquer à l'apprenti, trois mois avant la fin de l'apprentissage, s'il pourra ou non rester à son service. Là encore, le Conseil des Etats n'a pas retenu la formule du Conseil national visant à empêcher que l'apprenti ne soit éventuellement laissé dans l'ignorance de son sort dans l'entreprise où il apprend son métier.

Séance diversifiée au Conseil national

Eloge funèbre de M. Canonica

BERNE. - Hier après-midi, le Conseil national entame sa session extraordinaire de janvier. Le président Bussey (soc.-VD) ouvre les débats et commence par prononcer l'éloge funèbre de M. Ezio Canonica (soc.-ZH) récemment décédé d'un infarctus. M. Bussey rappelle la carrière du défunt, carrière syndicaliste en particulier. Il souligne toutes les qualités de l'homme et du citoyen.

Une femme succède à M. Chavanne

M. de Chastonay (PDC-VS) pour la commission de vérification des pouvoirs propose de valider l'élection de M^{me} Christianat pour succéder au socialiste genevois Chavanne.

Désendettement des domaines agricoles

On en vient à la loi sur le désendettement de domaines agricoles. Les rapporteurs, MM. Hunger-Buehler (PDC-SG) et Cossy (rad.-VD) proposent d'entrer en matière pour une disposition selon laquelle les domaines et les biens-fonds sont estimés d'après la valeur de rendement.

Le projet gouvernemental devrait améliorer le système de calcul de la valeur des domaines agricoles. Des essais ont été faits en Thurgovie et il apparaît que les modifications apportées par rapport à l'ancienne législation sont bénéfiques. L'entrée en matière n'est pas combattue. Au vote sur l'ensemble, la loi modifiée est acceptée par 12 voix sans opposition.

Le Liechtenstein et les lois fiscales suisses

Prenant la parole pour défendre son postulat, M. Grobet (soc.-GE) invite le Conseil fédéral à réexaminer les relations entre la Suisse et le Liechtenstein. Il faut, en effet, estime M. Grobet et ses cosignataires, veiller à ce que l'union économique avec la principauté soit appliquée de manière uniforme et que notamment les sociétés du Liechtenstein («Austalten») ne servent pas à détourner des dispositions de la législation commune ainsi que notamment les lois fiscales de la Suisse.

Dans sa réponse, le conseiller fédéral Graber, chef du Département politique fédéral, répond en même temps à MM. Grobet, Oehler (PDC-SG) (intervention sur sujet de la collaboration avec le Liechtenstein) et Wyler (soc.-TI) (question ordinaire sur les sociétés domiciliées au Liechtenstein). A la suite du postulat Oehler, rappelle M. Graber, le Conseil fédéral avait présenté au mois de décembre 1973 un rapport détaillé sur les relations de la Suisse avec le Liechtenstein. Les conclusions, à savoir qu'une révision générale de nos relations avec le Liechtenstein ne s'imposait pas, conservent aujourd'hui encore toute leur valeur. M. Graber évoque ensuite le problème des sociétés dites «boite à lettres» (question Wyler). Cette question ne touche que les personnes morales dont le siège est au Liechtenstein. Pourtant, elles ne sont pas seules à permettre de tourner l'ordre juridique suisse.

M. Graber cite ensuite quelques mesures pouvant être prises dans ce domaine sur les plans bancaire et fiscal. Le Conseil fédéral accepte le postulat Grobet. M. Oehler ne se déclare pas satisfait de la réponse de M. Graber.

Une question pour rien!

Dans son interpellation, M. Carobbio (PSA/TI) relève que, selon un récent rapport de la commission des droits de l'homme de l'ONU, la Suisse constitue une plateforme internationale pour l'écoulement de l'or sud-africain. Il évoque les importants crédits accordés à ce pays par des grandes banques suisses. Il se demande en particulier s'il ne faudrait pas supprimer la garantie à l'exportation vers l'Afrique du Sud. Les entreprises suisses investissent partout à l'étranger, a indiqué M. Graber dans sa réponse. Cela correspond à notre ordre économique libéral. Dans le cas de l'Afrique du Sud, poursuit-il, la Confédération n'accorde aucune garantie pour les risques aux investissements. Il rappelle ensuite que la Suisse avait, en 1963, édicté un embargo général sur les exportations suisses d'armes vers la République sud-africaine. D'autre part, les autres problèmes mentionnés dans la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU font actuellement l'objet d'un examen attentif de la part des autorités suisses compétentes.

A souligner aussi que les principales organisations d'employeurs d'Afrique du Sud ont mis sur pied un code contre les pratiques discriminatoires. Les principales entreprises suisses ont déclaré que leurs filiales agissaient en conformité avec ce code. L'interpellateur est partiellement satisfait.

Sociétés immobilières

Présentant son postulat, M. Wyler (soc./TI) estime qu'il serait opportun d'insérer un nouvel article dans le Code des obligations concernant les sociétés immobilières, tendant à ce que les sociétés ayant pour but d'acheter et de vendre des immeubles ne puissent émettre que des actions nominatives. Le Conseil fédéral accepte ce postulat.

Semaine de 40 heures Les Suisses n'en veulent pas

BERNE. - La récolte des signatures en faveur de l'initiative de l'Union syndicale suisse (USS) en faveur de l'introduction de la semaine de 40 heures est suspendue. Par 91 voix contre 10 et quelques abstentions, le comité central de l'USS a décidé de renoncer à l'initiative, étant donné que la récolte des signatures n'a pas permis d'arriver au résultat escompté.

Présidence de Suisse - Israël

Le conseiller fédéral Pierre Aubert démissionne

BERNE. - Le conseiller fédéral Pierre Aubert, élu au gouvernement le 7 décembre dernier et qui occupera ses fonctions au début du mois de février, a abandonné la présidence de la société Suisse - Israël.

que l'exercice en cas de manque d'expérience, et l'instruction en cas de défaut de connaissances, sont les seules possibilités d'écartier le danger.

Après les cours pratiques de perfectionnement organisés à Stockental et l'instruction pour les conducteurs surpris en état de récidive pour avoir conduit en état d'ébriété, l'Office de la circulation du canton de Berne met sur pied aujourd'hui des cours de théorie pour les usagers «qui, de façon réitérée, ont compromis la sécurité routière en violant des règles de la circulation».

Lors d'un entretien préalable, il sera décidé si le conducteur fautif est apte à suivre ce cours. Celui-ci s'étalera sur une journée entière et coûtera 80 francs.

Secousse tellurique enregistrée à Zurich

ZURICH. - L'Institut sismographique de Zurich a enregistré hier à 15 h. 31 une forte secousse tellurique dont l'épicentre se situait dans le Jura souabe (RFA) et l'amplitude atteignait 4,5 sur l'échelle de Richter. La secousse principale a été suivie de douze secousses secondaires.

Le tremblement de terre a également été ressenti en Suisse, notamment dans la zone comprise entre Zurich, Baden et Schaffhouse.

Renard enragé dans le Seeland

BERNE. - Un renard atteint de la rage a été découvert sur le territoire de la commune de Treiten (BE), dans le Seeland. L'Office vétérinaire du canton de Berne a, par prudence, soumis cette commune, ainsi que celles d'Anet, Bruettelen, Muentschemier, Finsterhennen et Siselen, dans le district d'Erlach, de même que Kalnach, dans le district d'Aarberg, à des mesures de protection contre la rage.

Belle prise!

ASCONA. - Belle prise pour un pêcheur d'Ascona: il a capturé hier dans le lac Majeur un brochet de 19 kilos et d'une longueur de 1 m 30.

Italie: dénouement du... suspense!

Le gouvernement démissionne

Tant vaut la démocratie que veulent les communistes...

ROME (ATS/Reuter/AFP). - Après la remise hier à Rome de la démission du gouvernement démocrate-chrétien homogène de M. Giulio Andreotti au président de la République, M. Giovanni Leone, les observateurs font remarquer que tous les termes de la crise actuelle étaient présents à la Constitution du gouvernement, le 29 juillet 1976.

Le président de la République donnera sa réponse après les consultations prévues par la Constitution et a demandé en attendant à M. Andreotti de rester en charge pour expédier les affaires courantes.

Bien qu'il eût déclaré à l'époque devant le Parlement qu'il était « transitoire », le gouvernement de M. Andreotti s'inscrit pour le record de longévité au troisième rang des 33 cabinets constitués depuis l'instauration de la République italienne en 1946. Le record absolu, deux ans et trois mois, est détenu par le gouvernement démocrate-chrétien de M. Aldo Moro.

LE PC VEUT PLUS QU'UNE AURÉOLE...

Soucieux de barrer les communistes dont la « neutralité active »

au Parlement avait permis à son gouvernement démocrate-chrétien de se maintenir au pouvoir, le président du conseil démissionnaire a succombé à l'appétit affiché des communistes de participer aux affaires.

Ecarté d'une coalition gouvernementale au début de la guerre froide en 1947 - la seule fois où ils avaient partagé le pouvoir - les communistes ont lentement, mais sûrement édifié leur soutien électoral.

Ils estiment maintenant qu'après avoir soutenu le gouvernement Andreotti pendant dix-sept mois agi-

tés, ils ont le droit d'exercer une plus grande influence pour conserver la fidélité de ceux qui votent pour eux.

La crise ne sera pas facile à résoudre. Elle risque de s'éterniser des semaines, voire plus d'un mois.

UNE VIEILLE HABITUDE

N'ayant plus depuis 1953 la majorité absolue au Parlement, les démocrates-chrétiens ont dû s'accommoder de gouverner avec une coalition ou le soutien plus ou moins direct d'autres partis.

Mais la crise économique et les violences perpétrées par les extrémistes de gauche comme de droite ont soumis les derniers gouvernements italiens à de fortes tensions.

En novembre 1977, le petit mais influent parti républicain, l'une des cinq formations appuyant M. Andreotti, a annoncé qu'il désirait un changement de politique et ne voterait pas le budget 1978.

Les républicains voulaient aussi que socialistes et communistes participent plus directement au gouvernement. En même temps, les puissants syndicats menaçaient de déclencher la grève générale pour protester contre le budget et les mesures d'austérité économique qu'il contenait.

Communistes et socialistes n'avaient plus d'autre choix que de se joindre à ce mouvement de protestation et de volonté de changement.

LES TROIS PALIERS

A la fin de la semaine dernière, ils se sont joints aux républicains et ont retiré leur appui à M. Andreotti. Celui-ci n'avait plus qu'à remettre sa démission. Ce qu'il a fait hier matin au palais du Quirinal.

Chef de trois gouvernements en tout, M. Andreotti lui-même pourrait être appelé à tenter de résoudre la nouvelle crise. Mais s'il n'y parvient pas et si un autre échoue après lui, le président Leone devrait alors dissoudre le Parlement et décider de nouvelles élections législatives.

PAYS-BAS: PROGRAMME SOCIALISTE DE LA DROITE

LA HAYE (ATS/AFP). - Le premier ministre des Pays-Bas, M. Andreas Van Agt, a annoncé hier, devant la Chambre des députés des Pays-Bas, que l'objectif de son nouveau gouvernement était d'offrir au pays « moins d'inflation et plus de travail ».

M. Van Agt a présenté aux députés le programme du gouvernement de centre droit qu'il préside depuis

le 19 décembre 1977. Bien qu'il résulte d'un accord conclu entre les démocrates-chrétiens et les libéraux, le contenu de cette déclaration est emprunté dans ses grandes lignes aux projets que M. Van Agt (catholique) avait vainement négocié pendant six mois avec les socialistes pour une reconduction de l'alliance sortante de centre gauche.

La « surprise » des urnes

HELSINKI (ATS/AFP). - La victoire de M. Urho Kekkonen, chef de l'Etat finlandais depuis 22 ans, aux élections présidentielles qui se sont déroulées dimanche et lundi, est déjà assurée, indique-t-on à la clôture du scrutin.

M. Kekkonen, 77 ans, devrait obtenir environ 90 % des suffrages exprimés au cours de la première étape des élections. La seconde étape se déroulera le 15 février prochain, lorsque les nouveaux 300 grands électeurs choisiront le président par un suffrage secret pour un mandat de six ans.

M. Kekkonen était le candidat des six principaux partis, des communistes aux conservateurs, qui détiennent 187 des 200 sièges du Parlement.

L'URSS menace d'envahir la Somalie

LONDRES (ATS/AFP). - Le président somalien Siad Barre a reçu dimanche les ambassadeurs de cinq pays occidentaux pour les informer de « l'invasion imminente » de la Somalie par les pays du Pacte de Varsovie ayant l'Ethiopie pour avant-garde, annonce un communiqué publié hier par l'ambassade de Somalie à Londres. On souligne dans ce communiqué que « les Russes et leurs alliés » ont importé en Ethiopie les armes les plus modernes, tanks T 62, fusées de 300 à 700 km de portée, artillerie lourde et avions « Mig 21 » et « Mig 23 ». « Ces armes, dit-on dans le communiqué, seront servies par des Russes, des Cubains, des Tchecoslovaques, des Allemands de l'Est, des Hongrois et des ressortissants d'autres pays du Pacte de Varsovie. »

Le président Siad Barre, poursuit le communiqué, a demandé aux ambassadeurs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne fédérale et d'Italie de transmettre à leurs gouvernements respectifs la « demande somalienne urgente d'armes et de personnels occidentaux pour la défense de l'intégrité territoriale de la

Republique démocratique somalienne ».

Le communiqué conclut : « Le président assure les ambassadeurs que cette assistance sera utilisée pour la défense de la Somalie et n'est pas destinée au Front de libération de la Somalie occidentale dans sa lutte armée contre les colonialistes abyssins. »

UNE CONFIRMATION PAR LES FAITS ?

WASHINGTON (ATS/AFP). - Cinquante vols d'appareils soviétiques ont été signalés à Addis Abeba au cours des dernières semaines, a indiqué hier le Département d'Etat.

Le porte-parole, M. John Trattner, a précisé qu'environ les deux tiers des appareils soviétiques étaient des avions de transport et le troisième tiers des avions de ligne de la compagnie « Aeroflot ».

Le Département d'Etat avait indiqué la semaine dernière que quelque 3000 conseillers militaires soviétiques et cubains se trouvaient désormais en Ethiopie. De son côté, le président Jimmy Carter avait condamné jeudi l'engagement

présentant de la majorité avait été investi ne changera pas substantiellement les résultats du premier tour. C'est plus un camouflet pour les trois ministres concernés qu'une véritable menace.

Celui-ci, il est vrai, surgit au pire moment, alors que la gauche, apparemment affaiblie par ses divisions, se révèle finalement bien installée sur ses positions, le parti socialiste en particulier, qui semble plus que jamais déterminé à emporter 7 millions de suffrages et finalement à constituer une pièce indispensable dans le futur puzzle gouvernemental. C'est ce moment que la majorité a choisi pour étaler à nouveau ses divisions. C'est manifestement le plus mal choisi et le chef de l'Etat aura fort à faire la semaine prochaine lorsqu'il annoncera « le bon choix » et appellera de ses vœux une majorité unie pour le faire triompher. P. S.

Elections générales avant le mois de juin ?

On a beaucoup prétexté la recrudescence de violence pour expliquer la chute du Gouvernement démocrate-chrétien italien. En fait cette violence, abusivement qualifiée de politique, n'entre que pour une part minime dans les événements de ces jours. Elle est le fait de noyaux extrémistes émergeant à tout contrôle politique, que ce soit outre-droite ou outre-gauche !

La vraie raison de la démission de M. Andreotti réside dans le fait que les communistes se désespèrent de voir la démocratie chrétienne résister au pouvoir plus longtemps qu'ils ne l'avaient prévu. En effet, le PC, en concluant un pacte de « non-défiance » au mois de juin 1976, escomptait bien qu'à plus ou moins longue échéance le Gouvernement démocrate-chrétien minoritaire devrait appeler quelques communistes en renfort dans ses rangs. Le PC tablait sur la réputation d'incapacité de la DC. Il s'est aperçu assez rapidement que cette réputation était surfaite...

Dès lors a commencé un travail incessant de sape, le principal levier utilisé pour déboulonner la DC étant les syndicats largement noyautés par les communistes. Ce plan a échoué, on a même assisté à une reprise économique assez surprenante. « La grenouille voulant se faire aussi grande que le bœuf » il y a eu aussi l'épisode du parti républicain, qui du « poids » de ses quatorze députés

tés a essayé d'appuyer la stratégie du PC en retournant sa veste assez honteusement.

LE PC JOUE SON VA-TOUT

De guerre lasse et de haute rage devant l'échec de ses manœuvres, le parti communiste décide de jouer son va-tout et retire son « soutien passif » à l'équipe en place. Cette action devait forcément conduire M. Andreotti à démissionner. Mais, ici encore le jeu des communistes n'est pas « franc » : ils espèrent que plutôt que de recourir à la dissolution des Chambres et à de nouvelles élections générales la DC préférera voir quelques communistes au pouvoir !

Cependant, rien n'est moins sûr, en l'état actuel des choses, que l'aboutissement de cet argument force.

DEUX SOLUTIONS EN CINQ MOIS

La première solution, la plus transitoire, serait la reconduction d'une équipe démocrate-chrétienne soutenue par un nouvel accord bancal avec le PC, ce qui paraît fort improbable. La seconde : des élections générales avant le mois de juin, c'est-à-dire avant le « semestre blanc » (vacances). Le PC redoute terriblement ces élections. Il craint en effet d'avoir atteint son plafond avec les 34,4 % des suffrages de juin 1976 à une époque de forte rancœur contre la DC. La démoc-

ratie chrétienne craint tout autant ces élections législatives, pour elle aussi faire mieux que le 38,7 % de juin est difficile. Mais il y a de fortes chances pour que les petits partis modérés qui avaient été « laminés » en juin, puisqu'il y allait de l'avenir idéologique de l'Italie, retrouvent cette fois les voix perdues. Or ces formations, sociaux-démocrates, républicains, libéraux, etc., soutiendraient forcément la DC pour combler la marge qui la sépare de la majorité. On peut aussi penser qu'en cas de danger trop important, la DC pourrait tenter une réconciliation sur son extrême droite avec le Mouvement social italien et la Démocratie nationale... bien que cela lui fasse très peur.

Ce jeu des alliances est bien sûr très fragile et ne donnerait à la démocratie chrétienne qu'un nouveau sursis, mais, comme le veut l'adage transalpin : « demain est un autre jour »... et ce sursis suffirait peut-être à préparer une autre « combinazione ».

Dans des milieux politiques italiens très bien informés, on estime la probabilité des élections générales (immédiatement ou avant le mois de juin en tous cas) à 60 %. On peut donc espérer que la DC verra son bail de confiance renouvelé pour une période.

Il reste à souhaiter qu'il s'agira cette fois de confiance populaire et non pas de « non-défiance » communiste ! Ma... pf

Proche-Orient: Washington tonne La diplomatie se remet à boiter

(ATS/AFP/Reuter). - C'est dans une atmosphère profondément réaliste que s'ouvriront, aujourd'hui à Jérusalem, les travaux de la commission politique israélo-égyptienne. Les différends qui séparent toujours Israël et l'Egypte ont amené les deux pays à un certain durcissement. De cette conférence retardée de 24 heures par des divergences sur le contenu de son ordre du jour, les observateurs diplomatiques s'accordent à penser qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle débouche rapidement sur un succès. « Au moins », a fait remarquer un responsable israélien, « sommes-nous parvenus à élaborer un ordre du jour qui laisse les problèmes ouverts ».

M. Moshe Dayan, en prévision de la session de la commission politique égypto-israélienne. Cet entretien préliminaire devait durer environ deux heures.

M. Vance se propose de rester à Jérusalem pendant les trois premières journées de la session de la commission qui, selon des journalistes accompagnant le secrétaire d'Etat américain, siégera à huis clos pendant plusieurs semaines après les déclarations d'ouverture.

UN ENGAGEMENT, POUR QUEL MATCH ?

Il espère que d'ici son départ pour Washington, vendredi, avec escale au Caire, les deux parties en présence seront engagées dans des entretiens sérieux sur les principes fondamentaux d'un accord de paix général et les orientations à suivre pour une solution quant à l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza.

Selon un haut fonctionnaire américain, M. Vance ne s'attend toutefois pas à ce que soient prises des décisions concrètes pendant son séjour à Jérusalem.

Le coup de semonce de Washington qui avait annoncé au cours des premières heures de dimanche que M. Vance n'irait pas à Jérusalem a manifestement porté ses fruits en forçant les deux principales parties intéressées à des attitudes plus conciliantes. Selon les milieux informés, la pression américaine s'est surtout exercée sur Israël.

M. VANCE À JÉRUSALEM

JÉRUSALEM (ATS/Reuter). - Arrivé hier à Jérusalem, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, s'est immédiatement entretenu avec le président du Conseil israélien, M. Menahem Begin, et le ministre israélien des affaires étrangè-

● BANGKOK (ATS/AFP). - Des combats sporadiques en plusieurs points de la frontière khméro-vietnamienne ont été signalés de bonnes sources, hier à Bangkok. Selon les mêmes sources, qui citent un rapport des Services de renseignements thaïlandais, le district de Kompong Trach, au nord du Bec-de-Canard et à une vingtaine de kilomètres de la frontière, aurait été pris par des unités vietnamiennes. Sur les autres fronts, les positions réciproques n'auraient pas évolué.

Le département a également catégoriquement rejeté samedi les accusations de l'agence Tass, selon lesquelles Washington fournit des armes à la Somalie par l'intermédiaire de ses alliés dans la région et incite Mogadiscio à poursuivre les combats dans la province éthiopienne de l'Ogaden.

● MOSCOU (ATS/AFP). - Le « Soyouz 26 » transportant les cosmonautes soviétiques Vladimir Djanibekov et Oleg Makarov s'est posé sur terre hier, annonce l'agence « Tass ».

● ISTAMBUL (ATS/AFP). - Un étudiant a été tué par balles et trois autres blessés hier à Gaziantep, dans le sud-est du pays au cours d'une bagarre entre deux groupes d'élèves du lycée technique, apprend-on de source autorisée.

D'autre part, l'Académie des sciences économiques et commerciales de Bursa, au sud d'Istanbul, a été fermée jusqu'au 6 février pour des raisons de sécurité, à la suite du meurtre d'un étudiant, tué dans la nuit de dimanche à lundi.

● WASHINGTON (ATS/Reuter). - Le Département d'Etat américain a démenti hier que les Etats-Unis aient décidé de réduire de moitié l'aide militaire au Zaïre et d'accroître leur assistance au Nigeria.

France: nouvelle division au sein de la majorité

Suite de la première page

A moins de deux mois du premier tour des élections, la majorité étale donc à nouveau ses divisions, même si les giscardiens et les centristes s'efforcent de mesurer la portée de la désunion, alors que le RPR la dramatise, parlant même de « stratégie suicidaire »...

Pourquoi cet état de fait ? Pourquoi cette brusque volte-face du parti de Jacques Chirac ? Celui-ci était relativement calme depuis plus d'un mois, c'est-à-dire depuis le 7 décembre dernier, date à laquelle le président du RPR avait été reçu à sa demande par le chef de l'Etat. L'initiative semblait depuis, il est vrai, avoir changé de camp au sein de la majorité et être repassée, un an après la création du RPR, chez les non-gaullistes et tout particulièrement chez M. Raymond Barre.

Les « objectifs d'action » présentés à Blois par le premier ministre étaient certes apparus limités dans leur portée et le RPR n'avait pas manqué de les saluer avec condescendance, mais l'opinion, celle de la France silencieuse en particulier, avait bien accueilli le plaidoyer du premier ministre pour un effort durable. L'avantage de M. Raymond Barre se confirmait quelques jours après lorsque les partis giscardien et centriste s'entendaient sur des candidatures uniques face à celles du RPR. M. Jacques Chirac et ses amis avaient alors tout lieu de craindre l'isolement avant l'élimination et c'est la raison essentielle de l'offensive gaulliste : reprendre l'initiative et donner un avertissement aux autres partis de la majorité. Coup de semonce seulement, car la désignation de dix nouveaux candidats du RPR dans les circonscriptions où un seul re-

France: un des voleurs du « camion tirelire » arrêté

PARIS (ATS/AFP). - Un des voleurs du « camion-tirelire », M. Georges Pringalles, a été arrêté le 20 décembre par les policiers français, qui n'ont pu retrouver qu'un dixième de la précieuse cargaison de 17 millions et demi, en pièces de 10 francs français, enlevés le 28 juillet à Paris peu après son arrivée de la manufacture de la Banque de France de Pessac

(sud-ouest de la France).

Deux jeunes hommes, armés de pistolets, avaient obligé le conducteur du camion-tirelire à sortir de sa cabine et l'avaient pris en otage. Pendant ce temps, un complice prenait sa place au volant et s'emparait du précieux camion.

L'enquête, qui avait stagné pendant plusieurs mois, avait rebondi le 15 novembre dernier, lors de la découverte, chez un proxénète, M. Pinson, d'une trentaine de sacoches du camion-tirelire renfermant pour un million trois cent mille francs de pièces.

Pinson était un des principaux receleurs. Ses auditions permirent de confondre à la mi-novembre un chauffeur de poids lourd, Yves Kieffer, 35 ans, qui avait volontairement mis en panne son véhicule pour bloquer le camion-tirelire sortant de la gare de Bercy et permettre ainsi le hold-up. Mais les deux principaux auteurs de celui-ci n'ont pu être démasqués.

Invalides...

ROME (ATS). - En Italie, on comptera bientôt plus de retraités - leur nombre augmente de près d'un million par année - que de travailleurs, qui se stabilisent autour de 20 millions.

La cause véritable de l'augmentation du nombre des retraités est l'incroyable facilité avec laquelle on accorde la retraite pour invalidité. Actuellement, on compte en Italie 5 millions et demi de retraités pour invalidité, ce qui fait que l'on dénombre un invalide pour quatre personnes qui travaillent.